

REVUE INTERNATIONALE

DES

SOCIÉTÉS SECRÈTES

Paraissant le 15 de chaque Mois

PREMIÈRE ANNÉE

N^o 7 — 15 JUILLET 1912

ABONNEMENTS	France et Belgique.	20 fr. per an.
	Etranger	25 —

Prix du Numéro : 2 francs

Des Abonnements sont annuels et partent du 1^{er} Janvier

EN VENTE :

Aux Bureaux de la Revue :

10, PLACE & SQUARE DE LABORDEN

Et aux Messageries des Journaux

En gros : 111, RUE RÉAUMUR

En détail : 5, RUE DU CROISSANT

PARIS

SOMMAIRE

I. — L'OCCULTISME DANS LES SOCIÉTÉS SECRÈTES (<i>An</i>)	542
Charles NICOUILLAUD.	
II. — LA FRANCO-MAÇONNERIE ET L'ÉGLISE GRECQUE.	570
E. NESIOTIS.	
III. — ÉVASIONS DE PRISONNIERS DE GUERRE FAVORISÉES PAR LES FRANCS-MAÇONS SOUS NAPOLEON.	579
LÉONCE GRASILLIER.	
IV. — SOMMAIRES ET ANALYSES.	589
W. J. HUGHAN. <i>The Jacobite Lodge at Rome 1735-7</i>	
Friedrich KNEISNER. <i>Geschichte der deutschen Frei-</i> <i>maurerei</i> .	
D. ALBRECHT.	

PARTIE DOCUMENTAIRE

V. — DEUX DOCUMENTS MAÇONNIQUES INÉDITS.	
<i>Texte italien. Deuxième document : FÊTE ET CAN-</i> <i>TATE EN L'HONNEUR DE LA NAISSANCE DU ROI DE</i> <i>ROME</i>	
	599
P. RENA.	
VI. — INDEX DOCUMENTAIRE.	606
A. MARTIGUE.	
VII. — BIBLIOGRAPHIE MAÇONNIQUE DU F. : PEETERS-BARTSOEN	81

Certaines questions maçonniques, encore à l'étude, peuvent être traitées à un point de vue différent; nous croyons utile de faire connaître ces diverses solutions, tout en laissant aux auteurs la responsabilité de leurs articles.

Toute la correspondance, concernant la Revue, doit être adressée à
M. CHARLES NICOUILLAUD, 10, place De Laborde, PARIS 8^e.

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

L'OCCULTISME

DANS LES SOCIÉTÉS SECRÈTES

II.¹

Les évocations théurgiques exigent certaines conditions physiques. Et d'abord il faut au néophyte un régime alimentaire spécial :

Pas de sang des animaux, ni pigeon domestique, ni rognon, ni graisse. Jeûner à chaque équinoxe. Et particulièrement les jours de « travail » où l'évocateur, après avoir dîné à midi précis, ne doit plus rien prendre jusqu'après les opérations. Tout au plus peut-il absorber un peu d'eau, si cela est nécessaire. Mais il doit s'abstenir de café et de liqueurs.

Le travail se répète trois jours de suite, au commencement des équinoxes ; toutefois il faut tenir compte, non du jour exact de l'entrée du soleil aux signes du bélier et de la balance, mais de la marche de la lune dans les mois de mars et de septembre. Il est nécessaire de prendre les trois jours de séances entre le premier quartier et la pleine lune. Le jeudi, jour consacré à Jupiter, est particulièrement indiqué.

On reconnaît, dans ces recommandations, la tradition astronomique et astrologique que nous avons déjà rencontrée dans les symboles maçonniques.

L'évocateur est astreint à dire, dans la journée à l'heure de son choix, l'office du Saint-Esprit. Le soir, avant de se coucher, debout au centre de sa chambre, il récite, la figure tournée vers l'angle qui regarde le soleil levant, le psaume *Miserere mei*. Puis il se mettra à genoux et, la face prosternée contre terre, il dira le psaume *De Profundis*.

1. Voir le numéro de Juin, p. 447-467.

En outre, le soir où il *travaille* : les sept psaumes de la pénitence et les litanies des saints devront y être ajoutés.

Curieux mélange de prières très liturgiques avec des opérations qui fleurent un puissant relent de sorcellerie et de magie noire ou blanche, si tant est qu'il y ait deux couleurs dans cet art antique.

Il y a tout un grimoire de cercles, quarts de cercles et de mots cabalistiques, tracés à la craie sur le plancher de la pièce qui sert de « local de physique », suivant l'expression de Saint-Martin.

Martinez écrit à Lyon, au Maître Willermoz, le 11 septembre 1768 :

« Vous serez à votre angle Est d'observation le 27, 28, 29 du présent mois...

« Vous êtes averti au nom de l'éternel de vous trouver prosterné dans le cercle qui est vers Ouest, où le mot I A B est écrit, à minuit précis du 27 au 28...

« Vous ne ferez cette prosternation qu'après avoir tracé entièrement tous les attributs qui sont dans votre quart de cercle en commençant par la figure et finissant par tout ce qui lui est généralement dépendant...

« Vous placerez trois bougies à l'angle de votre quart de cercle, une au cercle intérieur du cercle, qui est dans votre quart de cercle, sur la barre où est écrit R A P ; vous mettrez également deux bougies à chaque extrémité de votre quart de cercle et une seule, au centre des quatre, au milieu de la seconde ligne qui partage les noms et les hiéroglyphes qui sont écrits dedans. Cette seule lumière est le symbole de ma présence sympathique à vos opérations.

« Le cercle, où vous devez faire votre prosternation, sera à deux pieds de distance de l'angle Ouest, qui est en face de l'angle Est où votre quart de cercle sera tracé. Après cette préparation faite, vous ferez votre prosternation et habille ment ».

Il faut, en effet, pour ces opérations, un costume rituelique et des ornements distincts, particuliers à l'Ordre.

« Vous serez habillé dessus avec veste, culotte et bas noirs, dénudé de tout métal, pas même une épingle... pas même vos souliers aux pieds lors de votre prosternation, mais vous les aurez aux pieds en pantoufles lors de vos invocations... les souliers avec une semelle de liège afin de n'avoir rien dans le lieu et sur vous d'immonde et d'impur... Vous aurez sur votre premier habillement une longue robe blanche, autour de laquelle il y aura une grande bordure couleur de feu d'environ un pied de large. Et autour des manches qui sont faites en façon d'aube... pareille bordure d'un demi-pied...

« Vous aurez sur vous toutes les couleurs de l'Ordre, savoir : le cordon bleu céleste en sautoir au col sans aucun attribut... le cor-

don noir passé de droite à gauche... l'écharpe rouge de droite à gauche, autour de la ceinture, en bas, au dessous du ventre... vous passerez l'écharpe vert d'eau de gauche à droite sur la poitrine...

« Vous sortirez la lumière, qui est allumée dans votre cercle de prosternation, vous la placerez sur votre droite hors dudit cercle... vous vous prosternerez dedans, tout allongé, le ventre par terre et vous appuierez votre front sur vos deux poings fermés. Cette prosternation durera, sans mot dire, six minutes... vous vous lèverez debout et vous irez allumer toutes les bougies...

« Après vos deux prosternations vous relèverez les mots des deux cercles... et ceux qui sont autour du quart de cercle, le genou droit et les deux mains en équerre de plat sur la terre...

« Après... vous prendrez vos parfums que vous mettrez dans un petit plat de terre neuf, dans lequel il y aura du charbon allumé avec du feu nouveau et vous irez parfumer votre quart de cercle d'Est et votre cercle de retraite qui est vers l'Ouest...».

Une des formules d'invocation est :

In quali que die, (ici des noms théurgiques) invocavero te velociter exaudi me.

Les parfums se font avec quatre sols chacun de safran, encens mâle, fleur de soufre, grains de pavot blanc et noir, clou de girofle, canelle blanche en bâton, mastic en larmes, sandarac, noix muscade, graine de parasol.

Les opérations commencent à dix heures du soir, pour se terminer à deux heures du matin. Les tracés doivent être aussitôt effacés et refaits chaque jour.

Pendant ce temps et aux mêmes heures, le « Père-Maitre », suivant l'expression rituelique, qui *donne* le travail au disciple, opère de son côté pour soi-même et pour celui-ci.

« Et moi je serai dans mon angle à neuf heures précises du soir pour travailler pour moi et pour vous. Je resterai dans cette position jusqu'à une heure après minuit. Lorsque vous aurez resté l'heure indiquée dans votre prosternation vous irez éteindre vos lumières ordinaires, qui sont à votre quart de cercle, vous effacerez tout ce que vous aurez tracé et vous vous retirerez chez vous ».

Claude de Saint-Martin complète les instructions du Maitre, auquel il sert de secrétaire¹ :

«... L'invocation et exconjuraton de trois jours... sera réellement votre travail d'équinoxe... en commençant le jour que le Maitre vous indiquera dans le tems par sa lettre d'avis.

1. Lettre du 8 juin 1771.

« Le premier, vous commencerez par l'exconjuración du midy..., cela fait, vous proférerez toute l'invocation du Grand Architecte... en troisième lieu l'invocation du premier jour .. Voilà pour le travail du premier jour.

« Pour le second jour, vous répéterez, comme au premier, l'exconjuración du midy, l'invocation du Grand Architecte et vous passerez à la seconde invocation. Voilà pour le second jour.

« Le troisième, vous répéterez encore l'exconjuración du midy, l'invocation du Grand Architecte et de là vous passerez tout de suite à la grande exconjuración du serpent, sans répéter les deux invocations attachées à ce travail.

« Si dans le premier jour ou dans le second il se présente quelque chose, vous avez votre bouclier¹ avec lequel vous pouvez être en sûreté.

« Pour la grande invocation de minuit précis et les petites invocations particulières, que vous demandez, le Maître juge à propos, avant de vous les envoyer, que vous vous exerciez au travail que vous avez et que vous vous en teniez là pour l'équinoxe prochain... ».

« ... Voici l'Exconjuración du midy pour les équinoxes² :

« Je te conjure Satan, Belzébuth, Baran, Léviathan, à vous

5

5

5

11

êtres formidables, êtres d'iniquité, de confusion et d'abomination, à vous tous alerte, terreur et frémissement, prompts à ma voix et commandement, à vous tous Grands et Puissans Démons des quatre régions universelles, et à vous tous légions démoniaques, esprits subtils de confusion, d'horreur et de persécution, écoutez ma voix, frémissez lorsqu'elle se fera entendre chez vous tous en général sans distinction et en particulier dans chacune de vos opérations maudites, je vous commande par celui qui a prononcé peine de mort éternelle contre vous tous chefs des Démons régionnaires ainsi que contre vos adhérents séducteurs des mineurs spirituels Divins³. A toi directement *Satan*, je t'exconjure, te lie et te borne dans ta région formidable par le nom du Très Haut Dieu Eternel Vengeur et rémunérateur *Vaur*, dixième nom que le créateur a mis réversible à la puissance de son Etre mineur, pour avoir puissance et autorité sur toi et sur tous ceux qui sont à ta Domination Diabolique, que par ce même nom trois fois saint t'arrête éternellement et t'anéantisse dans tes abîmes de ténèbres et de privation spirituelle, *supé-*

1. Je vous ai envoyé un petit talisman triangulaire que vous retourneres d'une pointe à l'autre pendant votre travail de trois jours (*Lettre de Martinez de Pasqually à Willermoz*).

2. Lettre à Willermoz, 24 mai 1771.

3. Expression qui, chez les Illuminés, désigne l'homme.

rieure 10, majeure 7, inférieure 3 et mineure spirituelle Divine 4 que ma pensée s'opère sur toi, Satan, par ma toute puissance, et par celle de ceux qui m'environnent, que le créateur a assujetti spirituellement pour être mon appui, mon guide et mon bouclier invincible par toi et par aucun de tes adhérents contre lesquels je proteste pour une éternité et que j'abjure et maudis pour un tems immémorial. Je te commande Satan, par les quatre puissances Divines, Vabaham 10, Vakiel 10, Diamel 10, Araï 10 et par celle des quatre chefs spirituels Divins régionnaires Diaphas 8, Darmaïn 7, Memaiaï 3, Heli 4, que tu sois par l'éternel contenu dans les bornes que je te fixe, que tu sois dépourvu à jamais de toute puissance et correspondance avec moi, que toute action d'opération de ta part ne puisse parvenir chez moi que pour y être confondue et anéantie par moi selon mon pouvoir sur toi et sur tous les tiens, tes semblables et égaux comme toi en vertu et puissance Démoniaque, que je borne et lie dans la région méridionale pour ta plus grande honte et pour celle de toute ta cour impie, qu'il soit fait ainsi que je l'ai conçu et que la puissance de l'homme Dieu de la terre l'a prononcé.

Amen.

« L'on fera la même exconjuración pour *Belzébuth, Baran et Leviathan*, immédiatement après celle de *Sathan*, en plaçant le nom de chacun au commencement de chaque exconjuración.

« L'on présente le talisman dans l'angle du midy lorsque l'on fait les quatre conjurations.... ».

Cette formule, et les autres semblables, employées dans ces « travaux », devaient-elles avoir pour résultat d'éloigner ou d'appeler le mauvais ?

* * *

Quand dans une expérience de physique ou de chimie, par exemple, l'opérateur se place dans les conditions identiques à celles qui ont amené un première fois un phénomène, celui-ci se reproduit toujours. C'est une loi naturelle qui intervient. La cause n'est souvent pas immédiatement connue et beaucoup restent encore inexplicables pour le savant, mais cela n'empêche pas qu'il puisse régulièrement enregistrer le fait.

Dans les « travaux » des Sociétés Secrètes, il en est autrement. Ce n'est plus une loi naturelle, mais une volonté capricieuse surnaturelle qui agit.

« Lors même, écrit Saint Martin à Willermoz¹, que nous nous

1. Lettre du 25 mars 1771.

croyons dans les meilleures dispositions.. lorsque toutes les cérémonies sont employées avec le plus de régularité *la chose*¹ peut encore garder son voile pour nous tant qu'il luy plait, elle est si peu à la disposition de l'homme qu'il ne peut jamais, malgré tous ses efforts, être certain de l'obtenir. Il doit toujours espérer, toujours prier, voilà notre condition. L'esprit souffle où il veut, quand il veut, sans que nous sachions d'où il vient ny où il va. Vous en auriez donc pris une idée contraire si vous aviez pensé que les ordinations et les cérémonies eussent un effet aussi infaillible et aussi prompt que celui des lois de la nature corporelle ; dans celle-cy tout est passif, dans l'autre tout est libre puisque tout dépend des faveurs de l'esprit. Cependant la CONVENTION qu'il a bien voulu faire avec l'homme² a... un pouvoir qu'on ne peut pas nier, quand même on ne le sentirait pas, si ce pouvoir ne se manifeste pas dans un temps c'est dans un autre... »

Martinez est aussi affirmatif³ : « Ces sortes de choses ne sont point à la disposition seule de l'homme... Ce serait vous parler témérairement et impertinemment, si je vous disais que ces choses sont en mon seul pouvoir. Je ne suis qu'un faible instrument dont Dieu veut bien, indigne que je suis, se servir de moi, pour rappeler les hommes, mes semblables, à leur premier état de maçon qui veut dire spirituellement homme ou âme, afin de leur faire voir véritablement qu'ils sont réellement hommes-Dieu, étant créés à l'image et à la ressemblance de cet être Tout-Puissant...

« Quant à l'égard du succès que vous n'avez point encore reçu de la chose, il ne faut point que cela vous surprenne. La chose est quelquefois dure pour ceux qui la désirent trop ardemment avant le temps. Soyez constant, vous serez récompensé alors que vous y penserez le moins...⁴ ».

Willermoz s'inquiète. Il doute. Qu'est-ce que cette « Chose » dont on lui parle, que d'autres connaissent ? Martinez répond : « Les visions sont blanc, bleu, rouge clair ; enfin elles sont mixtes ou toutes blanches, couleur de flamme de bougie blanche, vous verrez des étincelles, vous sentirez la chair de poule par tout votre corps, tout cela annonce le principe de la traction que la chose fait avec celui qui travaille... De simples émules, que j'ai sous l'ordination du Grand Architecte, voyaient de nuit et de jour sans lumière, ni bou-

1. Les disciples de Martinez désignaient sous cette énigmatique appellation le collectif invisible de l'Ordre, et généralement tout principe des manifestations occultes. STANISLAS DE GUAITA : *La Clef de la Magie noire*, p. 442, note 2.

2. C'est moi qui souligne.

3. Lettre au même du 13 avril 1768.

4. Lettre du 7 avril 1770.

gie, ni autre feu quelconque... Ils vous font passer leurs certificats de vision, faits et signés de leur propre main, pour que vous soyez convaincu de leurs succès dans l'Ordre... Ils sont quatre : le frère de Hauterive, ancien capitaine ; Defore, capitaine d'artillerie ; de Fournier, neveu du grand prieur des Augustins de Paris ; Baron de Calvimont. Il y a aussi les frères Cabory, Schild, Marcadi...

« Ils ne voudraient pas tromper la chose, ni tromper les hommes de bonne foi par des illusions et se tromper eux-mêmes...

« Je n'ai jamais cherché à induire personne en erreur, ni tromper les personnes qui sont venues à moi de bonne foi pour prendre quelques connaissances que mes prédécesseurs m'ont transmises ».

Ainsi, Martinez Pasqually n'est pas l'inventeur de la théurgie qu'il enseigne, il ne fait que répéter ce qu'on lui a appris à lui-même. Par qui a-t-il été initié ? Il ne le dit pas.

Les Martinistes actuels¹ prétendent que son Maître aurait été Swedenborg et que l'initiation se serait faite à Londres. Ce n'est pas impossible, mais on n'apporte, en dehors de la tradition, aucune preuve, je crois.

En 1784, Willermoz n'a encore rien obtenu et Saint-Martin lui écrit :

« C'est manquer à la prudence et à la sagesse que de faire connaître la vraie science aux esprits qui ne sont pas propres à la voir sous son vrai jour. Mais prétendre mener les hommes à une vérité complète où ce point ne soit pas compris, je persiste à regarder cela comme impossible. Les sciences religieuses [lisez occultes] sont une grande chaîne où tout est lié... dès le moment qu'on touche à l'arbre de la science, on tromperait l'homme si l'on voulait l'empêcher de croire qu'il peut en manger les fruits... »

Ce texte est curieux, on croirait presque entendre un écho du dialogue de la Genèse entre Eve et le serpent.

*
*
*

Et ces travaux se font dans presque toutes les Loges d'Europe. Willermoz, de Lyon, dont l'ordre est présidé par le Duc d'Havré et de Croy, est en rapport avec les Ateliers de Suisse, d'Allemagne et du Nord de l'Italie. Il est un des promoteurs du célèbre Convent de Wilhelmsbad. Saint-Martin a des disciples jusqu'en Russie. Il est le directeur spirituel de la Duchesse de Bourbon², grande Maîtresse de

1. PAPUS, *Martinézisme et Franc-Maçonnerie*, p. 6.

2. Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans, Duchesse de Bourbon (1750-1822), Princesse de Condé, mariée le 23 avril 1770 au duc Louis-Henri-Joseph de Bourbon-Condé, dernier des Condé. Elle est la mère du duc d'Enghien. Elle était la sœur du duc de Chartres Philippe-Régis.

la Maçonnerie d'Adoption en France, et l'ami du duc de Chartres, grand Maître du Grand Orient de France, tristement célèbre sous le nom de Philippe-Egalité.

En Allemagne, Gichtel ¹, successeur de Boehme, reçoit la visite de « Sophia » la Sophie ou sagesse céleste.

En Angleterre, les Philadelphes de l'école de Jane Leade et de Pordage dominant dans les Loges supérieures. Saint-Martin est en rapports suivis avec la Duchesse de Wurtemberg, belle-mère du Tzar Paul I^{er}. Il va la visiter dans sa résidence d'été à Montbéliard.

Les Loges de la célèbre école du Nord, à Copenhague, reçoivent la visite de l'apôtre Saint-Jean. Le comte de Bernstorff, ministre des affaires étrangères, est en relations avec tous les Francs-Maçons d'Europe. Le « Cabinet ne fait pas un pas sans consultations physiques² ... ».

« Je crois, écrit Saint-Martin à son disciple³, que celui qui reçoit des communications externes et gratuites, comme à Copenhague, peut bien n'être pas trompé, mais je n'ai aucun moyen d'assurer la chose. Ceux de Copenhague me paraissent ne pas avoir des preuves suffisantes pour justifier leur confiance :

« 1^o Je ne les crois pas élus au premier degré... sans quoi ils n'auraient pas d'incertitudes, et n'auraient pas besoin de faire des questions.

« 2^o Je les vois passifs dans leur œuvre, je les vois opérés et non pas opérants...

« 3^o Les réponses qu'ils reçoivent quand ils demandent : *Es-tu la cause active et intelligente?* ne me prouvent rien, car l'ennemi peut tout imiter... et c'est au discernement de ces terribles imitations que conduit l'usage et la pratique des vraies opérations théurgiques...

« Je dois ajouter que si la puissance mauvaise peut tout imiter, la puissance bonne intermédiaire parle souvent comme la puissance suprême elle-même... nouvelle raison pour se tenir en garde contre les conclusions que l'on tire de la réponse : *oui...* »

Les Loges sont aussi Kabbalistiques. Et les mots « sacrés » prononcés d'une manière ésotérique jouent un grand rôle dans leurs travaux. Le pouvoir de ces mots est « énorme » ; il tient moins au mot lui-même qu'à la manière dont il doit être articulé.

1. Gichtel Johann, né à Ratisbonne en 1638, mort à Amsterdam en 1710

2. Lettre du Baron Kirchberger de Liebsdorf à Saint-Martin, décembre 1793.

3. Lettre au Baron de Liebsdorf du 23 janvier 1794.

« Quand on considère, dit Saint-Martin, avec quelle sagesse ce grand nom se module lui-même dans ses diverses opérations, on doit sentir combien nous serions imprudents de ne pas nous livrer aveuglément à son administration¹ ».

Et le baron de Liebisdorf écrit² : « Il me paroît que la doctrine de notre ami B[ehme] est que chaque mot prononcé devient substantiel, agit comme substance et cesse d'être seulement l'expression de notre pensée ».

Les Loges enseignaient encore la science des nombres. Saint-Martin a écrit un traité sur ce sujet Kabbalistique. Chaque nombre exprime une idée, une loi divine spirituelle ou élémentaire, sous une forme synthétique. Travailler sur les nombres est donc mettre en mouvement des pensées. Il faut les « manipuler » par l'addition et la multiplication qui contient leur plus grande vertu. Théorie nuageuse de Kabbale antique, venue par tradition dans les Sociétés secrètes.

Le baron de Liebisdorf parlant d'un adepte de Munich écrit : « Il envisage et emploie les nombres comme les échelons pour monter plus haut ; il m'a paru qu'ils sont entre ses mains un instrument intermédiaire pour communiquer avec les vertus ; il les indique dans son livre pour résoudre les problèmes de tous les genres. Je crois même que par eux il reçoit des réponses articulées qu'il traduit alors dans notre langue vulgaire... »

Saint-Martin terminait ses lettres par cette formule de Kabbale : « Je vous salue par tous les nombres qui vous sont connus ».

Un certain nombre de Loges s'occupaient d'alchimie, et beaucoup d'Ateliers élevés possédaient des laboratoires de chimie et de physique. Les recherches d'un moyen pour faire de l'or et de l'élixir de vie y étaient, nous l'avons vu³, en grand honneur. Cagliostro parcourra l'Europe et sera reçu dans toutes les Sociétés secrètes avec les plus grands égards parce qu'il dira posséder non seulement le moyen de faire de l'or et des pierres précieuses, mais aussi le secret d'une eau d'éternelle jeunesse, sans parler de ses pouvoirs en pneumatologie.

Le Mesmérisme trouvera ses plus fervents disciples dans les Loges maçonniques et dans la Maçonnerie d'Adoption.

Toutes les superstitions se sont réfugiées dans les Sociétés secrètes ; celles-ci ont pratiqué et conservé la tradition, plus ou moins

1. MATTER. *Saint-Martin*, p. 389.

2. Lettre du 29 juillet 1794.

3. N° de juin, page 450.

pure, de toutes les sciences occultes de l'antiquité païenne ¹. Il n'est pas de mode d'interroger l'au-delà qu'on n'y rencontre.

« Je sais qu'il y a aussi des personnes qui travaillent tout à fait élémentairement. En laissant tomber un rayon de soleil sur dix verres de cristal mystérieusement rangés, elles obtiennent, par la réfraction de ce rayon, à ce qu'elles prétendent, la manifestation des vérités et des vertus immuables...² ».



Le Grand Maître de l'école du Nord, fondateur d'une église et d'un rite maçonnique, le célèbre Emmanuel de Swedenborg n'a, lui, recours à aucun des moyens occultes. Il est en rapport direct avec le ciel, à la suite d'une vision.

Si, comme les Martinistes modernes le disent, d'après les traditions de leur ordre, Swedenborg fut l'initiateur de Martinez Pasqually, cette fameuse vision ne serait pas une apparition spontanée, mais le résultat de « travaux » théurgiques, exécutés à Londres dans l'auberge, où le voyant prenait ses repas, et « où, dit-il, je m'étais réservé une pièce afin de pouvoir y méditer en toute liberté sur des choses spirituelles³ ».

Sans entrer dans les détails particulièrement curieux de ce phénomène surnaturel, disons seulement que l'objet de cette vision déclare : « Je suis Dieu, le Seigneur, le Créateur et le Rédempteur ; je t'ai élu pour interpréter aux hommes le sens intérieur et spirituel des Saintes Ecritures ; je te dicterai ce que tu devras écrire ».

La dictée fut copieuse, car les œuvres théosophiques de Swedenborg comprennent un nombre respectable de volumes in-8°. Toute une bibliothèque, où le voyant raconte ses promenades dans les différentes planètes, dans le monde des esprits, ses conversations avec les anges et les morts.

Swedenborg jouit d'une autorité extraordinaire, on ne discute pas, ou du moins à peine, ses affirmations. Il a l'appui des Loges, c'est un des plus grands agents de la Franc-Maçonnerie internationale.

1. « Le symbolisme maçonnique constitue... un étrange assemblage de traditions empruntées aux anciennes sciences initiatiques. Il tient compte de la valeur kabbalistique des nombres sacrés et règle le cérémonial d'après les principes mêmes de la magie ; il dispose d'autre part, le soleil, la lune et les étoiles comme le veut l'Astrologie. Mais c'est l'alchimie philosophique, telle que la conçurent les Rose-Croix du ^{xviii} siècle, qui présente avec la Maçonnerie les analogies les plus frappantes. Il y a de part et d'autre identité d'ésotérisme... La Franc-Maçonnerie n'est à ce point de vue, qu'une transposition de l'alchimie ». OSWALD WIRTH, *Symbolisme hermétique*, p. 86.

2. Lettres du Baron de Liebisdorf à Saint-Martin

3. MATTEI, *Swedenborg*, p. 64.

Gustave III et le duc de Sudermanie se font ses protecteurs. Un duc de Brunswick couvre les frais d'édition de ses ouvrages. Tout lui réussit. Il n'y a pas d'ombres dans sa vie si extraordinaire.

Les têtes couronnées le consultent, comme le montre son aventure avec la reine de Suède. Nous en empruntons le récit à l'ouvrage de Matter sur le grand théosophe suédois : ¹

« Sur la fin de la même année (1761) pendant laquelle Swedenborg joua un rôle... considérable au Parlement de Stockholm, il figura dans les salons de la reine ² d'une manière si extraordinaire que sa renommée en tira plus d'éclat que de tout ce qui avait précédé dans sa merveilleuse carrière....

« Le Conseiller comte Scheffer vint un jour lui rendre visite et lui demander s'il ne voulait pas l'accompagner à la cour le lendemain. Swedenborg lui demanda pourquoi, sachant fort bien qu'il avait d'autres affaires que d'aller à la cour, il lui faisait cette proposition. Le comte Scheffer lui répondit que la reine avait reçu, quelques jours auparavant, de sa sœur la duchesse de Brunswick, une lettre où celle-ci parlait d'un article de critique qu'elle avait vu, dans le journal de Gœttingue, sur un homme de Stockholm prétendant s'entretenir avec les trépassés, et où la duchesse s'étonnait de ce que la reine ne lui en disait pas un mot dans ses lettres. La reine avait demandé immédiatement aux personnes présentes s'il y avait à Stockholm un homme pareil et s'il n'avait pas l'esprit aliéné. Le comte avait répondu que, bien loin de là, c'était au contraire un homme très raisonnable et très savant. Là-dessus la reine avait témoigné le désir de le voir, et le comte avait répondu qu'il était très lié avec lui et qu'il lui exprimerait ce désir. Il le pria en conséquence d'accepter une invitation. Swedenborg se rendit à la cour avec lui. Le roi et la reine ayant paru, s'entretinrent d'abord avec les ministres étrangers et avec les principaux personnages, et s'approchèrent ensuite du comte de Scheffer, qui leur présenta Swedenborg. La reine lui exprima son plaisir à le voir et lui demanda s'il était vrai qu'il avait commerce avec les trépassés, ce qu'il affirma. Elle demanda ensuite, si c'était là une faculté qui pouvait se communiquer à d'autres aussi ! — « Non ». — Mais qu'est-ce donc ? — « Un don de Dieu ou du Seigneur ». — Pouvez-vous conférer avec tout trépassé ou seulement avec certaines personnes ? — « Je ne le puis pas avec tous ; je vois ceux-là seulement que j'ai connus dans le monde, ainsi que les personnages royaux

1. MATTER, *Swedenborg*., p. 171 et suiv.

2. Louise Ulrique de Hohenzollern, sœur de Frédéric II, roi de Prusse, femme de Adolphe-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp, roi de Suède de 1751 à 1771, morte en 1782.

ou princiers, les héros illustres, les hommes éminents et savants que j'ai appris à apprécier personnellement ou par leurs actes et leurs écrits ; tous ceux par conséquent dont je me fais une idée nette. Et l'on comprend aisément que je ne puis, ni manifester ni avoir le désir de m'entretenir avec une personne que je n'ai pas connue ou dont je ne puis me faire aucune idée ». — Là-dessus la reine lui demanda s'il voudrait bien se charger d'une commission pour son frère mort récemment ?¹ — « De tout mon cœur ».

« Alors la reine, accompagnée du roi et du comte, se retira avec lui dans une embrasure de fenêtre et lui donna la commission dont elle voulait le charger. Il promit de s'en acquitter. Puis, invité à la table royale, où il devint l'objet de mille questions, il y répondit conformément à la vérité.

« Quelque temps après, le comte Scheffer étant revenu le voir, lui demanda s'il n'aurait pas envie de retourner à la cour, et il y consentit. La reine en le voyant lui dit aussitôt : « N'oubliez pas ma commission ». — « Elle est faite ». — Quand il lui en eut communiqué le résultat, elle fut très surprise, et se trouva mal. Revenue à elle-même, elle ne dit que ces mots : « Voilà ce qu'aucun mortel n'aurait pu me dire ».

« A ce récit nous joindrons maintenant celui qu'a recueilli et consigné dans deux écrits différents, selon des renseignements divers, le meilleur critique, le plus sceptique d'entre les penseurs et le plus profond des métaphysiciens de son temps, Emmanuel Kant.

« Le philosophe de Königsberg ne pouvait ni ignorer, ni faire semblant d'ignorer un fait aussi étrange et qui circulait dans toutes les cours du Nord, dans tous les cercles de la belle société.....

« Vers la fin de 1761, dit-il, M. Swedenborg fut appelé auprès d'une princesse que sa haute intelligence et sa connaissance du monde mettent presque au-dessus de la possibilité d'être trompée.

« La raison qui la porta à faire appeler Swedenborg, c'étaient les bruits généralement répandus sur ses prétendues visions. Après quelques questions, inspirées par le dessein de s'amuser de ces imaginations plutôt que par le désir de savoir des nouvelles de l'autre monde, elle le congédia en lui donnant une mission secrète du ressort de son commerce avec les esprits.

« Quelques jours après M. Swedenborg reparut avec la réponse, qui était telle que la princesse, de son propre aveu, en fut dans la

1. Auguste-Guillaume, prince de Prusse, né en 1722, mort le 12 juin 1758, marié à Louise-Amélie, princesse de Brunswick.

plus grande stupéfaction, disant qu'elle était véritable et que cependant aucun homme vivant n'avait pu la lui communiquer »¹...

« Dans tout le Nord, les femmes se préoccupaient vivement du récit. Mademoiselle Charlotte de Knobloch, la spirituelle amie de Kant, voulait en avoir son avis. Le grand critique fit une enquête et écrivit, deux ans plus tard, à Mademoiselle de Knobloch ce qui suit :

« Je tenais cette nouvelle d'un officier danois, mon ami et mon ancien élève, qui avait lui-même, avec beaucoup d'autres hôtes, à la table de M. Dietrichstein, l'ambassadeur d'Autriche à Copenhague, entendu lire la lettre où le baron de Lützen, ministre de Mecklembourg à Stockholm, lui apprenait qu'il avait assisté, avec le ministre de Hollande auprès de la reine de Suède, à la singulière histoire que vous connaissez, Mademoiselle. L'authenticité d'une telle nouvelle me rendit très perplexe. Car on peut difficilement admettre qu'un ambassadeur mande à un autre, pour en faire usage publiquement, sur la reine d'une cour près de laquelle il est accrédité et sur un fait auquel il dit avoir été présent, une nouvelle qui ne serait pas vraie. Pour ne pas rejeter aveuglément, par un autre préjugé, le préjugé sur les apparitions et les visions, je trouvai raisonnable de m'enquérir plus exactement de cette histoire. J'écrivis audit officier de Copenhague et le chargeai de toutes sortes d'investigations. Il me répondit, qu'il avait de nouveau parlé au comte Dietrichstein, que la chose était vraie et que le professeur Schlegel l'avait assuré qu'il n'y avait pas à en douter. Il me conseilla en même temps, partant lui-même pour l'armée sous les ordres du comte de Saint-Germain,² d'écrire pour les détails à M. de Swedenborg en personne. J'écrivis à cet homme singulier, et ma lettre lui fut remise par un négociant anglais de Stockholm. On écrivit à Königsberg, que ma lettre avait été bien reçue par M. Swedenborg et qu'il avait promis d'y répondre. Mais cette réponse ne vint pas.

« Dans l'intervalle, je fis connaissance avec un Anglais distingué [Kant dit fin] qui se trouvait à Königsberg l'été dernier, et que je chargeai, au nom de notre amitié, de prendre, à Stockholm même où il allait, des informations exactes sur le don merveilleux de M. de Swedenborg. D'après son premier rapport, ladite histoire, au témoignage des personnes les plus considérables de cette ville, s'est passée exactement telle que je vous l'ai racontée. A cette époque il n'avait pas encore vu M. de Swedenborg ; il espérait lui parler, quelque

1. *Rêves d'un visionnaire éclaircis par des rêves de métaphysique.* Œuvres de Kant, t. III.

2. Claude-Louis Comte de Saint-Germain, général, qui fut ministre de la Guerre français sous Louis XVI, était entré au service du Danemark en 1760. Il ne faut pas le confondre avec son homonyme, l'aventurier, agent international des Sociétés secrètes, prédécesseur de Cagliostro.

peine qu'il eût à se persuader de la vérité de tout ce que les gens les plus raisonnables de la ville racontaient de sa communication avec le monde des esprits. Bientôt ses lettres furent d'un autre ton. C'est que, depuis, il a parlé à M. Swedenborg ; il l'a même visité chez lui et il est dans une stupéfaction extrême au sujet de toute cette affaire. Swedenborg est un homme raisonnable, complaisant et ouvert. Il est savant, et mon ami m'a promis de m'envoyer, sous peu, quelques-uns de ses écrits. Il dit à mon ami, sans aucune réserve, que Dieu lui a donné la singulière qualité d'entretenir les trépassés à son gré ; il en appelle à des preuves tout à fait notoires. Interpellé au sujet de ma lettre, il dit l'avoir bien accueillie. Il y aurait répondu, n'était son dessein de faire connaître au public cette singulière affaire. Il irait donc à Londres au mois de mai de cette année, et y publierait son livre, où se trouverait la réponse à ma lettre ».

Parmi beaucoup d'autres grands personnages, le Landgrave de Hesse-Darmstadt était en rapport avec Swedenborg. Voici de curieux documents qui montrent, comme le récit précédent, par quels moyens les grands initiés de la Franc-Maçonnerie internationale s'emparaient de l'esprit des Princes.

Le Landgrave de Hesse-Darmstadt « était curieux des choses de l'autre monde, comme on le fut, l'est et le sera toujours. Il avait demandé à Swedenborg ce qu'il en était des *conversations* qu'il devait avoir eues avec deux personnages du royaume des esprits. Deux lettres de Swedenborg à ce prince, et une troisième à son ministre Venator, répondirent à la question avec autant de simplicité que s'il s'agissait de lui donner quelque nouvelle de cour ou de ville¹ ...

« ... Dans votre gracieuse lettre, vous me demandez comment je suis parvenu à être en société avec les anges et les esprits, et si cela peut être transmis d'une personne à une autre. Daignez donc recevoir avec bonté cette réponse.

« Le Seigneur notre Sauveur avait prédit qu'il viendrait de nouveau dans le monde, et qu'il y établirait une nouvelle Eglise. Il a fait cette prédiction dans l'Apocalypse, chap. XXI et XXII, ainsi qu'en divers endroits des évangélistes. Mais comme il ne peut venir de nouveau dans le monde en personne, il a été nécessaire qu'il le fît par le moyen d'un homme qui pût non seulement recevoir dans son entendement la doctrine de cette nouvelle Eglise, mais encore la publier par l'impression ; et comme le Seigneur m'y avait préparé dès mon enfance, il s'est manifesté en personne devant

1. MATTER. Swedenborg, p. 328 et suiv.

moi son serviteur, et m'a envoyé pour remplir cette fonction ; ce qui a eu lieu en 1745. Ensuite il a ouvert la vue de mon esprit, m'a ainsi introduit dans le monde spirituel, et m'a accordé de voir les cieux et plusieurs de leurs merveilles, ainsi que les enfers, et de parler avec les anges et les esprits ; et cela continuellement depuis vingt-sept ans. J'atteste en toute vérité que la chose est ainsi. Cette faveur du Seigneur à mon égard n'a eu lieu qu'à cause de la nouvelle Eglise dont je viens de vous parler, et dont la doctrine se trouve dans mes écrits.

« Le don de converser avec les esprits et les anges ne peut être transmis d'une personne à une autre, à moins que le Seigneur lui-même n'ouvre la vie de l'esprit de cette personne. Il est quelquefois accordé qu'un esprit entre en l'homme, et lui communique quelque vérité ; mais il n'est pas donné à cet homme de parler bouche à bouche avec l'esprit. C'est même une chose très dangereuse, parce que l'esprit entre dans l'affection de l'amour-propre, qui ne s'accorde pas avec l'affection de l'amour céleste.

« Quant à l'homme tourmenté par les esprits, j'ai appris du ciel que cela lui vient de la méditation à laquelle il s'est livré, mais qu'il n'y a pourtant aucun danger à craindre pour lui de leur part, parce que le Seigneur le garde. L'unique moyen de guérison est qu'il se convertisse et supplie le Seigneur notre Sauveur Jésus-Christ de le secourir. Je demeure avec respect, etc... »

Amsterdam, 1771.

« J'ai reçu et lu avec plaisir, Sérénissime Duc, la lettre dont vous m'avez honoré...

« Ce qu'on rapporte de la fille du prince Margrave en Suède est une fiction inventée par quelque bavard nouvelliste ; et je n'en avais pas entendu auparavant. [*Sic*]

« Quant à ce qu'on rapporte du défunt frère de la reine de Suède, cela est très véritable ; mais il ne faut pas regarder cela comme un miracle : ce n'est qu'un de ces *Mémorables* pareils à ceux insérés dans l'ouvrage dont je viens de parler ¹, sur Luther, Mélanchthon, Calvin et autres. Mais tous ne sont que des témoignages, que j'ai été introduit par le Seigneur dans le monde spirituel quant à mon esprit, et que je parle avec les esprits et les anges. Il est vrai aussi que j'ai conversé avec une personne nommée dans le journal cité, et il y a six mois avec le défunt roi de Pologne, Stanislas, dans une certaine société où il était et où personne ne savait que c'était

1. *La Vraie Religion chrétienne*, de Swedenborg.

lui. Il faisait consister tout le plaisir de sa vie à rester ainsi inconnu dans les assemblées et à y converser familièrement avec les esprits et les anges comme un d'eux. Je l'ai vu ensuite transféré dans la plage septentrionale, où j'ai appris qu'il avait été appelé par une société de catholiques à laquelle il préside.

« J'ai souvent aussi parlé avec le pontife romain dernier mort¹. Après son décès, il est resté un jour entier avec moi ; il me quitta ensuite et alla dans une société composée de Jésuites, à laquelle il présida pendant deux mois. Je l'ai vu aussi s'élever d'auprès d'eux, et il me fut donné de parler encore avec lui ; mais il ne m'est pas permis de rien publier de sa manière de vivre, ni de son état...

... Je suis avec respect...

Amsterdam, le 13 juillet 1771. »

Voici maintenant la lettre au ministre du prince, M. Venator :

«...J'envoie aujourd'hui ma réponse à la lettre que m'a écrite depuis peu le Sérénissime Duc votre prince, et par ordre j'y parle des conversations que j'ai eues avec deux personnages dans le monde spirituel. Mais ces conversations, ainsi que l'entretien de la reine de Suède avec son frère alors vivant que j'ai su par celui-ci dans le monde spirituel, ne doivent nullement être regardés comme des miracles ; ce ne sont que des témoignages que j'ai été introduit par le Seigneur dans le monde spirituel, et que j'ai été en société avec les anges et les esprits, afin que l'Eglise qui jusqu'à présent avait été dans l'ignorance touchant ce monde, sache que le ciel et l'enfer existent en réalité ; que l'homme vit après la mort comme auparavant et qu'ainsi il n'ait plus de doute sur son immortalité. Daignez, je vous prie, persuader au Sérénissime Duc, que ce ne sont point là des miracles, mais seulement des témoignages que je parle avec les anges et les esprits »....

Amsterdam, 13 juillet 1771. »

La Franc-Maçonnerie de Swedenborg met les initiés en rapport avec les habitants de l'au-delà. Il dit au docteur Beyer, professeur de littérature grecque et membre du consistoire, un des hommes les plus considérables de Gothenbourg : « Monsieur, à partir de ce jour, le Seigneur vous a introduit dans la société des anges, et vous en êtes environné dans cet instant même². »

1. Clément XIII, Rossonico né à Vende en 1693. Elevé au Souverain Pontificat le 6 juillet 1758. Mort le 2 février 1769. Il fit l'éloge de la *Compagnie de Jésus* dans la bulle *Apostolicum* en 1765, après l'expulsion des Jésuites du Portugal et leur suppression en France.

1, MATTER, Swedenborg, p. 241.

Robsam, commissaire du gouvernement à la banque de Suède nous apprend que « des veuves venaient le trouver pour s'informer de l'état de leurs maris dans l'autre monde...¹ ».

Les adeptes de l'occultisme eux-mêmes avaient recours aux lumières du voyant Suédois. Lavater lui écrivait le 24 août 1768² : « Félix Hess, un de mes amis qui est mort m'apparaîtra-t-il ? Quand et comment ? Me révélera-t-il quelque chose sur le bonheur des cieux et sur ma destinée pastorale ? Pourrai-je converser avec les anges et les trépassés, sans violer la loi de Dieu ? Comment obtenir cette faveur ? Le songe que j'ai eu le 9 juin venait-il de Félix ? »

* * *

Depuis l'antiquité la plus reculée les Ateliers des Sociétés secrètes ont toujours cherché à mettre leurs adeptes en relations avec les morts. Et l'occultisme contient de nombreuses traditions à ce sujet. Voici l'un des moyens enseigné par la théurgie. Il est rapporté par Christian, qui a donné de curieuses révélations sur l'initiation dans les loges de l'antiquité Egyptienne³.

« Cette expérience, écrit-il, a pour but d'évoquer les morts qui nous sont chers. J'en emprunte les formules à une théorie secrète fort antique. Ses résultats surnaturels m'ont été maintes fois attestés par quelques esprits, supérieurs à toute surprise des sens, et dont le témoignage parfaitement désintéressé me paraît irrécusable... Certains motifs personnels m'inclinent aussi à penser que des manifestations d'outre-tombe peuvent être obtenues si l'évocation s'accomplit dans un milieu convenablement préparé, à une époque déterminée⁴ et à l'aide de certains rites dont l'efficacité se réalise plus ou moins vivement selon le degré d'expansion du sentiment religieux qui nous anime...

« ...Voici, d'après la tradition théurgique, les dispositions d'esprit et les actes extérieurs qui sont nécessaires pour obtenir la manifestation des morts aimés...

« Il faut rentrer dans la pratique du culte, suivant la religion que l'on a reçue de ses pères...

« Ce n'est qu'après s'être ainsi préparé que l'on peut supporter sans péril pour la vie ou pour la raison, l'approche du monde invisible.⁵

1. MATTER, *Swedenborg*, p. 362.

2. MATTER, *Swedenborg*, p. 269.

3. CHRISTIAN, *Histoire de la Magie*, p. 653 et suiv.

4. Par les calculs astrologiques.

5. « Ceux qui, sans y être dûment préparés, s'aventurent dans le labyrinthe des Sciences occultes, s'exposent à y perdre, tout d'abord la raison, ensuite leur fortune et parfois même la vie. » OSWALD WIRTH. *Symbolisme hermétique*, p. 108.

« Le lieu choisi pour l'évocation n'est point indifférent... (il faut prendre, si possible, la chambre habitée par le défunt de son vivant).

« La fenêtre doit être masquée par des planches d'olivier hermétiquement jointes, afin de ne laisser pénétrer aucune lumière extérieure. Le plafond, les quatre parois latérales et le plancher seront revêtus d'une tenture de soie vert-émeraude, que l'évocateur ajustera lui-même avec des clous de cuivre, sans recourir à l'aide d'aucune main étrangère, parce que, dès ce moment, lui seul doit entrer dans ce lieu réservé qui prend le nom d'oratoire...

« Il faut au moins se procurer, ou faire peindre, avec la plus fidèle ressemblance possible, un portrait en pied de la personne, vêtue du costume et des couleurs qu'elle portait dans les derniers jours de sa vie. Ce portrait doit être adossé du côté de l'Orient, fixé par des attaches en cuivre et couvert d'un voile de soie blanche. On le surmonte d'une couronne composée de fleurs que préférerait la personne représentée.

« Devant ce portrait, on dresse un autel de marbre blanc, soutenu par quatre colonnettes terminées en pied de taureau. Sur la table de l'autel doit être incrustée une étoile à cinq pointes formée de lames de cuivre très pur et tracée d'après le modèle qu'offre le talisman d'Anaël, Génie planétaire de Vénus. Le centre de cette étoile, entre les lames, doit être assez large pour entourer le pied d'un réchaud de cuivre, en forme de coupe, contenant des fragments desséchés de bois d'aulne et de laurier. On pose près du réchaud une navette pleine d'encens. Une autre étoile à cinq pointes sera figurée sur des lignes parallèles (bleu céleste, jaune d'or, vert-émeraude et rouge-pourpre), sur une peau d'agneau mâle blanche et sans tache que l'on étend sous l'autel.

« Au milieu de l'oratoire se place un trépied de cuivre, de forme triangulaire, portant un réchaud semblable au précédent et contenant des fragments très secs de bois d'olivier.

« Près du mur, du côté du midi, l'en met un haut candélabre en cuivre, destiné à recevoir un cierge de cire blanche très pure qui doit seul éclairer le mystère de l'évocation.

« La couleur blanche de l'autel, de la peau d'agneau et du voile est consacrée à Gabriel, archange planétaire de la Lune et génie des mystères. La couleur des tentures et le cuivre appartiennent au génie de Vénus.

« L'autel et le trépied sont entourés, chacun, d'une chaîne de fer aimantée et de trois guirlandes composées de fleurs et feuillage de myrte, d'olivier et de rosier.

« Enfin du côté de l'Occident, et faisant face au portrait, il faut

disposer un dais également drapé de soie vert-émeraude, et reposant sur deux colonnettes triangulaires, faites en bois d'olivier et revêtues d'une feuille de cuivre très pur. Entre le mur et chaque colonnette du côté du Nord et du côté du Midi, la tenture doit tomber à longs plis jusqu'à terre, de manière à former une sorte de tabernacle ouvert du côté de l'Orient. Au pied de chaque colonnette se place un sphinx accroupi, sculpté en marbre blanc comme l'autel. Le sommet de la tête de chaque sphinx est creusé pour recevoir un réchaud de cuivre destiné à brûler des parfums. C'est sous ce dais que se manifestera l'apparition, et il faut se souvenir que l'évocateur doit se tourner vers l'Orient pour prier et vers l'Occident pour évoquer.

« Avant d'entrer dans ce petit sanctuaire, consacré à la religion des souvenirs, l'évocateur se revêt d'une robe de soie bleu d'azur, attachée par des agrafes de cuivre dans chacune desquelles est enchâssée une émeraude. Sur la tête il porte une tiare entourée d'un cercle fleuronné de douze émeraudes et d'une couronne de violettes. Il applique sur sa poitrine le talisman de Vénus¹ suspendu à un ruban bleu d'azur. Au doigt annulaire de sa main gauche, il passe un anneau de cuivre enchâssant une turquoise. Il marche avec des souliers de soie bleu d'azur et se munit d'un éventail en plumes de cygne pour écarter, au besoin, la fumée des parfums.

« L'oratoire et tous les objets... doivent être consacrés un vendredi pendant l'une des heures qui appartient au génie de Vénus. Cette consécration se fait en brûlant des violettes et des roses dans un feu de bois d'olivier. On a dû ménager dans quelque partie de l'oratoire, un conduit ventilateur qui livre passage à l'exhalaison des vapeurs, mais sans laisser filtrer la lumière du dehors.

« Lorsque ces préparatifs sont achevés, l'évocateurs impose vingt et un jours de retraite, qui commencent par l'anniversaire de la naissance ou de la mort de la personne aimée...

1. L'auteur donne à la page 351 la manière de construire ce talisman astrologique. En voici le résumé :

Pour faire le talisman de Vénus, il faut prendre une plaque de cuivre très pur taillée circulairement dans les dimensions d'une médaille ordinaire et parfaitement polie sur les deux faces. Sur la première, on grave avec un burin à pointe de diamant, l'image de la lettre G d'après l'alphabet des Mages, enfermée dans un pentagramme.

Sur la deuxième face, on grave une colombe, au centre d'une étoile à six pointes et entourée de lettres composant le nom de Suroth. Génie planétaire de Vénus d'après l'alphabet des Mages.

Le moment propice pour faire l'opération est soumis à certaines conditions astrologiques.

La consécration de cette amulette consiste à exposer le talisman à la vapeur d'un parfum composé de violettes et de roses que l'on brûle avec du bois d'olivier, dans un réchaud de terre qui n'ait servi à aucun autre usage et qu'il faut réduire en poussière et enfouir dans un lieu désert après l'opération. Le talisman est ensuite enfermé dans un sachet de soie verte ou rose que l'on fixe sur la poitrine par des liens de même étoffe qui s'entrelacent et se nouent en forme de croix.

« Chasteté absolue d'actes et de pensées..., il ne fera chaque jour qu'un seul repas composé de pain, vin, racines et fruits... profonde solitude...

« Chaque jour, un peu avant minuit, l'évocat se revêtira du costume consacré. A minuit sonnant, il entrera dans l'oratoire en portant de la main droite un cierge allumé et de l'autre un sablier. Le cierge sera placé sur le candélabre, et le sablier, sur l'autel, marquera l'heure. L'évocat procédera ensuite au renouvellement de la couronne de fleurs et des guirlandes. Puis il découvrira le portrait et immobile devant l'autel.. (il restera en méditation sur la personne aimée).

« Lorsque le récipient supérieur du sablier sera épuisé, l'heure de méditation sera finie. L'évocat allumera à la flamme du candélabre les petits fragments de bois d'aulne et de laurier que contient le réchaud placé sur l'autel ; puis, prenant dans la navette une pincée d'encens, il en jettera trois fois sur le feu en prononçant ces paroles : *« Gloire au Père de la vie universelle, dans la splendeur des hauteurs infinies, et paix, dans le crépuscule des profondeurs sans fin, aux Esprits de bonne volonté »*.

« Il revoilera ensuite le portrait et, reprenant son cierge à la main, sortira de l'oratoire en reculant lentement jusqu'au seuil. Le même cérémonial aura lieu tous les soirs, à la même heure de minuit, pendant les vingt premiers jours de la retraite. La couronne suspendue au portrait, ainsi que les guirlandes qui entourent l'autel et le trépied, doivent être renouvelées à chaque visite. Les fleurs et feuillages flétris seront brûlés dans une chambre voisine de l'oratoire, et l'évocat y conservera leur cendre, à laquelle il réunira les cendres recueillies après chacune des visites qui suivront.

« Le vingt et unième jour étant arrivé, l'évocat fera son possible pour n'avoir besoin de communiquer avec qui que ce soit ; s'il ne peut absolument se dispenser de quelque entrevue, il devra ne point parler le premier, et renvoyer toute affaire au lendemain. A midi sonnant, il dressera, dans l'oratoire, une petite table ronde couverte d'une nappe de lin d'une parfaite blancheur et qui n'ait jamais servi. Il y posera deux calices de cuivre, un pain entier et un flacon de cristal contenant du vin très pur. Le pain sera rompu non coupé ; le vin sera dans les deux calices. L'évocat offrira à la personne défunte la moitié de cette communion mystérieuse qui sera, ce jour-là, son unique aliment. Il mangera, debout et en silence, l'autre moitié, devant le portrait voilé et à l'unique clarté d'un cierge. Puis il se retirera comme à l'ordinaire en se reculant jusqu'au seuil. Le pain et le calice doivent être laissés sur la table.

« Le soir venu, à l'heure solennelle, l'évocat apportera dans

l'oratoire du bois de cyprès bien desséché, qu'il allumera sur l'autel et sur le trépied. Il jettera sur la flamme de l'autel trois pincées d'encens, en l'honneur de la *Puissance suprême* qui se manifeste par l'*Intelligence perpétuellement active* et par la *Sagesse absolue*. Quand le bois des deux réchauds sera réduit en charbon, il réitérera la triple offrande de l'encens sur l'autel, et en jettera sept fois sur le feu du trépied, en l'honneur des sept Génies médiateurs qui accomplissent les divines volontés. Pendant chaque évaporation du parfum sacré, il répétera la doxologie : « *Gloire au Père de la vie universelle*, etc. ». Ensuite se tournant vers l'Orient, il invoquera Dieu par les prières du culte que professait vivante la personne évoquée.

« Après ses prières, se tournant vers l'occident, il allumera les réchauds posés sur la tête de chaque sphinx, et quand le charbon de cyprès sera en pleine combustion, il le couvrira de violettes et de roses parfaitement desséchées. Puis il éteindra le cierge qui éclaire l'oratoire et se mettant à genoux devant le dais, entre les deux colonnes, il parlera mentalement à la personne aimée avec affection et foi. Il la suppliera de se montrer et renouvellera sept fois cette adjuration mentale sous les auspices des sept Génies providentiels, en s'efforçant d'élever son esprit au-dessus des faiblesses de la nature humaine.

« Enfin l'évocateur, les yeux fermés et la face couverte de ses deux mains appellera à haute voix, mais avec douceur, la personne évoquée, en prononçant trois fois tous ses noms.

« Quelques instants après le troisième appel, il étendra lentement ses bras en croix, et ouvrant les yeux, il verra, devant lui, l'être aimé, parfaitement reconnaissable, c'est-à-dire sa substance éthérée qui s'est séparée du corps terrestre et mortel et que les maîtres kabbalistes nomment *périsprit* (enveloppe fluide de l'âme), conservant la forme humaine affranchie de ses infirmités, et les traits distinctifs par lesquels se manifeste l'impérissable individualité de notre essence. L'évocateur et la personne évoquée pourront s'entretenir et se comprendre en silence par une mutuelle et mystérieuse transmission de leur pensée... »

L'apparition « indique enfin le temps où l'évocation pourra se renouveler.

« Quand elle a disparu, l'évocateur doit se retourner du côté de l'Orient rallumer le feu de l'autel et faire une dernière offrande d'encens. Puis il détache la couronne et les guirlandes, reprend son cierge et se retire en faisant face à l'Occident, jusqu'à ce qu'il soit sorti de l'Oratoire. Son dernier devoir est de brûler les derniers débris de feuillage et de fleurs. Leur cendre réunie à toutes les

cendres recueillies, pendant les vingt jours précédents, sera mêlée avec de la semence de myrte, puis portée et enfouie **secrètement** dans un champ, à une profondeur que n'atteigne point le soc de la charrue... ».

La doctrine théurgique a prévu le cas d'insuccès ; elle conseille de recommencer l'épreuve « en y apportant plus de précautions et de recueillement, et elle affirme qu'une troisième tentative n'est jamais sans résultats, à moins que l'évocateur ne soit dominé par quelque vice invétéré devenu en lui comme une seconde nature ».

On retrouve dans le rituel de cette évocation beaucoup de similitudes avec les prescriptions de Martinez de Pasqually ¹. Certains détails diffèrent, mais le fond est toujours le même ; un mélange d'astrologie et de formules kabbalistiques.

* * *

Les agents supérieurs des Sociétés secrètes ne se contentent pas de leurs rapports avec le surnaturel et leur rôle sur la terre est loin de demeurer passif, comme le prétendent, plus ou moins sincèrement quelques hauts Adeptes modernes. Ce sont de grands voyageurs. Ils visitent les Loges, afin de les enseigner et de maintenir les traditions initiatiques.

« Si je suis sorti quelquefois de ma patrie pour aller dans les pays étrangers, écrit Swedenborg, il n'y eut à cela de ma part, d'autre motif que le désir de FAIRE DES USAGES et DÉVOILER DES ARCANES qui m'avaient été confiés².

De même pour Saint-Martin, *sa grande affaire* était son œuvre de missionnaire, la communication de ce qu'il appelle *ses objets*.

« On a souvent attribué la résolution de Saint-Martin de voyager à l'étranger à son goût exagéré des choses secrètes et à son amour pour ces mystérieuses traditions dont plusieurs associations renommées se prétendaient les dépositaires³ ».

Mais s'il est relativement facile de suivre les déplacements de ces grands Adeptes, il est impossible de trouver dans leurs écrits, assez

1. « L'antique nécromantie savait faire apparaître les ombres et les galvaniser artificiellement, pour leur arracher des gestes ou des paroles. Martinès de Pasqually était manifestement instruit de pratiques de ce genre, de même que Cagliostro et d'autres charlatans, car ceux qui se livrent à de pareilles fantasmagories ne méritent pas d'autres titres. Ce sont des sorciers bien plus que des Mages, des batoleurs habiles à illusionner leur clientèle. Quant au véritable initié, il ne cherche à éblouir personne ; son ambition est de passer inaperçu et de réaliser ses miracles sans que nul ne s'en doute. » (*Le Grand Livre de la Nature ou l'Apocalypse philosophique et hermétique*, préface d'OSWALD WIRTH, p. 10).

2. C'est moi qui souligne ces deux expressions dont on comprend la signification occulte

3. MATTER. *Saint-Martin*, p. 129.

copieux cependant, le moindre renseignement un peu détaillé sur les motifs de ces nombreuses pérégrinations. Non seulement ils se taisent sur le but, mais ils sèment leurs notes de « fausses indications de lieux et de noms » suivant « les habitudes maçonniques ¹ » afin d'égarer les recherches.

Swedenborg commence à sortir de sa patrie en 1710, il a vingt-deux ans. Il va en Angleterre, à Londres, à Oxford ; en Hollande, il visite Amsterdam, Utrecht, Bruxelles, puis vient en France.

Rentré en Suède, il en repart en 1721 pour aller à Copenhague, Hambourg, Amsterdam, Aix-la-Chapelle, Liège, Cologne, Leipzig. Il parcourt le Brunswick, le Hanovre, le Limbourg ; à Blackenbourg le duc de Brunswick, Louis-Rodolphe, l'aide à publier un ouvrage scientifique.

En 1733, nouveau déplacement : Stralsund, Greifswald, Friedland Strelitz, Furstemberg, Berlin, Dresde, Prague, Carlsbad, Leipzig, etc.

En 1736, il visite la Hollande, vient de nouveau en France et pousse jusqu'en Italie ; au retour il s'arrête à Copenhague.

En 1740, il va à Amsterdam, puis à La Haye et à Londres (1744-45). C'est là qu'il reçoit sa grande mission théosophique. Mais on voit qu'il n'a pas attendu cette mission pour parcourir l'Europe au moment où, sur l'initiative de la grande Loge d'Angleterre, les Ateliers maçonniques se multiplient dans les pays qu'il parcourt. En 1747 il est de nouveau à Londres après un séjour en Suède.

De 1749 à 1756, il séjourne en Angleterre. Nous l'y retrouvons en 1758. De 1759 à 1762, Swedenborg reste en Suède. A cette dernière date, il part pour la Hollande. Il revient à Amsterdam en 1765 en passant par Londres après un court séjour à Stockolm. En 1766, il est à Londres, puis rentre en Suède et revient à Amsterdam en 1768 jusqu'en mars 1769. En juin de cette même année, on constate sa présence à Paris où il a une entrevue avec Saint-Martin. De Paris, Swedenborg se rend à Londres « où il avait ses amis les meilleurs et les plus utiles pour ses travaux ² ». Il retourne en Suède d'octobre 1769 à juillet 1770, époque où on le retrouve à Amsterdam. En 1771, il est à Londres où il meurt en mars 1772, à l'âge de 84 ans, avec les secours d'un ministre protestant de l'Eglise Suédoise, Férélius, qui a publié le récit de la dernière communion ³ du chef de la nouvelle Église, suivant le rite de la religion dans laquelle il était né.

1. MATTER, *Saint-Martin*, 107.

2. MATTER, *Swedenborg*, p. 296.

3. id. p. 346.

Au milieu de tous ses voyages, Swedenborg publiait de nombreux ouvrages écrits, à partir de 1745, sous la dictée surnaturelle « Angélique » selon lui. Il est fort probable qu'il trouvait auprès des Loges internationales l'assistance nécessaire pour la divulgation de sa doctrine et l'établissement non seulement d'une nouvelle Eglise mais encore de l'Ordre maçonnique dit Swedenborgien.

Saint-Martin et son maître Martinez Pasqually furent aussi de grands voyageurs. Si l'on est peu renseigné sur les déplacements de celui-ci, on connaît mieux les pérégrinations du premier. On le voit successivement à Lyon, à Strasbourg, en Italie, en Allemagne, en Angleterre. « Sans que ni lui ni personne ne dise la vraie raison de ses voyages hors de France »¹. Il forme des élèves. A Londres, il est en relations avec les membres de la Société Philadelphienne, disciples de Jane Leade et du Docteur Pordage. Il se lie avec William Law, ministre anglican, traducteur de Boehme, avec le comte de Divonne, le prince Alexis Galitzine, M. de Worousow, ambassadeur de Russie, Lord Beauchamps, fils de l'ancien ambassadeur d'Angleterre à Paris, lord Hereford. La marquise de Coislin, ambassadrice de France le patronne... Et les Loges l'accueillent et le soutiennent.

Cagliostro aussi fut un grand voyageur.

C'est une tradition maçonnique qui date de loin². Toujours au moment des périodes de grande activité des Sociétés secrètes, on trouve ainsi des personnages à allures plus ou moins énigmatiques, hommes ou femmes, qui parcourent le monde et sont accueillis à bras ouverts dans tous les rangs de la Société.

Les voyages coûtent cher. Ils sèment l'or sur leur passage, ont quelquefois un train de grand seigneur — ou de millionnaire — et personne ne leur connaît de ressources. Cette tradition-là n'est pas perdue. Nous en avons eu de curieux exemples sous les yeux, de nos jours. Madame Blawasky, Madame Annie Besant, pour ne citer que les plus connues rentrent, plus ou moins, dans cette catégorie.

On peut suivre ainsi l'action judéo-maçonnique à la trace.

A la fin du dix-huitième siècle, tous ces Illuminés sont à la tête du mouvement qui doit déchaîner la tempête. Un vent de folie souffle sur l'Europe. « Swedenborg, le noble membre de l'ordre équestre et le fidèle sujet de son roi, parle des diverses formes de gouvernement comme un homme de 1793 »³. Et cela au nom du

1. MATTER, *Saint-Martin*, p. 83.

2. « Nous avons dit aussi que nul ne circulait de par le monde, nul ne voyageait autant que ces propagateurs de l'occulte. Voyez les biographies d'Agrippa ! [Cornélius Agrippa]. Il naît à Cologne... De Cologne il passe à Dôle, à Londres, à Paris, à Metz ; le voici en Italie... ; aux Pays-Bas... enfin il meurt (1535) à Grenoble. » (PAUL ANTONINI, *Doctrine du Mal*, p. 256.)

3. MATTER, *Swedenborg*, p. 54 et suiv.

Seigneur. La république est une « forme de gouvernement qui plait à Dieu plus que celle d'un gouvernement absolu, comme on le voit aussi par l'histoire romaine. Dans une république... le plus grand et le plus petit s'y estiment égaux à des rois, à des supérieurs... point de sujets. Tous y sont directement gouvernés par la main du Maître Suprême, celle de Dieu... »

Saint-Martin était « attaché dès le début aux nobles aspirations du pays, il en parle avec la même fermeté en 1792 qu'en 1789¹. Il se trouvait à Paris au 10 août 1792. Et le 21 janvier 1793, à Amboise, il écrit sur son journal « supplice de Capet² » et « j'étais à Petit-Bourg lors de l'exécution d'Antoinette le 16 octobre 1793³ ». Il ne nous dit pas si ces expressions caractéristiques lui ont été dictées par le *philosophe inconnu* qui a inspiré ses ouvrages théosophiques. Mais c'est probable, puisqu'il écrit : « Tout est lié dans notre grande Révolution où je suis payé pour y voir la main de la Providence⁴ » — La main qui châtie, hélas ! — « Révolution qui tient à des bases inconnues à ceux qui, dans ce grand drame, ont été passifs ou actifs⁵ ».

Pour être fixé sur la nature de l'agent qui a conduit tous ces « passifs ou actifs » il n'y a qu'à retenir la phrase suivante que Saint-Martin écrit au baron de Liebisdorf : « Quant à tous les détails magnétiques et somnambuliques que vous m'envoyez, je vous en parle peu, parce que ces objets ont été si communs et si multipliés chez nous, que je doute qu'en aucun lieu du monde ils aient eu plus de singularité et de variété ; et comme l'astral joue un très grand rôle là dedans, je ne serais pas étonné qu'il en eût jailli quelques étincelles dans notre révolution, ce qui a pu influencer sur la complication et la rapidité des mouvements⁶ ».

L'influence des Loges était telle qu'en 1791 on avait porté Saint-Martin avec l'abbé Siéyès, Condorcet et Bernardin de Saint-Pierre sur la liste des personnes parmi lesquelles on devait choisir l'instituteur du jeune dauphin⁷.

De passage à Paris en 1794-95, Saint-Martin « alla monter sa garde au Temple, où végétait encore le jeune prince dont il avait dû devenir le précepteur, privé de sa liberté, de sa famille, de toute instruction, souvent même de nécessaire⁸ ». Le temps avait marché,

1. MATTER, *Saint-Martin*, p. 198.

2. Id., p. 200.

3. Id. p. 208.

4. Id. p. 227, lettre du 29 brumaire an III.

5. Id. p. 273.

6. MATTER, *Saint-Martin*, p. 378.

7. Id. p. 228.

8. MATTER, *Saint-Martin*, p. 229.

le cordonnier Simon tenait l'emploi que devait occuper le théosophe d'Amboise. La Franc-Maçonnerie opérative avait pris le pas sur la Franc-Maçonnerie spéculative.

C'est que depuis la Grande Matrice du duc de Chartres, les Loges françaises, devenues des instruments entre les mains des amis de ce prince ambitieux, s'étaient peu à peu transformées en clubs politiques. La démocratie, puis la démagogie bourgeoise les avaient envahies. La grande peur d'abord, la terreur ensuite furent leur œuvre.

Tout cela était voulu et mené par le Grand Maître des Sociétés secrètes; par l'être surnaturel qui répondait aux évocations théurgiques de Swedenborg, de Martinez Pasqually, de Saint-Martin, de Willermoz et de leurs amis.

Mais ceux-ci qui, au point de vue social et intellectuel, constituaient incontestablement l'aristocratie de la Franc-Maçonnerie ne se laissèrent pas déposséder sans lutter.

Les événements, qui dans les dernières années du dix-huitième siècle, ensanglantèrent la ville de Lyon, en particulier, ce foyer d'illuminisme et de théurgie, sont une phase remarquable de cette résistance.

L'intelligence fut vaincue; la brute prit la domination. Et alors se déployèrent cyniquement tous les instincts de sang, de basse débauche et de crapuleuses jouissances, dont le dévergondage plus délicat des fêtes élégantes données dans les Loges d'adoption, n'avait été que le prélude raffiné.

Ceux des Illuminés qui ne tournèrent pas à la démagogie, et qui ne furent pas emportés par la tourmente, regardaient étonnés les fruits produits par leurs « travaux ». Ils ne comprenaient plus.

La « chose », qui répondait à leurs évocations savantes, ne leur avait pas annoncé l'avènement de cette tourbe grossière.

Cependant, occultisme spéculatif et opérations sanglantes, tout servait les desseins d'une volonté dont les uns et les autres étaient les jouets. Les Illuminés s'étaient livrés à elle dans leurs opérations théurgiques et par eux, elle avait possédé la démocratie, c'est à dire la force du nombre.

Ce n'était là qu'un épisode dans la lutte qui durait depuis dix-huit siècles entre l'Eglise de Jésus-Christ et le paganisme vaincu mais non entièrement détruit.

Et l'influence exercée par la Maçonnerie théurgique, dans les cours du Nord, explique comment la Révolution tint si facilement tête à l'Europe

Napoléon parut un moment museler le monstre, il ne fut que son serviteur et s'il eut l'air de rétablir la paix religieuse, on sait par

quelles brutalités contre le Saint-Père il paya le concours des Sociétés secrètes.

La bataille se continue, extérieurement dans le monde et intérieurement dans le sein de la Franc-Maçonnerie.

Les intellectuels, qui recherchent dans les « travaux de l'illumination » sous toutes leurs formes, les secrets de l'au-delà, existent toujours et regardent avec un fraternel mépris la démocratie, qui a fait des Loges de simples comités politiques. Ces esprits plus élevés se croient en possession des véritables traditions maçonniques et supportent avec impatience le joug des bas Ateliers, dont, avec une loyauté bien maçonnique, ils divulguent les prétendus secrets et les agissements aux anti-maçons militants, qui fréquentent chez eux.

Mais ils se gardent bien de leur livrer, en même temps, les arcanes ésotériques de la secte, qui font encore sa force.

Et dès qu'il s'agit de lutter contre la Sainte Eglise, tous ces frères ennemis ont tôt fait d'oublier leurs divisions et de s'entendre. Si nous les imitions, sous ce rapport, peut-être serions nous moins faibles.

Pour n'être point ésotérique, cet appel à l'union, s'il était entendu, nous donnerait une puissance invincible. C'est une tradition qui, pour n'avoir rien d'hermétique, n'en est pas moins vieille. Elle nous vient de Celui qui a vaincu le prince du monde païen et Franc-Maçon.

CHARLES NICOLLAUD.

LA FRANC-MAÇONNERIE

ET L'ÉGLISE GRECQUE

C'est au XVIII^e siècle que, du moins sous sa forme moderne, la franc-maçonnerie prit en Occident un développement sérieux ; dès 1738, elle fut frappée de condamnation par le pape Clément XII, condamnation renouvelée en 1751 par Benoît XIV, et si souvent depuis par les successeurs de ces Pontifes. Vers la même époque, la secte faisait son apparition en Orient, où l'orthodoxie, d'accord pour une fois avec l'Eglise romaine, ne lui ménageait pas un très tendre accueil.

Nous sommes renseignés là-dessus par deux documents contemporains. Le premier est un curieux passage du Βίβλος βασιλειῶν de Constantin Dapontès.

Constantin avait succédé en 1739 à son père comme consul d'Angleterre pour l'île de Scopelos et ses dépendances. En relations ordinaires avec les négociants anglais, il se fit sans doute renseigner par eux sur la franc-maçonnerie. Aussi a-t-il pu, au VI^e livre du poème susmentionné, ajouter une longue note sur l' « hérésie des crépisseurs ou francs-maçons » *κονιάτων ἡγουν τῶν φαρμακούνιδων* ; il y décrit par le détail la réception d'un nouveau membre, puis ajoute¹ :

« La Société fut dénoncée à la Grande Eglise sous le patriarchat de Païsios par Néophyte, métropolitain de Smyrne, les crépisseurs ayant envahi cette ville. Néophyte prononça contre eux plusieurs discours et lança de terribles anathèmes contre ceux qui les fréquenteraient, leur Société secrète n'étant qu'une démonolâtrie. De

1. CONSTANTIN DAPONTÈS, Βίβλος βασιλειῶν I. VI, cité par ALEXANDRE DE LAVRA, Ποικίλη ἱστορία, dans Νεολόγου ἑβδομαΐα ἐπιθεώρησις, t. II, p. 1.008. Sous ce titre, plusieurs morceaux inédits de Dapontès. Sur Dapontès, voir la notice d'E. LEURAND, Ephémérides Daces. Paris, 1896, t. III, p. IX-LXXXIV, le prologue de GABRIEL SOPHOCLES, dans son édition du Κηπος χαρίτων de Dapontès ; Athènes, 1880 ; l'article Dapontès, par Mgr L. PETIT, dans VACANT-MANGENOT, Dictionnaire de théologie catholique, t. IV, col. 140.

Smyrne, les crépisseurs passèrent à Constantinople, à Galata, où ils firent quelques adeptes, mais d'où ils furent expulsés par les autorités.... C'est en 1747 que ces crépisseurs s'étaient établis à Smyrne ».

D'un autre côté, M. Gédéon¹ nous dit avoir lu dans un manuscrit du mont Athos, qu'en 1744 ou 1745, la Grande Eglise ayant appris la fondation d'une Loge à Galata, une lettre synodale condamna la Société secrète. Dans un article sur *l'Eglise et la science au XVIII^e siècle*², il est plus explicite :

« En 1744 fut établie à Galata de Constantinople la première Loge de francs-maçons, que Césaire Dapontès, qui nous a laissé sur eux quelques renseignements dans un manuscrit inédit, appelle crépisseurs.... Les membres de cette Loge, ayant attiré l'attention de la Grande Eglise, furent condamnés par le patriarche Païsios, ancien métropolitaine de Nicomédie. Des lettres patriarcales à leur sujet furent envoyées de tous côtés ; aucune n'est parvenue à notre connaissance ».

La lettre ou les lettres de Païsios, si elles furent écrites, comme c'est probable, ne durent l'être que dans les premiers mois de 1748, qui est la dernière année du troisième patriarcât de Païsios II.

Le document que nous allons donner plus bas confirme, en effet, les données de Dapontès. C'est une lettre³ du comte des Alleurs⁴, ambassadeur de Louis XV à Constantinople, au marquis de Puyzieux, que nous transcrivons en entier :

Constantinople, le 24 novembre 1748.

« Monsieur, je dois vous rendre compte d'une chose assez particulière qui s'est passée au sujet des francs-maçons. Plusieurs négociants anglais de cet Ordre avaient tâché d'engager d'autres négociants français à prendre part dans cette confrérie, et je crois qu'ils y étaient parvenus. L'assemblée générale se tenait à Péra, dans la maison d'un drogman d'Angleterre. M. l'archevêque de Carthage⁵ et l'abbé Barrestrelly⁶, vicaire de Smyrne, sont venus me prier d'arrêter le cours de ces assemblées, défendues par une Bulle du Pape, qui excommunia les francs-maçons. Il me demanda mon sentiment sur ce qu'il devait faire en conséquence des ordres rigoureux qu'il avait de la cour de

1. M. GÉDEON, *Πατριαρχικοί πύκνες*. Constantinople, 1887, p. 641.

2. Dans *Ἑλλησιαστική ἀλήθεια*, t. VIII, 1887, p. 283.

3. A. RABATH, *Documents inédits pour servir à l'histoire du christianisme en Orient*. Paris, 1907, t. I^{er}, p. 134-136.

4. Roland Puchot, comte des Alleurs, ambassadeur de 1747 à 1754.

5. Jérôme Bonz, de Ragnac, du clergé séculier, d'abord évêque de Marciana et Trébigne, puis archevêque de Carthage in partibus et vicaire apostolique à Constantinople de 1731 à 1750. A. BELIN, *Histoire de la latinité de Constantinople*, 2^e édit. Paris, 1894, p. 357.

6. Jean-Baptiste Barrestrelly, de Constantinople, plus tard évêque de Chio, et de 1772 à 1777 vicaire apostolique à Constantinople. A. BELIN, *op. cit.*, p. 359.

Rome à cet égard. Je lui dis que je parlerais au député de la nation française, auquel j'ordonnerais d'interdire toute assemblée de cette espèce ; qu'au surplus, je ne lui conseillais pas de faire un si grand éclat, à cause des Anglais et des Hollandais, qui seraient peu intimidés par la Bulle et qui s'acharneraient, au contraire, à chercher des prosélytes.

« A peu près dans le même temps est arrivé ici le Sr de Balone, dont je crois que les affaires en France ne sont pas bonnes, et qui s'est flatté de trouver des ressources à Constantinople pour les rétablir. Ne sachant où loger à Péra, la maison du drogman d'Angleterre étant vide, on lui a offert un logement dans cette maison, qu'il a accepté. Sur ces entrefaites, les moines catholiques, les prêtres grecs et arméniens se sont réunis pour avertir les Turcs de ce qui se passait. Les premiers ont fait accroire aux Turcs que les francs-maçons étaient sorciers, les autres prêtres schismatiques, que c'était un moyen nouveau de faire des conversions et de débaucher les Grecs et même des Turcs.

« Le réis effendi me fit dire, il y a quelques jours, qu'il était surpris de cette innovation ; que nos capitulations, très bien observées, autorisaient assez d'églises dans les Etats du Grand Seigneur pour ne devoir pas chercher à les multiplier ; qu'il y avait ici une assemblée de francs-maçons qui tendaient à ce but et qui, sous prétexte de faire des francs-maçons, donnaient trente écus à ceux qui voulaient se faire recevoir et les engageaient ensuite à se faire chrétiens. Je m'informai des faits, qui se trouvèrent tous faux. Mais ce qui a donné lieu à cela, le voici :

« Les Grecs schismatiques ont gagné plusieurs personnes de leur secte et des Juifs pour aller se présenter à cette maison. Plusieurs ont parlé au Sr de Balone, auquel ils ont proposé de se faire recevoir. Il leur a répondu, à ce qu'il m'a dit, qu'il ne savait ce qu'on lui demandait. Instruit de ces choses, j'ai fait répondre au réis effendi qu'il y avait en effet ici une Société de francs-maçons anglais et français, dont le but était l'amusement ; qu'ils ne se mêlaient ni de politique ni de religion, et que j'avais défendu toute assemblée de cette espèce.

« Le réis effendi me fit redire, peu de jours après, qu'un Français logeant dans cette maison de Péra était sorcier, à ce qu'on disait, et qu'il serait à propos que je le fisse partir pour la France. Je lui fis dire que je ne connaissais aucun Français sorcier ; que celui qu'il m'indiquait était venu en Turquie par curiosité ; que, l'ayant satisfaite, il était parti. En effet, dès la première insinuation du réis effendi, j'avais cherché le Sr de Balone, auquel j'avais signifié qu'il devait partir sur-le-champ, et, n'ayant pas sous la main de bâtiment tout prêt, je l'ai mis en sûreté jusqu'à jeudi, qu'il doit partir soit pour la France, soit pour l'Italie. Il m'a paru assez indécis à cet égard. Quoique cela ne soit qu'une pure bagatelle, je n'ai pas voulu qu'elle parvînt peut-être à vous dans les nouvelles publiques sous d'autres couleurs que celles de la vérité. Vous y verrez, je crois, avec quelque plaisir et la façon dont les gens d'église savent se défaire de ce qui leur blesse les yeux, et jusqu'où l'ignorance des Turcs peut porter la superstition, la crainte et la crédulité, puisque la chose a été au point de leur faire appréhender qu'on n'eût dessein de détrôner le Grand Seigneur par le moyen des sortilèges.

« Le réis effendi m'a cependant fait dire qu'il ne croyait pas aux sorciers, mais que, dans un pays où la populace était aussi susceptible que dans celui-ci, on ne devait y rien souffrir qui pût lui donner de l'ombrage ou fournir des prétextes au moindre mouvement.

P. S. — « J'ai écrit au Sr Peyssonnet, consul à Smyrne, ayant appris qu'il

y avait une Loge de francs-maçons dans cette échelle, d'empêcher que les négociants français, s'il y en a qui soient de cet Ordre, n'assistent aux assemblées 1 ».

— Bien entendu, nous laissons au signataire de cette lettre la responsabilité des opinions qu'il émet sur la maçonnerie et de ses affirmations au sujet des missionnaires catholiques.

*
*
*

Nous trouvons encore au XVIII^e siècle d'autres témoignages de la répulsion que manifesta l'orthodoxie pour la perpétueuse Société secrète

C'est d'abord un sermon sur la Nativité de la Sainte Vierge, prononcé par Ephrem l'Athénien 2, alors directeur d'école et prédicateur à Chypre, mort en 1771 patriarche de Jérusalem. A propos de l'Immaculée Conception de Marie, Ephrem s'attaque aux latins, puis à un latin soit personnage réel, soit représentant là tous ses coreligionnaires. Notre fougueux orateur se demande si ce maudit latin n'est pas « un rejeton de la nouvelle foi infidèle des francs-maçons » qu'il appelle *φραμασόνας*.

« Cette nouvelle foi infidèle, dit-il, a pour fondement l'indépendance, et n'a de dogme que son caprice. Aussi admet-elle Juifs, Turcs, calvinistes, Arméniens, latins, les athées eux-mêmes. Bien que, par peur, ces francs-maçons ne parlent ni contre les rois ni contre la religion, cependant ils n'acquiescent pas à l'autorité, ne reçoivent pas l'Eglise, ne croient pas à l'Ecriture, qui sont des obstacles à leur indépendance, et dont les lois répriment leur volonté. La profondeur de leur méchanceté reste cachée, parce que leur impie religion de bienfaisance *επικούριος πίστις*, gardée comme un grand secret, est ignorée des autres et même de la plupart d'entre eux, un petit nombre seulement connaissant à fond leur scélératesse. Leur immense multitude a pourtant couvert tout l'Occident, les gens se laissant pour la plupart attirer par la curiosité ».³

Ephrem, on le voit, était bien au courant de l'esprit et des manœuvres de la Société. Peut-être qu'à Chypre comme à Smyrne, il existait quelque Loge maçonnique.

Les francs-maçons, en effet, continuaient leur propagande. Ils rencontrèrent un autre adversaire en la personne de Néophyte, moine du Karsokalybite, au mont Athos, grammairien et polémiste, qui vécut longtemps en Valachie et mourut à Bucarest vers 1780 4.

1. RABATH, *op. et loc. cit.*

2. Sur ce personnage, voir C. SATHAS, *Νεοελληνική φιλολογία*, Athènes, 1868, p. 507-510.

3. *Εναγγελική σάλπιγξ*. Leipzig, 1785, p. 373.

4. C. SATHAS, *op. cit.*, p. 510-512.

Zaviras signale de lui¹ un ouvrage *Περὶ τῶν λεγομένων φραγκμαζόνων*, qu'il a vu en manuscrit chez Gabriel Kallonas, mort en 1755 curé d'un village de Macédoine. C'était un dialogue entre un *chrétien* et un *philosophe* ou *déiste*, c'est-à-dire franc-maçon.

Relevons enfin la lettre synodique de novembre 1793, où Néophyte VII condamne sévèrement les erreurs philosophiques de Christodoulos Eustathion². Avant de le nommer, l'Encyclique dresse une longue liste, très incomplète d'ailleurs, d'anciennes hérésies, et y ajoute pour l'époque présente « ces organes de parfaite impiété et d'athéisme, les Voltaire, les francs-maçons, les Rousseau et les Spinoza », τοὺς Βολταίρους λεγομένους καὶ Φραγκμαζόνους καὶ Ροσσούς καὶ Σπινόζας³.

La phrase est curieuse, et on pourrait au premier abord croire que le patriarche a pris le titre de franc-maçon pour un nom propre. Mais sans aucun doute francs-maçons et déistes sont pour lui, comme tout à l'heure, pour Néophyte, des expressions synonymes. C'est de nos jours seulement que la franc-maçonnerie, au moins dans certains pays, a rejeté le masque du déisme pour se proclamer hostile à toute idée religieuse.

* * *

Quelle est aujourd'hui la situation de la franc-maçonnerie en Orient ? Il est difficile de s'en rendre compte, faute de documents. Il existe deux ou trois loges à Constantinople dans le quartier de Péra, bien fréquentées maintenant, depuis l'installation du régime jeune-turc. A l'une d'elles appartenait autrefois le métropolite grec Ambroise de Césarée, alors curé de Saint-Nicolas de Djoubali. On trouve des Loges dans les principales villes de l'empire ottoman, de l'Égypte et des Etats balkaniques. On a déjà enregistré dans la Revue des *Echos d'Orient* le reproche que les adversaires de Mgr Cyrille, métropolite de Kition, maintenant archevêque de Chypre, adressaient à ce prélat de faire partie de la franc-maçonnerie⁴.

Mais c'est dans le royaume de Grèce, semble-t-il, que la Société a fait le plus de progrès pendant la seconde moitié du dernier siècle⁵. Nous allons passer en revue quelques documents venus à notre connaissance, en suivant autant que possible l'ordre chronologique.

1. G. ZAVIRAS, *Νέα Ελλάς*. Athènes, 1872, p. 485.

2. M. GÉDÉON, *Κανονικαὶ διατάξεις*. Constantinople, 1888, t. 1^{er} p. 273-291.

3. M. GÉDÉON, *ibid.*, p. 281.

4. Voir *Echos d'Orient*, t. V, 1901-1902, p. 397, et t. XI, 1908, p. 344.

5. Au dire de certains journaux grecs et de quelques francs-maçons, l'Hétairie qui travailla à l'indépendance hellénique de 1821 n'était autre qu'une Hétairie maçonnique. (D'après l'*Αἴτιον* du 1^{er} août 1887, cité dans la *Στιών*, 7^e année, n^o 319.)

A mesure que d'autres renseignements nous arriveront, nous nous réservons d'en informer plus tard nos lecteurs.

Le premier document émane d'un homme que ses coreligionnaires regardaient volontiers comme un puits de science, feu Denys Latas, archevêque de Zante. Après comme avant son élévation à l'épiscopat, Denys Latas dirigeait à Athènes une revue, la Ζών, où il résolvait de son mieux les questions, parfois bien bizarres, que lui posaient ses lecteurs sur toute espèce de sujets. Or, un jour on lui demanda de Corfou son avis sur la franc-maçonnerie. Voici, fidèlement résumée, sa réponse du 5 décembre 1884.¹

Le prélat avoue d'abord qu'il ne s'est jamais occupé spécialement de la franc-maçonnerie. Cependant, en Allemagne, en Angleterre, en France, en Grèce, il a connu de nombreux francs-maçons, s'est entretenu longuement avec eux et les a entendus affirmer qu'ils poursuivaient un but unique : le bien. Il leur a toujours objecté que l'Eglise fondée par Jésus-Christ en avait reçu une mission identique et qu'elle suffit à la remplir, mais qu'il n'a aucun motif de s'inscrire en faux contre leur affirmation.

Parfois il leur a reproché le mystère dont ils s'entourent. On lui a répliqué que les principes, le but, les membres de la Société sont connus ; que le secret maçonnique concerne seulement les signes de reconnaissance entre maçons, et a pour objet de produire sur eux une plus profonde impression ; que les coutumes et les rites de la maçonnerie n'ont rien qui puisse inquiéter l'Etat ou la société.

Enfin, il a fait observer à des francs-maçons que l'opinion commune, surtout en Orient, les considère comme hostiles à la religion et particulièrement au christianisme. Ces maçons lui ont répondu qu'ils cherchaient seulement à éclairer les hommes et à combattre la superstition, mais qu'ils n'attaquaient aucune religion, à plus forte raison la religion chrétienne, et que dans aucune de leurs réunions, sur aucun point du globe, on ne s'occupait de questions religieuses.

Comme conclusion, Latas répète qu'il ne sait rien de positif et d'assuré sur la maçonnerie ; qu'il a beaucoup lu et entendu pour et contre elle ; que, par suite, il ne peut en dire ni bien ni mal.

Le prélat ne devait pas garder longtemps cette réserve à l'égard de la franc-maçonnerie. Un de ses prêtres, qui depuis vingt ans déjà exerçait le ministère paroissial, s'était fait recevoir à la Loge et avait prêté le serment maçonnique. Devant ce scandale, il dut parler, et il le fit avec énergie dans plusieurs articles de la Ζών et dans une

1. Dans Ζών, 4^e année, n° 100.

homélie prêchée à son peuple, le 10 mai 1887. Nous résumons ces documents.

M^r Latas dit avoir trouvé à Zante, lorsqu'il prit possession de son siège, plusieurs Loges et bon nombre de francs-maçons. Jamais il ne s'était informé ni de la doctrine ni des principes de la maçonnerie; d'abord l'on aurait pu croire qu'il faisait cela par esprit de parti et, en second lieu, quelques maçons étaient de ses amis, et par délicatesse de sentiment, pour éviter des discussions, il ne leur avait jamais demandé leurs principes et le but poursuivi par eux. Pour lui, il croyait fermement que le christianisme contenait ce qu'il y avait de plus parfait; que l'Evangile était le code le plus excellent de la vie humaine et que, par conséquent, toute autre Société, quels que soient son code et ses principes, lui sera toujours inférieure et ne pourra être prise en considération par celui qui suit les préceptes de l'Evangile.

Mais qu'un prêtre devienne maçon, c'est là une injure pour le clergé, un scandale pour le peuple. De plus, que ce prêtre et d'autres maçons affirment que des membres officiels du clergé et du synode aient prêté le serment maçonnique, voilà qui n'est pas soutenable, et ce à quoi veut répondre M^r Latas.

« Nous verrons, dit-il, d'après les documents et les paroles des francs-maçons eux-mêmes, si oui ou non leurs principes s'accordent ou s'opposent à ceux du christianisme. De plus, nous examinerons si un prêtre qui a juré d'être le ministre de l'Evangile peut s'affilier à une Loge et obéir à son chef ¹. »

Cet examen fut fait dans une homélie prêchée dans la métropole de Zante, le 10 mai 1887 ². Certains journaux avaient pris la défense du prêtre maçon, et le prélat leur prouve qu'un prêtre ne peut d'aucune façon appartenir à la franc-maçonnerie, être à la fois ange de lumière et ange de ténèbres, assumer des devoirs occultes et mystérieux avec un ministère bien évident et bien fixé. Le prêtre, autant que faire se peut, doit être allégé des soucis du monde et même de ceux de la famille, afin de remplir avec dignité son ministère sacré, selon le serment qu'il en a fait au jour de son ordination. C'est pourquoi l'Eglise latine impose le célibat à ses prêtres, et elle a grandement raison. Mais devenir l'affilié de la maçonnerie, faire le serment d'obéir au chef maçon, c'est aller contre l'Evangile. Celui qui pour toujours a accepté le joug du Christ ne peut s'imposer celui de la maçonnerie. Non, au grand jamais, conclut Latas, un prêtre ne doit entrer dans une Loge, un prêtre ne doit devenir

1. Voir Zéon, 7^e année, n° 306.

2. Ibid., n° 311.

franc-maçon : ποτὶ ὁ ἱερεὺς εἰς τὴν Στοάν τῶν μασσόνων ποτὶ ὁ Παπᾶς εἰς τὴν Δόξαν ποτὶ ὁ Παπᾶς γραμμασσῶνος.

La doctrine des francs-maçons fut étudiée dans une réunion (9 mai 1887) où le prélat avait convoqué tout son clergé. Le prêtre maçon y assistait. On lut certains passages d'une revue maçonnique, *Pythagoras* (décembre 1882, n° 12), relatant la réception d'un clerc parmi les néophytes de la Loge, puis des fragments de l'histoire de la franc-maçonnerie écrite par le Vénérable .:. de Zante, Othon Rentzos. Les prêtres furent invités à donner leur avis. Tous déclarèrent que les principes énoncés n'étaient autres que ceux de la libre-pensée ; que la morale maçonnique n'ayant pour base aucun dogme de l'Evangile, ne pouvait être qu'une morale imparfaite, erronée et pernicieuse ; que seule la perfection chrétienne révélée par Jésus-Christ dans l'Evangile était l'idéal de l'humanité ; que, sous le rapport dogmatique, il y a entre la maçonnerie et le christianisme incompatibilité absolue, puisqu'elle rejette les dogmes et les mystères de la religion chrétienne ; bref, que la franc-maçonnerie est une secte anti-chrétienne. Au point de vue social, franc-maçon et impie sont synonymes pour le peuple ; quand celui-ci veut injurier gravement quelqu'un et l'accuser d'athéisme, il l'appelle tout simplement franc-maçon. Pour toutes ces raisons, le prêtre Jean Stratis, en prêtant le serment maçonnique, a commis un grand crime et causé un grave scandale. Qu'il retire donc maintenant son serment et demande pardon de sa faute ¹.

Voilà, en quelques lignes, le résultat de cette réunion, dont le compte rendu tient les quatre pages in-4° du journal. Le prêtre ne se soumit point et déclara être maçon et rester maçon. On l'appela à Athènes devant le saint synode. Il y reconnut son erreur, retira son serment et fut non pas innocenté, comme certains journaux plus ou moins dévoués à la cause maçonnique le prétendirent, mais absous. L'archevêque de Zante accepta la décision de ses supérieurs hiérarchiques, doutant cependant de la sincérité du prêtre. En tout cas, vu le scandale donné dans toute l'île, et à la demande de tout son clergé, le prêtre Jean Stratis serait interdit dans son diocèse ².

Mais il faut croire que le maçon avait en haut lieu des protecteurs puissants. Le 28 mai 1888, Latas, qui allait partir en pèlerinage à Jérusalem, était appelé devant le saint synode et engagé fortement à lever l'interdit du prêtre. Il répondit qu'il aimait mieux avoir les mains coupées, être pendu sur la place de la Constitution, que de signer pareille permission. Le prélat s'embarqua pour la Palestine.

1. *Σκόπ.*, 7^e année, n° 315.

2. *Ibid.*, 7^e année, n° 317.

Le lendemain, le saint synode profitant, paraît-il, de cette absence, écrivit au représentant de l'archevêque à Zante d'avoir à remettre en place immédiatement le prêtre Jean Stratis. On obéit, et, à son retour, Latas défendit à ses prêtres de parler à l'avenir de cette question¹. L'affaire était pour toujours enterrée ; on n'en parla plus.

Voilà, pour le moment, ce que nous avons pu trouver d'intéressant sur la franc-maçonnerie et l'Eglise grecque. A notre avis, peu d'évêques en Grèce se sont occupés de cette secte. Peut-être n'ont-ils point vu sa pernicieuse influence et l'ont-ils considérée comme une institution philanthropique et philosophique. Peut-être encore, imbus d'idées rationalistes ou protestantes, à cause d'études faites en Allemagne et en Suisse, certains membres du haut clergé orthodoxe regardent-ils d'un œil indifférent la propagande maçonnique. Il est certain du moins que les principaux centres de la Grèce possèdent leur Loge, et nous ne connaissons aucun document émanant du saint synode d'Athènes qui condamne la franc-maçonnerie.

E. NÉSIOTÈS.

Phanaraki.

1. Ζεύς, 8^e année, n° 342.

ÉVASIONS DE PRISONNIERS

DE GUERRE

Favorisées par les Francs-Maçons sous Napoléon

« Je suis franc-maçon ; ces bêtises-là servent toujours à quelque chose... »

(Lettre du conspirateur royaliste Rivoltre, après son arrestation, à Fouché, ministre de la Police générale.)

Pendant les campagnes de Napoléon, il avait été établi, sur divers points de la France et des pays annexés à l'empire, de nombreux dépôts de prisonniers de guerre répartis par nationalités. A Verdun notamment, se trouvait un important contingent d'Anglais dont quelques-uns étaient là, internés depuis la rupture de la paix d'Amiens.

Certes, la situation des prisonniers de guerre n'avait rien de gai, toutefois, comme il est avec le ciel des accommodements, il y avait pour eux des adoucissements qui dépendaient de leur conduite. Beaucoup en effet, obtinrent d'aller travailler de leur état dans des ateliers ou dans des usines françaises qui bénéficièrent parfois de procédés avantageux de fabrication ; d'autres, des officiers, furent autorisés à voyager en France ou à résider dans des villes plus agréables, telles que Orléans et même Paris.

Il serait hors de propos et hors des limites de cette revue d'esquisser la vie des prisonniers de guerre dans les dépôts, particulièrement des Anglais ; il nous eût été facile cependant de démontrer qu'elle n'avait rien d'approchant de l'horrible situation des prisonniers français sur les pontons britanniques.

Un officier anglais, le major Blayney a peint dans un livre très connu la vie de ses compatriotes prisonniers comme lui à Verdun, sous des couleurs qui, si elles ne sont pas fort exactes, ont eu du

moins pour conséquence d'aggraver les préjugés de la race, selon l'expression de son dernier traducteur ¹.

Sans voir avec les yeux d'un bon Anglais ou ceux d'un mauvais Français, on peut, à l'aide de documents officiels et privés, se faire une idée exacte de la situation. On comprendra aisément la rigueur des règlements, rigueur, que souvent venait accroître la mauvaise conduite et les coups de tête fréquents de prisonniers, haineux et orgueilleux, dépourvus de bonne foi et de fière dignité.

Il y eut à Verdun près de mille officiers prisonniers, parmi lesquels ne régna pas toujours la discipline qu'on était en droit d'attendre de tout gentleman.

A l'ennui, au désœuvrement, aux pertes énormes au jeu, à la barrière établie plus par la parole d'honneur que par les murs de la forteresse, venaient s'ajouter les froissements de l'amour propre, les rappels de l'autorité et parfois les vexations, les injustices, les exactions de cette même autorité qui, ne fut pas d'une correction et d'une honorabilité scrupuleuses. Le général Wirion, qui commanda le dépôt de Verdun après le départ du général Roussel, s'y montra sous un jour déplorable. Après bien des mois, les plaintes des prisonniers ayant enfin été écoutées, le général fut appelé à Paris pour rendre compte de sa conduite. Ses explications ne le disculpèrent point aux yeux de la commission chargée de l'examen des griefs portés contre lui, mais la procédure traînant en longueur, exacerbé, Wirion se brûla la cervelle dans une voiture de place au bois de Boulogne, à quelques pas de la porte Maillot, le 3 avril 1810.

C'est ce général Wirion qui le premier dénonça les singuliers agissements des francs-maçons de Verdun à l'égard des prisonniers anglais, et quels que soient les torts de cet homme, en lisant les documents que nous produisons, on ne pourra s'empêcher de constater qu'il eut pleinement raison d'agir comme il le fit en l'occurrence.

Depuis longtemps le commandant de Verdun constatait que les évasions devenaient plus fréquentes parmi les prisonniers confiés à sa garde, et que les évadés étaient tous de ceux, fort nombreux, qui fréquentaient la loge maçonnique.

Une propagande active avait été établie par les FF. de Verdun auprès des Anglais exilés, oisifs et attristés.

Dans la loge, où ils se sentaient comme en dehors de leur prison à l'abri de la rigoureuse surveillance, loin de la discipline sévère et débarrassés de la soumission à l'autorité militaire, les Anglais

1. ALBERT SAVINE : *Une Captivité en France. — Journal d'un prisonnier Anglais 1811-1814.*
Coll. Ls. Michaud.

accoururent avec empressement. Ils évitaient momentanément un joug très lourd pour en prendre un bien plus dur, mais moins apparent. Ils se distrayaient en des cérémonies mystérieuses dans lesquelles ils étaient eux-mêmes acteurs, ou s'asseyaient à des banquets symboliques, passe-temps agréables à plus d'un point de vue. Dans les conversations, les discours, il n'était question que de philanthropie, de fraternité, d'aide mutuel ; toutes ces belles paroles, ces belles promesses demandaient à être confirmées par des actes, et quel acte plus agréable à un prisonnier que la réalisation de l'unique objet de ses aspirations, la liberté. Quelle plus belle marque de fraternité, et de dévouement que de faciliter à un prisonnier les moyens de recouvrer cette liberté ! Peu important les lois de la guerre, la puissance de l'Empereur, l'intérêt de la nation qui est celui de chaque citoyen. Peu importe aussi, si celui dont on facilite la fuite revient demain en vainqueur et nous fait payer le prix de sa détention sans se soucier de la philanthropie et encore moins de la reconnaissance. Il est patriote avant tout et il n'a nul souci des FF., mattres jobards de la veille, vaincus du lendemain. Les documents suivants que nous nous bornerons à reproduire d'après les originaux conservés aux Archives Nationales : Série F⁷, carton 6541, Dossier 18351, feront mieux connaître par leur authenticité les faits dont nous parlons et qu'une narration aurait rendus moins suggestifs.

* * *

Le 9 juillet 1808, le général Wirion, alors à Paris pour affaire de service, écrivait cette lettre à Fouché.

LE GÉNÉRAL DE BRIGADE, COMMANDANT SUPÉRIEUR A VERDUN,
à Son Excellence Le Sénateur Ministre de la Police Générale de l'Empire.

Paris, le Neuf Juillet 1808.

MONSEIGNEUR,

Il existe dans la ville de Verdun une loge de francs-maçons dont les sociétaires ont admis parmi eux des Anglais, prisonniers de guerre en cette place ; on m'assure que le nombre de ces Anglais n'est pas au-dessous de cent.

Les Prisonniers de guerre anglais sont essentiellement soumis à l'action de la police militaire ; mais la loge étant composée de Français domiciliés à Verdun, parmi lesquels il se trouve plusieurs membres des différentes autorités civiles, la police militaire n'est

point autorisé à pénétrer dans cet établissement pour y surveiller la conduite des Anglais et pourtant il est certain que les actions et les démarches des prisonniers de guerre ne doivent point être perdues de vue en quelque lieu qu'ils se trouvent.

Un de ces prisonniers nommé Yves Harry, qui l'était sur parole d'honneur, s'est enfui du dépôt ; tout prouve que son évasion a été favorisée ; on est à sa poursuite : « Il était maçon de la loge de Verdun ». J'ai l'honneur de placer sous les yeux de votre Excellence un rapport de la police concernant cette évasion. L'individu désigné par ce rapport est un Français de la loge de Verdun, domicilié au Faubourg pavé de cette ville, il se nomme Le Maire.

Votre Excellence ne pensera-t-elle pas qu'il conviendrait de défendre aux francs-maçons de Verdun de recevoir dans leur sein des Anglais prisonniers de guerre ? et d'autoriser le commandant militaire en cette place à s'assurer de l'exécution de cette disposition ? Je prie votre Excellence de vouloir bien me transmettre à cet égard les ordres qu'elle jugera convenable de donner afin de prévenir toute difficulté dans l'exécution.

J'ai l'honneur de me dire avec le plus profond respect,

De votre Excellence, Monseigneur,

Le très humble et très obéissant serviteur,

WIRION.

A cette lettre était joint le rapport suivant du maréchal des logis de la gendarmerie :

Note de la conversation que j'ai eu occasion de tenir avec M. Le-maire¹ du faubourg pavé à la suite de l'interrogatoire que j'avais fait subir à la nommée Faigre, concubine du sieur Harry et qui avait ladite conversation pour motif l'Evasion du dit Harry.

Le sieur Le Maire, m'ayant engagé à boire un verre de vin chez le nommé La Guerre, aubergiste au faubourg pavé, me dit avec le ton le plus assurant et le plus sincère, qu'il n'était pas fâché que Harry fût évadé, que même il ne croirait pas avoir manqué à ses devoirs si le hasard lui avait procuré l'occasion de le rencontrer dans sa fuite, de l'aider comme franc-maçon à la favoriser ; il m'ajouta que c'était un brave homme et qu'à sa place il en aurait fait autant. Lui ayant observé qu'il ne tenait pas le langage d'un vrai Français, il me répondit : si tu étais maçon tu penserais à l'égard

1. Le sieur Le Maire désigné dans ce rapport est un propriétaire riche tenant auberge au Faubourg-pavé de Verdun.

d'un frère tout comme moi. Je lui répondis qu'il me laissait d'après ses dires une très mauvaise opinion de lui.

Je certifie le présent narré sincère :

Le Maréchal des Logis,

MOLNE.

Rentré à Verdun, le général Wirion écrivait aussitôt au C^t Réal, conseiller d'Etat, chargé du premier arrondissement de la Police générale au Ministère :

Verdun, le 28 Juillet 1808.

MONSIEUR LE CONSEILLER D'ÉTAT,

Il était essentiel et urgent de défendre l'admission dans la loge des francs-maçons de Verdun de tout prisonnier de guerre anglais faisant partie du dépôt établi en cette place ; mais cette première disposition justitative n'atteindrait pas le but que s'est proposé Son Excellence le sénateur ministre, si on n'y ajoutait pas : 1^o La défense d'expédier aucun diplôme à ceux des prisonniers de guerre qui ont été admis ou affiliés à cette loge. 2^o La remise de tous les diplômes expédiés jusqu'à ce jour ; je suis informé de bonne source que les Anglais élevés au grade de Maître ont reçu de semblables diplômes de la loge de Verdun ; le fugitif Edmond Temple en avait un, et il s'en est servi lors de son évasion. Un nommé Yves Harry qui s'est enfui dans le mois de juin dernier du dépôt où il était prisonnier sur parole avait aussi reçu un diplôme de Maître : Vous savez, Monsieur le Conseiller d'État, que les Anglais sont disposés à user de tous les moyens propres à intriguer, faire des dupes et mettre en défaut la surveillance exercée à leur égard. Si on me remet la liste de ceux à qui des diplômes ont été délivrés, je les ferai aussitôt retirer aux prisonniers qui les ont reçus et je vous les adresserai. « J'ai la certitude qu'il n'y a pas eu moins de 70 Anglais reçus à la loge des francs-maçons de Verdun ».

Vous penserez sans doute que ces nouveaux renseignements sont de nature à être pris en sérieuse considération. J'attends à cet égard les nouveaux ordres de Son Excellence.

J'ai l'honneur, Monsieur le Conseiller d'État, de vous saluer avec la plus haute considération.

Le Général commandant supérieur à Verdun.

WIRION.

Et comme suite à cette lettre, le général écrivait de nouveau à Réal :

A Verdun, le 1^{er} Août 1808.

MONSIEUR LE CONSEILLER D'ÉTAT,

Le 29 juillet dernier, j'ai prescrit aux Anglais prisonniers de guerre qui avaient reçu des diplômes de la loge des Francs-Maçons de Verdun, soit comme sociétaires, soit comme affiliés de cette loge, de les déposer dans les 24 heures pour tout délai, entre les mains de l'officier de la Gendarmerie employé sous mes ordres : jusqu'à présent, il n'en a été déposé que 9 seulement par les prisonniers désignés en l'Etat cy joint, je suis pourtant informé qu'il en a été délivré un nombre beaucoup plus considérable, soit de la loge de Verdun, soit du Grand-Orient à la recommandation de cette loge aux Anglais qui en font partie, mais pour contraindre ceux en retard de faire la remise de leurs diplômes, il serait nécessaire que la liste m'en fût communiquée et je ne puis l'obtenir que par suite d'ordres énoncés de S. E. le Sénateur Ministre ainsi que je l'ai annoncé par le rapport que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 28 Juillet.

Agréez, Monsieur le Conseiller d'Etat, l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur de vous saluer.

WIRION.

Deux ans plus tard, prenant prétexte de ce que le Général Wirion avait été appelé à Paris pour y rendre compte de sa conduite à l'égard des prisonniers, quelques-uns d'entre eux s'empressèrent de réclamer les fameux diplômes confisqués par le gouverneur de Verdun et envoyés à la Police générale.

A côté de la très humble, mais très ferme réclamation des officiers anglais, il est curieux de voir de quelle façon louvoient les Ministres Clarke et Fouché pour savoir qui des deux donnera ou ne donnera pas l'ordre de remettre les diplômes à ces trois officiers ennemis prisonniers qui, somme toute, sont leurs FF...

A SON EXCELLENCE MONSIEUR LE DUC D'OTRANTE, MINISTRE DE LA POLICE GÉNÉRALE DE L'EMPIRE,

Verdun, le 8 Janvier 1810.

MONSIEUR,

Les sous-signés prisonniers de guerre sur parole dans cette ville

ont l'honneur de demander à Votre Excellence la remise de leurs diplômes maçonniques, qui ont été envoyés dans les bureaux de Votre Excellence par Mons^r Le général Wirion.

Comme ils ont toujours regardé ces pièces comme leurs propriétés particulières, ils osent espérer que Votre Excellence ne trouvera pas mal leur demande.

Avec beaucoup de respect, ils ont l'honneur d'être de Votre Excellence, Monseigneur

vos Serviteurs très humbles,

ED. BARKER,

M^c KENZIE,

Abel WANTNER-THOMAS.

*Lieutenans de
vaisseau au
service de S. M. B.*

Aussitôt Fouché écrit au Duc de Feltre :

Paris, le 26 Janvier 1810.

LE MINISTRE DE LA POLICE GÉNÉRALE

A Son Excellence Monsieur le Duc de Feltre, Ministre de la Guerre,

Monsieur Le Duc, j'ai l'honneur de communiquer à Votre Excellence une pétition par laquelle les S^{rs} Ed. Barker, Mackenzie et Abel Wantner-Thomas prisonniers de guerre Anglais du dépôt de Verdun réclament la remise de leurs diplômes de franc-maçonnerie. Ces diplômes leur ont été dans le temps retiré par M^r Le Général Wirion qui en me les adressant m'a prévenu qu'il avait cru cette mesure utile pour la sûreté du dépôt.

Votre Excellence jugera s'il convient d'accueillir la réclamation que font aujourd'hui les trois prisonniers.

Agréez, Monsieur Le Duc, l'assurance de ma haute considération,

(Minute).

Le Ministre de la Guerre, ne voulant pas trancher une question si embarrassante pour le F. M. qu'il était, fit cette réponse peu compromettante :

5^e DIVISION

Paris, le 2 février 1810.

BUREAU DES PRISONNIERS
DE GUERRE

LE MINISTRE DE LA GUERRE,
A Son Excellence Mgr le Duc d'Otrante,
Ministre de la Police Générale

Monsieur le Duc, Votre Excellence me fait l'honneur de me consulter par sa lettre du 26 janvier, sur la remise des diplômes de

franche-maçonnerie réclamés par trois officiers de marine anglaise auxquels le général Wirion a jugé convenable de les ôter. L'envoi qui en a été fait à votre Excellence était sans doute accompagné de renseignements sur les abus auxquels ces pièces avaient donné ou pouvaient donner lieu. Ce motif et la persuasion où je suis que Votre Excellence sait à quoi s'en tenir sur l'association maçonnique, me font penser que c'est à Elle à juger si ces diplômes peuvent être rendus ; je n'ai en ce qui me concerne, aucun motif de m'opposer à leur remise.

Agréez, Monsieur le Duc, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de la Guerre,

Duc de Feltre.

Cela ne pouvait faire l'affaire de Fouché qui, ne voulant pas prendre sur lui une décision qui pourrait un jour soulever un conflit d'attribution, répliqua :

Le 15 février 1810.

2^e DIVISION

LE MINISTRE DE LA POLICE GÉNÉRALE,

A Son Excellence le Ministre de la Guerre

M. le Duc j'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser le 2^e de ce mois, en réponse à la mienne du 26 janvier, relative aux diplômes de franche-maçonnerie réclamés par trois prisonniers anglais du dépôt de Verdun

M. le Général Wirion a pensé dans le temps que la sûreté des prisonniers exigeait que ces diplômes leur fussent retirés et qu'ils cessassent d'être admis dans la loge de Verdun. Je dois croire qu'il vous aura rendu compte des dispositions qu'il proposait et qu'elles ont eu l'approbation de Votre Excellence, puisque M. le Général Wirion les a exécutées aujourd'hui. Je joins ici copie des lettres qu'il a adressées à la Police sur cet objet ; Votre Excellence y verra les motifs qui l'ont déterminé à provoquer cette mesure. Les Prisonniers de guerre, étant sous la Police et la surveillance immédiate de l'autorité militaire, j'ai cru devoir, sans examiner si les dangers allégués existaient réellement, faire exclure les prisonniers anglais d'une réunion, ou d'après l'avis de M. le Général Wirion, ils ne pouvaient être admis sans de graves inconvénients et lui faire donner en même temps les documents qu'il me demandait par sa lettre du 1^{er} août 1808.

Ces mêmes considérations me font penser que c'est à Votre Excellence seule qu'il appartient de juger si les motifs qui ont déterminé la mesure n'existent plus aujourd'hui, et si la demande du S^r Barker, Mackensie et Thomas peut être accueillie.

(Minute).

Quelle suite fut donnée à la demande des officiers de marine anglais, les pièces subséquentes qui pourraient nous la faire connaître manquent aux Archives, où du moins nous ne les avons pas retrouvées en place.



Passons maintenant à un autre fait non moins probant :

En 1812, il y avait à Besançon, parmi les prisonniers de guerre, un jeune espagnol nommé Antonio Maria de Oviedo natif de Séville, âgé de vingt-un ans, qui avait été capturé sur un navire parti de Cadix pour l'Angleterre. D'abord interné à Arras, il fut ensuite transféré au dépôt de la citadelle de Besançon, où sa bonne conduite lui mérita quelques faveurs entre autres celle d'aller en ville et même d'y passer parfois la nuit.

Il s'était lié là d'amitié avec un autre prisonnier de guerre, un Anglais nommé William, qui, après de longues démarches, obtint l'autorisation d'aller faire un voyage en Allemagne.

Antonio de Oviedo qui a écrit en français sur sa vie une sorte de mémoire dont nous avons eu le brouillon en main, raconte ainsi le départ de l'Anglais.

« Après avoir passé toute la journée avec mon ami William, je fus me coucher dans mon ancien lit, chez Madame Godin. Mon ami avait pris la précaution de se faire recevoir franc-maçon, pour mieux se trouver à même de passer en Angleterre; chemin faisant, en effet, il parvint à l'aide de la maçonnerie, à s'embarquer à Rotterdam. C'était pour moi une chose bien singulière que cette maçonnerie, ce n'était pas le secret qui excitait ma curiosité comme secret. Jamais je n'ai eu envie de connaître les secrets d'autrui... »

Cependant d'Oviedo, qui n'avait pas envie de connaître les secrets d'autrui, pensa qu'il serait bon tout de même de se faire initier à ceux d'une société qui mettait les prisonniers à même de s'évader le plus simplement du monde, et le 24 Octobre 1812, il était reçu membre au 3^e degré symbolique en la loge des « *Amis Fidèles* » à l'Orient de Besançon.

Or, ainsi qu'on peut le constater par le diplôme qui est conservé

aux Archives Nationales¹ dans les papiers saisis sur le jeune d'Oviedo, cette loge était constituée dans le 5^e *régiment d'artillerie à cheval*, en garnison dans la ville.

D'Oviedo, suivit l'exemple de son ami William, il fit une fugue vers l'Allemagne, d'où il s'embarqua pour l'Angleterre. Dans cette île, il reçut un chaleureux accueil grâce à son titre de F. . . , mais ayant eu la nostalgie du pays, il commit l'imprudence de s'embarquer de nouveau, fut repris par un corsaire français, et ne dut sa délivrance qu'à la chute de Napoléon.

Ainsi donc, les soldats de Napoléon qui faisaient des prisonniers sur les champs de bataille, rentrés dans leur garnison s'ingéniaient, en temps que francs-maçons, à faire évader ces mêmes prisonniers.

Voilà des faits, ils sont indéniables, on les a exposés simplement : mais quoique sans esprit de parti, il est bien permis de se demander comment les habitants de Verdun comprenaient leur devoir envers la patrie en dehors de toutes formes de gouvernement et surtout comment les officiers du 5^e Régiment d'artillerie à cheval de Besançon conciliaient leur acte de prétendue philanthropie avec leur devoir, leur honneur et la gloire de leur chef, l'Empereur, et celle de la France, la Patrie.

Léonce GRASILIER.

1. Archives Nationales F. 7. 4219. N° 23.

SOMMAIRES & ANALYSES

I.

W. J. HUGHAN. *The Jacobite Lodge at Rome 1735-7*.— Torquay, printed for the « Lodge of Research » n° 2429, Leicester, 1910 ; in-4° 1.

Le savant et érudit W. J. Hughan, à qui l'histoire de la franc-maçonnerie est redevable de tant d'ouvrages de premier ordre et d'importantes monographies, est mort en mai 1911. Quelques mois avant de quitter ce monde, il publiait encore l'in-4° de grand luxe

1. Cet ouvrage de W. J. Hughan explique très particulièrement l'opportunité de la bulle de Clément XII contre la Franc-Maçonnerie. Ajoutons qu'en 1733, lord Charles Saekville, Duc de Middlesex (Duc de Dorset, d'après MACKAY ; en 1733 le titre de Middlesex n'existait pas dans la Pairie d'Angleterre. *Encyclopædia of Freemasonry*, I, 371, Londres, 1910) avait fondé une loge à Florence. (GOULD, *The History of Freemasonry* IV, 104 ; New-York, Yerton, 1889 émet quelques doutes sur l'existence de cette loge). Une médaille fut frappée à cette occasion, elle se trouve dans le Musée numismatique de la Loge aux Trois Palmes de Leipsick. D'après un bon nombre d'auteurs maçonniques que contredit d'ailleurs NICOLAI (*Origine de la Franc-Maçonnerie*, p. 230 ; Amsterdam. Changuion, 1783), la Maçonnerie ne fut alors connue à Florence que sous le nom de l'Ordre de la Truelle. Toujours est-il que Jean Gaston, dernier Grand Duc de la Maison des Médicis, publia contre elle un édit en 1737. Le Pape envoya un inquisiteur à Florence (TRONZ, *Acta Latomorum*, p. 26 et 35). FINDEL (*Histoire de la Franc-Maçonnerie*, I, 424-426 ; Paris, Lacroix, 1866) parle de la création de loges maçonniques, en 1735, à Milan, Vérone, Padoue, Vicence, Venise et Naples. Puis, à la même date, d'une loge à Livourne composée de catholiques, de protestants et de juifs, sur laquelle le Saint-Office aurait fait faire une enquête sérieuse, dont l'effet fut la publication de la bulle pontificale. Le même auteur avoue ingénument que lors de l'incarcération du F. Crudeli, à Florence, « un Frère haut placé avait heureusement mis en lieu sûr les écrits maçonniques de ce dernier ». On ne saurait mieux dire qu'ils étaient compromettants.

La loge jacobite de Rome n'est pas citée dans les auteurs français. Il en est question dans l'*Histoire de la Maçonnerie en Italie* du F. Domenico ANGERA et dans GOULD (ib. cit. IV 105).

Cl. CLAVEL, *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie et des Sociétés secrètes*, p. 128, Paris Pagnerre, 1843. — KAUFFMANN et CHERPIN, *Histoire philosophique de la Franc-Maçonnerie*, p. 245 ; Lyon ; Cherpin, 1850. — REBOLD, *Histoire philosophique de la Franc-Maçonnerie*, p. 136 ; Paris, Franck, 1851. — STILSON et HUGHAN, *History of the Ancient and Honorable Fraternity of Free and Accepted Masons*, p. 496. London, Kanning, 1907.

dont le titre vient d'être rappelé et qui est consacré à l'histoire d'une Loge d'origine écossaise, laquelle fonctionna dans la Ville Sainte du 16 août 1735, au 20 août 1737, soit un peu plus de deux ans.

Ce dernier ouvrage de Hughan doit satisfaire même les plus difficiles, qui recherchent des documents authentiques et des éditions critiques. En fait, il s'agit d'une reproduction intégrale, en fac-simile du livre des séances de la loge en question ; et cette reproduction est d'autre part accompagnée de tous les éclaircissements historiques désirables.

Le registre des séances de la loge jacobite de Rome est de format in-4° ; il comprend 21 feuillets (soit 42 pages) avec couverture en velin.

Suivant une note écrite au premier feuillet par A. Lumisden et datée d'Edimbourg le 20 novembre 1799, il passa dans différentes mains.

Il fut d'abord la propriété de lord Winton, qui fut grand maître de la loge à partir du 19 mars 1737, et que nous retrouverons plus loin, à ce titre.

Le comte de Winton mourut en décembre 1750. Il ne restait alors à Rome qu'un seul survivant de la loge jacobite, le docteur Irvin, l'aîné. Il hérita du registre, dont Lumisden prit possession en 1759, quand Irvin mourut à son tour.

A. Lumisden appartenait à une famille distinguée d'Ecosse. Il fut proposé comme secrétaire particulier du prince Charles-Edouard Stuart, dit le « prince Charlie ». Après la bataille de Culloden, il vint en France, puis gagna l'Italie où il remplit également des fonctions de secrétaire près du chevalier de Saint-George. De 1768 à 1773, il fixa sa résidence à Paris. Alors il lui fut permis de retourner à Edimbourg, où il mourut à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il était membre de diverses sociétés archéologiques d'Edimbourg, et écrivit un ouvrage sur les antiquités de Rome.

Lumisden avait remis le registre des séances de la loge de Rome à son ami J. M^e Gowan. Celui-ci, en 1799, en fit présent à Sir J. Stirling, grand maître de la Grande Loge d'Ecosse, pour qu'il fût déposé désormais dans les archives de cette puissance maçonnique. Le don fut accepté avec empressement, et des remerciements votés à M^e Gowan. On en trouve l'écho dans les comptes rendus de la Grande Loge d'Ecosse, à la date du 10 novembre 1800.

Le registre de la loge jacobite de Rome contient les minutes de 12 séances. Référence est faite, en outre, à une autre tenue qui eut lieu le 3 avril 1736 et dans laquelle le comte de Winton fut élu maître gardien. Ces minutes sont brièvement rédigées. Elles sont

suivies des signatures des membres ou des visiteurs. Le nombre des réceptions ou initiations est de 14 au total.

Nous allons donner un résumé sommaire de chacune des séances.

La première date du 16 août 1735 ; mais le compte rendu qui en est fait permet de supposer que d'autres tenues l'avaient précédée, dont la relation n'a sans doute pas été conservée.

A cette date du 16 août 1735, lord Winton fut initié. Il était le cinquième comte du nom, et il en avait pris le titre en 1704, à la mort de son père. Il participa à la révolution de 1715. Fait prisonnier, il fut condamné à mort le 15 mars 1716. Mais il parvint à s'échapper de la Tour de Londres et se réfugia en France. Il passa ensuite en Italie. Il fut un maçon militant, très dévoué au succès de sa loge ; il prit part à toutes les séances et fut bien vite élu grand maître.

Sa signature, comme récipiendaire, sur le procès-verbal de la séance du 16 août 1735, est la neuvième. Elle est précédée des différents noms que voici :

1° J. Cotton, maître. Il était originaire du Cambridgeshire et appartenait à la religion protestante. Il prit part au mouvement révolutionnaire et rejoignit les rebelles à Preston.

2° Charles Slezer, gardien. Il était le second fils de Jean Slezer, un ferme défenseur de la famille des Stuarts et l'ami de Charles II. Ce Jean Slezer était aussi un homme érudit, dont le *Theatrum Scotiae* ou *Etat de l'Ecosse* fut imprimé aux frais du gouvernement. Cette impression entraîna même un procès que Charles Slezer fut obligé d'intenter pour obtenir le règlement définitif de ce qui était dû à son père.

3° James Irvin le jeune, gardien.

4° James Irvin l'aîné. On lit aussi son nom sous la forme Irvine. Il fut médecin du chevalier de Saint-George et membre de la Compagnie des Archers royaux. Il mourut en 1759.

5° Thomas Twisden, lieutenant-colonel au premier régiment des gardes. Il mourut en 1784.

6° William Hay. Il avait été fait prisonnier à Dunfermline en 1715, et jugé pour trahison en 1716 à Carlisle. Il fut créé comte d'Inverness par le chevalier de Saint-George, à Rome, où il est mort en 1740.

7° John Stewart, de Grantully, né en 1689 et décédé en 1770 ; il prit part à la révolution de 1715.

8° William Mosman.

La deuxième séance eut lieu le 16 septembre 1735. Elle relate

que des amendes furent infligées par le grand mattre J. Cotton à trois membres : M. Constable, M. Fitsmorise et Le Wick.

Le 21 septembre 1735, date de la troisième séance, deux nouveaux membres sont admis :

1^o Mark Carse. Il était originaire de Cockpen. Il rejoignit l'armée révolutionnaire et fut fait prisonnier. Il n'assista qu'aux deux tenues subséquentes de la loge.

2^o Le comte Soudavini, qu'on ne trouvera mentionné qu'une fois en outre, le 4 janvier 1736.

Quatrième séance, à la St-Jean d'hiver 1735

Réélection de Cotton comme grand mattre.

On décide d'admettre à la prochaine tenue : M. Archdeacon.

On trouve dans ce compte rendu une nouvelle signature, celle de Hen. Fitzmaurice, qui sera présent à six assemblées postérieures dont la dernière.

Cinquième séance, 4 janvier 1736

Réception de Thomas Archdeacon, capitaine au service du roi de Naples.

Ch. Slezer signe avec le titre de Député Mattre,

Sixième séance, 28 février 1736

La Minute est écrite en français. Réception de :

1^o le Comte de Cronstadt, Suédois ;

2^o le Vidame de Vassi, colonel de Cavalerie au service du roi de France ;

3^o M. de Croysman, capitaine au régiment de Vassi.

Septième séance, 19 mars 1736

Lord Winton est reçu *mattre-maçon*.

Huitième séance, 6 août 1736

Proclamation comme *mattre* du comte de Winton, qui est dit avoir été élu le 23 avril. (La séance précédente du 19 mars le donne comme reçu).

John Forbes fut admis comme frère visiteur.

Neuvième séance, 2 janvier 1737

Réception de Alexandre Cunningham et d'Allan Ramsay.

Lord Winton signe avec le titre de grand mattre.

Cunningham, né en 1703, fut président du Collège royal d'Edim-

bourg en 1727. Il voyagea sur le continent en 1736-37, principalement en Italie, en compagnie de Allan Ramsay. Il fut très dévoué aux Stuarts. Il mourut en 1785. A. Lumisden était son cousin. En 1756, il fut admis dans la loge *Kilwinning* n° 2 à Edimbourg, sur la proposition du F. : Frazer.

Allan Ramsay, né en 1718, fils du grand poète écossais, devint membre de la Compagnie des Archers royaux. Son fils acquit la célébrité comme peintre et fut nommé peintre royal en 1767. Allan Ramsay mourut en 1785.

Dixième séance, 23 janvier 1737

Réception du marquis de Vasse, brigadier dans l'armée française et colonel de dragons.

Onzième séance, 9 mai 1737

Réception de Nairn, Haliburton et Clerk.

Halliburton était marchand à Edimbourg. Il prit part à la révolution de 1745. Le chevalier de Johnstone parle de lui dans ses *Mémoires*.

Douzième séance, 20 août 1737

Réception de John Murray. Il était originaire de Broughton, d'une famille de baronnets. Il visita la famille des Stuarts, à Rome, plusieurs fois avant la révolution de 1745. Il fut un auxiliaire dévoué du prince Charlie. En 1738, il fut admis à la loge *Kilwinning* n° 2, à Edimbourg, mais il cessa d'en faire partie en 1742. Un an plus tard il fut affilié à la Grande Loge d'Ecosse.

Cette douzième séance est la dernière que relate le registre édité par feu Hughan. Mais fut-elle la dernière séance effective de la loge romaine ? Ce n'est pas probable. Car selon toute vraisemblance, la loge jacobite de Rome dut se dissoudre à la suite de l'édit proclamé par le pape Clément XII contre la franc-maçonnerie. Or la première bulle pontificale est postérieure d'environ un an à la date du 20 août 1737. Durant cette année-là, des séances ont dû être tenues par la loge ; mais les procès-verbaux n'en ont sans doute pas été conservés.

On ne sait rien de positif en ce qui concerne les origines de cette curieuse loge écossaise à Rome. Mais une hypothèse s'impose avec toutes garanties : cette loge fut fondée par des FF. : écossais qui se rencontrèrent à Rome, où les temps troublés que subissait leur patrie, les avaient fait se réfugier. Elle fut, en effet, composée en majeure partie, pour ne pas dire exclusivement, de Jacobites en exil.

Cette histoire de la loge jacobite de Rome occupe les deux premiers chapitres de l'intéressant livre de feu Hughan. Un troisième chapitre est ajouté, qui ne présente qu'un rapport secondaire avec l'ouvrage proprement dit. Hughan y a rassemblé les divers documents et les différentes opinions qui ont été fournis ou formulés au sujet de la situation du prince Charles-Edouard Stuart, dit le « prince Charlie », eu égard à la franc-maçonnerie. Les avis sont opposés jusqu'à la contradiction. Il est donc impossible, pour le moment du moins, d'admettre une solution définitive. Cette question des rapports du prince Charlie, et des Stuarts en général, avec la franc-maçonnerie écossaise reste une question ouverte.

II.

Friedrich KNEISNER. *Geschichte der deutschen Freimaurerei in ihren Grundzügen dargestellt.*

(Histoire de la franc-maçonnerie allemande exposée dans ses lignes fondamentales). — Berlin, A. Unger, 1912 ; in-8°, xii - 292 pages.

Ce livre plait tout d'abord par son aspect extérieur ; il est de format commode et imprimé avec beaucoup d'élégance. Il incite donc à la lecture ; et l'on n'est point déçu après l'avoir lu. On s'explique ainsi que l'Association des francs-maçons allemands l'ait pris sous son patronage.

M. F. Kneisner ne s'est pas proposé de discuter et de résoudre toutes les questions encore controversées dans l'histoire de la franc-maçonnerie allemande. Il a voulu donner un résumé sobre, clair et précis de cette histoire. Son livre est un manuel, disons un manuel très bien fait, où l'on trouve, à leur place chronologique, les événements dont l'ensemble et la succession constituent l'histoire de la franc-maçonnerie en Allemagne. Point de discussions critiques, laissées aux monographies savantes ; mais des paragraphes peu étendus, dans lesquels chaque fait est ramené à son exacte configuration historique, à sa vraie signification, à sa véritable portée.

Un tel livre ne se résume donc guère, puisqu'il est lui-même le résumé, la mise au point d'une quantité considérable de documents. Aussi la meilleure façon de le faire connaître et de le recommander consiste-t-elle à en rappeler l'économie.

L'introduction comprend trois parties : un avant-propos, une notice sur l'origine de la franc-maçonnerie en général, et la liste des pays d'origine de la franc-maçonnerie allemande.

Deux notions résument l'évolution maçonnique allemande ; telle

est l'idée fondamentale de l'avant-propos. D'abord la franc-maçonnerie allemande a dû conquérir son indépendance, et ce but est aujourd'hui atteint. Elle entre désormais dans la seconde période de son développement, qui consistera à réaliser l'unité d'une façon progressive. Les décisions formulées par les assemblées annuelles des Grandes Loges allemandes sont les étapes de cette marche à l'unité.

Sur la question de l'origine de la franc-maçonnerie, l'auteur ne se prononce pas. Il rappelle seulement les hypothèses émises par les divers historiens : La franc-maçonnerie provient-elle des Sociétés et Académies du moyen âge ? Ou bien de l'Ordre des Templiers et de la stricte Observance ? A-t-elle son point de départ, comme le voulait Nicolai, dans les Rose-Croix ? Ou faut-il le chercher dans la Kabbale juive et la mystique allemande ? Faut-il la faire remonter au vieux roi Athelstan (925-940) ? Est-elle la continuation des anciennes corporations de tailleurs de pierres, comme le pensent de savants historiens, Kloss, Findel, Schwalbach, Bege-mann ? Ou bien n'est-elle pas antérieure à la première Grande Loge fondée à Londres en 1717 ? Le problème, on le voit, reste ouvert, et peut-être y a-t-il dans chacune de ces hypothèses une part de vérité.

En ce qui concerne la franc-maçonnerie allemande, on sait au moins qu'elle tire ses origines à la fois d'Angleterre, de France et de Suède.

Au sujet de l'Angleterre, M. Kneisner rappelle la formation de la Grande Loge de Londres en 1717, ainsi que les éléments fondamentaux du célèbre *Livre des Constitutions*.

D'Angleterre, la franc-maçonnerie fut apportée en France. A quelle date précise ? On ne le sait : 1725 ou 1732. Toujours est-il que c'est le 11 décembre 1743 que fut définitivement constituée la Grande Loge anglaise de France, avec le prince Louis de Bourbon, comte de Clermont, pour grand maître.

On ne sait pas davantage l'époque exacte à laquelle la franc-maçonnerie fut introduite en Suède. Probablement en 1735 par le comte Wrede-Sparre qui avait été initié en France. Mais le Grand Chapitre de Suède ne fut formé qu'en 1759, le 25 décembre.

La question des origines ainsi mise au point, l'auteur aborde le sujet fondamental de son livre : l'histoire de la franc-maçonnerie allemande.

Il divise cette histoire en trois périodes :

1° Depuis la fondation de loges isolées dans différentes villes, jusqu'au convent de Wilhelmsbad en 1782 ;

2° Du convent de Wilhelmsbad à la constitution de l'Alliance des Grandes Loges allemandes, 1782-1872 ;

3° Enfin les tendances contemporaines vers l'unité.

I. — La première loge fondée en terre allemande, le fut à Hambourg en 1737, par Charles Sarry, député grand maître de Prusse et de Brandebourg. C'est à cette loge que fut affilié, pendant l'été de 1738, le kronprinz Frédéric, qui devait devenir Frédéric le Grand.

Les autres villes où se constituèrent des groupements maçonniques furent : Dresde, 1738 ; Berlin, 1740 ; Leipzig, 1741 ; Altenbourg, 1742 ; Bayreuth, 1741 ; Brunswick, 1744 ; Francfort-sur-le-Main, 1741 ; Breslau, 1741 ; et enfin Vienne en 1742.

Mais déjà la franc-maçonnerie était en butte aux poursuites de l'Eglise et de l'Etat. Le 28 avril 1738, le pape Clément XII lançait contre elle la bulle *In eminenti*, et après lui, le 18 mai 1751, le pape Benoît XIV, la bulle *Providas*.

Pourtant elle n'en continua pas moins ses progrès, et des groupements plus importants se constituèrent : ce furent les premières Loges mères et Loges provinciales qui comptèrent sous leur obédience un nombre plus ou moins considérable de Loges ordinaires. Telles furent : la Loge provinciale de Hambourg et de la Basse-Saxe ; celle de Francfort-sur-le-Main (Loge *Aux trois globes*) ; celle de Königsberg ; et celle de Dresde.

Après ce résumé des premiers développements de la maçonnerie en Allemagne, M. Kneisner consacre quelques pages à la vie intérieure des Loges, aux grades et dignités, ainsi qu'à la formation d'Ordres secondaires, constitués à l'image de la franc-maçonnerie, comme l'Ordre des Abélites, de l'Espérance, de la Sagesse, etc. C'est aussi à la même époque qu'il faut placer les tentatives de restauration de l'Ordre des Templiers, ce qui nous amène à la Stricte Observance.

Quelques pages sont consacrées à ce système : comment il fut fondé ; les principales dates de son développement, sa fin au convent de Wilhelmsbad.

Mais dès avant 1782, un membre de la Stricte Observance s'en était détaché : c'était Jean de Zinnendorf, qui à partir de 1766 porta ses efforts du côté de la maçonnerie du système suédois, et fonda à Berlin, en 1770, la Grande Loge nationale des francs-maçons d'Allemagne.

II. — La seconde période de l'histoire de la franc-maçonnerie allemande embrasse près d'un siècle. Bien des événements, de nature et de portée diverses, se succédèrent, que M. Kneisner relate brièvement.

L'insuccès de la Stricte Observance provoqua d'abord, au sein des Loges allemandes, un retour aux doctrines et au système anglais. Puis l'Ordre des Jésuites fut dissous, dans tous les pays successivement, et cette suppression fut confirmée en 1773 par la bulle *Dominus ac Redemptor noster* du pape Clément XIV.

A peu près à la même époque, l'Ordre des Illuminés fait son apparition, grâce aux efforts de Adam Weishaupt, que l'on considère comme son fondateur. Le 12 mars 1778, un traité d'alliance fut conclu entre la Grande Loge de Londres et la Grande Loge nationale des francs-maçons d'Allemagne, à Berlin. En 1783, les statuts de l'Alliance éclectique de Francfort furent approuvés et la Grande Loge *Aux trois globes* se déclara indépendante. En 1790, Bode tente, sans parvenir à le réaliser, le groupement des francs-maçons allemands. Enfin une Grande Loge nationale se fonde à Vienne.

Ici, nous trouvons dans l'ouvrage de M. Kneisner deux chapitres accessoires contenant la liste des grands hommes et des princes ou nobles qui, au XVIII^e siècle, firent partie de la franc-maçonnerie. C'est d'une part : Lessing, Nicolai, Herder, Wieland, Voss, Goethe, Mozart, Haydn, Fichte, Wollner, Ekhof, Schroeder ; et d'autre part, François I^{er} d'Autriche, Frédéric II de Prusse, et la plupart des chefs de principautés allemandes.

L'histoire des Grandes Loges est ensuite retracée dans ses grandes lignes : la Loge mère Royale York à l'*Amitié*, la Grande Loge nationale de Berlin, la Grande Loge *Aux trois globes*. L'édit promulgué le 20 octobre 1798 par Frédéric-Guillaume II, et relatif aux sociétés secrètes, est analysé. Un paragraphe est consacré aux premiers journaux maçonniques allemands : *Le Franc-Maçon*, *Journal pour Francs-Maçons*, *La Gazette Maçonnique*, etc.

Un des chapitres les plus importants est celui où il est traité de la fondation de la Grande Loge de Hambourg, de la Grande Loge nationale de Saxe et de la Grande Loge provinciale *Au Soleil*, à Bayreuth. De non moins considérable valeur est cet autre chapitre consacré à la question de l'admission des juifs au sein de la maçonnerie, question résolue affirmativement par la Grande Loge mère de l'Alliance éclectique à Francfort.

Enfin, après avoir retracé l'histoire de la Grande Loge *A la Concorde* de Darmstadt, l'auteur traite, dans autant de paragraphes distincts, de toute une série de faits particuliers, dont nous citerons les principaux : le grand historien de la franc-maçonnerie, G. Kloss ; l'année 1848 et les loges ; le roi Georges V grand maître ; attaques contre la franc-maçonnerie, principalement de la part de Hengstenberg, professeur de théologie à Berlin (1853) ; le journal *La Loge*, créé en 1858 à Leipzig par J. G. Findel ; la fondation de

l'Association des francs-maçons allemands (1861) ; les tendances réformatrices de la Grande Loge *Au Soleil* de Bayreuth ; la question juive au sein de la Grande Loge nationale Mère de Berlin (1868) ; le congrès des grands maîtres allemands ; le concile œcuménique et la franc-maçonnerie ; enfin l'influence des changements politiques sur la maçonnerie.

III. — La période contemporaine de l'histoire de la franc-maçonnerie en Allemagne est caractérisée par une tendance de plus en plus marquée à réaliser l'unité de doctrine et d'action. C'est l'époque où la presse maçonnique reçoit un développement de plus en plus grand, et où les recherches historiques se font de plus en plus nombreuses et approfondies. C'est surtout l'époque où les huit Grandes Loges s'unissent en une Association et tiennent des congrès annuels, depuis 1873. M. Kneisner, aux pages 217-236, donne un utile résumé des actes de ces congrès, jusqu'à celui de 1911 inclusivement. A côté de cette Association générale, d'autres unions se réalisent : alliances provinciales, groupements de grands maîtres, etc., en vue de l'étude de questions historiques ou pratiques.

D'ailleurs les temps sont propices : l'édit de 1798 est rapporté ; les loges se multiplient, plus d'une célèbre son centenaire ; leur action dépasse le domaine spéculatif et se manifeste dans le domaine social par des créations de sociétés de secours mutuels, d'établissements de bienfaisance et de protection, des fondations charitables et hygiéniques, etc. On lira avec le plus vif intérêt les chapitres finals où M. Kneisner rappelle cette activité sans cesse grandissante, et sans cesse couronnée de succès de la franc-maçonnerie allemande. Le tableau qui termine son livre, et dans lequel il montre par des chiffres le développement progressif des loges allemandes et du nombre de leurs membres depuis 1878 jusqu'en 1910, sera aussi consulté avec fruit.

Deux index sont joints à l'ouvrage : l'un est la liste alphabétique des loges dont il est parlé, et l'autre un index général de noms de personnes et de choses. Ce dernier surtout est fort commode et permet de retrouver facilement les détails que l'on cherche.

Commodité d'ailleurs, non moins que clarté, sont les deux qualités dominantes de l'ouvrage de M. Kneisner. Peut-être cependant sont-elles obtenues grâce à un morcellement trop considérable de la matière à traiter. Cette division à outrance en des paragraphes la plupart très courts est sans doute le reproche qu'on adressera à ce livre. Plus d'une question est de la sorte agitée à deux ou trois reprises, qui aurait gagné à être traitée d'un seul coup, ramassée en un tout unique. Néanmoins l'ouvrage est un bon manuel. Il sera consulté souvent, parce qu'il est, répétons-le, commode et clair.

J. DERUYS.

DEUX DOCUMENTS MAÇONNIQUES

TEXTE ITALIEN

DEUXIÈME DOCUMENT

FÊTE & CANTATE

EN L'HONNEUR DE LA NAISSANCE DU ROI DE ROME

(Biblioteca angelica, manoscritto n° 155 B. 6. 8., p. 417-429).

CANTATA

PER CELEBRARE LA NASCITA

DEL RÈ DI ROMA

ESEGUITA

dalla R.: ☐ Sc.: la Virtù trionfante

All O.: di Roma

nel Gior.: 20^{mo}, Mes.: 2°, An.: di U.: L.: 5811

PERSONAGI

ROMA — la signora Chiara Frattesi

NUMA — il signr Luigi Magrini

Academico filarmonico di Perugia

Coro di Massoni Romani

La musica è compositione del C.: F.: Blondeau App.:

La scena e le decorazioni sono inventate

ed eseguite dal M.: R.: e P.: F.: Tasca R.: C.:

La poesia è del M.: R.: e P.: F.: Ottaviano Bevilacqua

Festa Massonica

In Rallegramento della Nascita

del Rè di Roma

CELEBRATA

della R.: ☐ Sc.: la Virtù trionfante

All' or.: di Roma

5811

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.

VIRG. *Eclog.* IV — v. 5.

Page 418.

TAVOLA

delli Lavori della R.: L.: Sc.:
 La Virtù trionfante all' O.: di Roma
 Gior.: 20^{mo}, mes.: 2°, An.: di V.: L.: 5811

A.: G.: D.: G.: A.: D.: U.:
 Sotto gli Auspicii del G.: O.: di Francia

Fraternamente e regolarmente riuniti all'O.: di Roma li memb.: della R.: L.: Sc.: della Virtù trionfante alle ore 3 pomeridiane sotto la volta celeste dello Zenith al g.: 41, mi.: 53, sec.: 54, lat.: nord in un luogo fortissimo in cui regnano la forza, la sapienza e la bellezza hanno aperto li loro Lav.: secondo il Rit.: Sc.: ant.: accet.: sotto il martello del Ven.: in eserc.: sub.: F.: Borgia Camillo C.: K.: S.: G.: Inq.: 31^{mo} G.: sedente all O.: il sub.: F.: Tartaro Giuseppe C.: K.: S.: G.: Inq.: 31^o G.: ed il C.:^{mo} e R.:^o F.: Dyonnet Simeone Firmino El.: deg G.: all occ.: ed al mezzog.: facienti funz.: di 1° e 2° Sorv.:

Fattasi lettura della Tavola degli antecedenti travagli viene approvata per mezzo della solita sanzione.

La Tavola di avviso la fama precorsa fra la Massoneria romana avevano più che abbastanza divulgato essere la odierna seduta consecrata a festeggiare la nascita del Rè di Roma indi è che uno scelto drappello di illustri visitatori popola senza indugio l'atrio del Tempio. Se gli accorda l'ingresso i ricevono gli onorifici corrispondenti a loro gradi rispettivi.

Si annunzia in seguito l'arrivo della deputazione della R.: ☐ Maria Luisa che invitata a fraternizzare con noi in così fausto giorno si reca a rappresentarla ufficialmente.

I nostri FF.: tributano gli onori dovuti ad ambasciata si accetta ed alli RR.: Massoni che la compongono; il F.: Gaborria che ne marcia alla testa porge al nostro Ven.: M.: una tavola direttaci dall Ill.: e Sub.: F.: Radet 33° g.: Ven.: della R.: ☐ Maria Luisa nella quale esprime il vivo dispiacere che prova nello scongarsi da importanti profane occupazioni impossibilitato a dividere con noi la gioia della presente Festa.

P. 419. Il C.:^{mo} e R.:^o F.: Oratore aggiunto ottiene la parola per annunziare alla loggia l'oggetto che dirigerà in questo giorno la nostra adunanza e così si esprime.

«Sub.: F.: Ven.: Offic.: Dignitaj e voi tutti miei RR.: FF.: giusta i vostri ranghi e qualità,

Se il G.: O.: di Francia nel festeggiare la memoria anniversaria del nostro famoso confrate Giovanni di Zebedeo (trascorsero omai quattro lune) esultò di gioia al fausto annuncio che l'augusta Sposa del maggiore dei Principi racchiudesse nel seno il frutto tanto desiderato dalle Nazioni di Europa, se ai sublimi travagli massonici antepose il dover renderne grazie al G.: A.: dell' Universo; cosa non avrà a farsi dalla [] della Virtù Trionfante situata all O.: di Roma nel vedere prodotto alla luce del mondo quel germe prezioso in cui scerne non pure il suo successore all' impero ma il proprio suo Padre e il suo Re! Liete acclamazioni di giubbilo s'inalzino ovunque, inni di riconoscenza eccheggino d'ogni intorno a questo tempio al restauratore del Campidoglio al figlio Primogenito di quell' Eroe che non contento di averci sottratto al torpore e alla stupidità della superstizione, al flagello dell'intolleranza, preparò nell' Erede delle filantropiche sue virtù la

sicurezza alle più tarde generazioni ! poco egli infatti conseguito avrebbe nello estinguere gli odii dei partiti, i vulcani delle popolari sommosse nello schiacciare il capo dell'Idra sempre rinascente di metafisiche dissensioni se di tali sue imprese procurato non avesse la perpetuità. Azzardato quindi non è l'augurio sui brillanti destini della nostra Città e della Italia intiera, che se felici possiamo chiamarci nell'antivedimento della generale prosperità tali nulla manco ci estimeremo calcolando i vantaggi che dalla nova dinastia all'ordine de' Massoni ridondano.

Sì, miei fratelli, educato l'Augusto Infante sotto gli occhii del Genitore filosofo ne diverrà come esso il Protettore poichè imparerà da lui di buon ora che gli esseri i più attaccati alla sua sacra persona, i più leali, i più attivi si (p. 420), rinvencono tra i massoni che coltivatori delle utili scienze della tranquillità publica e del buon costume come promuovono la coltura de' popoli tal concorrono allo stabilimento del Grande Impero.

O Giorno felice, o Patria, o libera e franca Massoneria a quai giocondi successi a quanta gloria siete voi riservate ! passeranno pochi anni che questo suolo da lunga età sterile e selvaggio reso fecondo e arricchito dal dono inestimabile della pace diverrà l'asilo della felicità.

Ralleghiamoci FF.: in questo giorno solenne, prendiamo parte ancora noi in così grande avvenimento e nel prevenire la esultanza che proveranno i più tardi Nipoti allorchè vedranno adoperarsi dal loro Principe a profitto comune la squadra e l'compasso eterniamo le glorie dell' arte reale.

RECEZIONE

Nulla manca in questo giorno alla esaltazione della Massoneria. Tra li profani che battono alle porte del nostro Tempio bramosi di dedicarsi alla pratica delle reali virtù, il rigore de' nostri scrutinii e l'unanime consentimento averano scelto ed approvato Alessandro-le-Thière-Luwton, controllore della Imperiale regia de' sali e tabacchi, Hopfgarten Gulielmo di Berlino, fonditore di metalli, e Tommaso Mercandetti incisore di medaglie. Li medesimi sormontano le prove e li misteriosi viaggi e son ricevuti Apprend.: Massoni.

Scorgendo il Ven.: che la esultanza si desta in cuore dei FF.: si pone alla testa di essi e li conduce in una delle sale del nostro locale ove un capace teatro era stato eretto ed illuminato splendidamente.

Il componimento drammatico che si trova riunito al presente processo verbale cantato viene con espressione e verisimiglianza ; quanto ivi si addita ne' termini viene scrupolosamente eseguito coi fatti ; la illusione e l'effetto produce la più viva sensazione talche riscuote l'applauso universale.

Page 421.

CANTATA

per celebrare la Nascita
del Rè di Roma.

La scena rappresenta il foro romano in quello stato di rovina in cui trovavasi al presente ; si scorno all' in dietro gli avanzi di Alba, del Tuscolo e di Preneste.

All' aprirsi del sipario mirasi Roma ornata degli attributi che la caratterizzano, e che dormendo siede sugli avanzi di qualche celebre suo monumento

All' suono di maestosa sinfonia vedesi comparire una nube che nell' avvicinarsi alla superficie del palco scenico si dirada e si scoglie e lascia vedere Numa che in essa era contenuto.

Numa si avvanza verso Roma.

NUMA

Roma figlia, tu dormi ! e non ti desti
A lieto suon che intorno
Rumoreggiar si sente in questo giorno
Il concavo metallo.
Cento colpi tuonò di Senna in riva
E ripeter si ascolta
Dalle Ercolee colonne al mar gelato
Il grido universal del lieto fato :
Albione istessa da lunge le senti
E dubitando del felice evento
Freme di rabbia e trema di spavento
Onde Europa esclamar s' ode contenta
Nata è la pace, la discordia è spenta.

Come in mezzo alla tempesta
Se si mostra il dio di Delo
Fugge il nembo, il tuono, il gelo
E divien sereno il di,
Così morte, straggi, e guerra
Fuggir devono all' aspetto
Del regale pargoletto
Che all Impero il cielo offri.

ROMA

Dunque pace sorride,
Dunque l'orbe al di lei dolce sorriso

Page 422.

Nuovo destino, nuova sorte aspetta.
Si : quei che pargoleggia
In braccio al grand' Eroe
Pace stabile addita e pace affretta

NUMA

Or tu n'esulta o Roma,
Che sovra ogni altra d'esultarne hai vanto.
Il nuovo germe
Nacque tuo Rè.
Con lui riedono i giorni
di gloria di splendor di fasti adorni ;
non più schiavi tuoi figli
di mal sani consigli ;
la corazza indossata e la lorica
sieguon l'aquile ardite
che l'Eroe spinge di vittoria in seno
e sieguon le bandiere
invitta gloria di più invitte schiere.

ROMA

Numa ! qual avvenir qual alto fato !
 Oh ! me dunque felice ! o figli miei
 Più non vi preme servitude ingrata ;
 ribolle il mio valor : Roma beata
 Questa terra e queste sponde,
 Patria un dì di tanti Eroi,
 ancor oggi son feconde
 di virtude e di valor.
 Nasce al nascere del duce
 e risorge ancor fra noi
 al raggiar di tanta luce
 la lusinga dell' onor.
 Ecco de' figli miei,
 Numa, l'alte speranze ; ecco del Grande
 il patrio amor ch'ogni altro avanza : ci solo
 me in me ravviva.
 Or qual più forte ardore
 nascer non debbe de' Massoni in cuore !
 Egli qual prisco Alcide

Page 423

i rei mostri conquide.
 Ei dell' alma virtù la via n'addita
 Voi cui virtude è sprone
 e del trionfo di virtù seguite
 il superbo vessillo, ora l'unate
 ai cantici di gloria e del campione
 rammentando l'esempio,
 eccheggi il foro, eccheggi il vostro tempio

IL CORO DEI MASSONI canta l'Inno :

Mai sul Gange al sol nascente
 l'auree porte d'oriente
 più bell' alba non apri.
 Ben può dirsi avventurato
 chi a tal sorte conservato
 pria del secolo felice
 li suoi giorni non compì.
 Mai sul Gange a sol nascente
 l'auree porte... etc.
 Viva viva, ozé risuoni
 al figliol di quel Monarca
 che la loggia de' Massoni
 del suo manto ricuopri.
 Mai sul Gange al sol nascente
 l'auree porte d'Oriente
 più bell' alba non apri.

ISTRUZIONE

Con l'ordine istesso tornano al tempio i FF.: Ivi gli iniziati ascoltano dal Molte R.: e P.: F.: Candelori Quirino instancabile nostro catechista un is-

truttivo pezzo di Architettura diretto ad avvanzarli nella carriera massonica. Questo pezzo viene applaudito e consegnato agl' Archivi.

BANCHETTO

Dal tempio si trasferisce l'adunanza nella vasta sala destinata ai banchetti. Torreggiano in questa i Busti di Napoleone il grande, di Maria-Luisa e del Rè di Roma.

Page 424. Vaghi serti di fiori odoriferi dono della stagione ornavano quei simulcri rispettabili : misti cristalli tapezzarie preziose allusivi e signifi a canti trasparenti vive faci moltiplicate sono gli ornamenti dell'ampia sala che offre così un colpo di occhio piace evole e maestoso.

Tutti i MM.: della nostra R.: [] la virtù trionfante e suo Cap.: moltissimi di quelli della Maria Luisa, e gl' Illustri FF.: visitatori di estere loggie riuniti insieme formano un assemblea rispettabile : la squisitezza, l'abbondanza e la magnificenza de' cibi corrisponde al restante della solennità.

Il colmo però dell' allegrezza è stato quando il Ven.: ha comandato li toast alla salute dell' Imperatore della di lui augusta consorte e del Rè di Roma : mal può l'autorità censoria dei sorveglianti contenere l'entusiasmo dei generali trasporti e dopo replicati colpi di Martello giungono appena al punto di ristabilire l'ordine e la calma.

PEZZI DI ARCHITETTURA

Le muse intanto invitano al canto i più esperti dei nostri confratelli tra le immaginose produzioni de' quali per scanzare la taccia d'inopportuna prolissità ci limitiamo a registrarne i due sequenti saggi : dessi sono l'Epigramma latino del F.: Quirino Candelori fac.: fun.: di Oratore da lui tradotto in sonetto ed altro sonetto del segretario aggiunto.

EPIGRAMMA

Cæsareum custos cum Pallas amica locavit
Gorgoneo puerum molliter in clypeo,
Impositas musis alterna canentibus, arce
Virginea est cunas visa movere manu.
Alarum ingenti, Jovis ales obibat inermis
Naupoleoneam tegmine progeniem
Utraque tum pueri (visu mirabile) pronam
Ecce decæ in faciem palmula provehitur
Protinus exiliens avis officiosa recessit
Atque oleam ille sacræ præripuit galeæ
Præscius ast læto risit Pater omine magnus
Ternaque dat teneris oscula blanda genis.

Page 425

TRADUZIONE

Cuna avea fatto del Gorgoneo Scudo
Palla sull' ara al bel Cesareo germe
E'l putto ai canti ascrei movendo ignudo
In lui tenea le luci attente e ferme.
Di sua grand'ombra rigoglioso e crudo
Il proteggea l'Angel di Giove inermes
Ecco alla dea con atto allegro e drudo
Le braccia ei porge pargolette inferme

D'un lampo si arretrò l'aquila diva
 Por lo rispetto. E'l picciol' Re si apprese
 Dell'Elmo pronò alla fiorente uliva.
 Ma il Genitor l'alto presagio intese
 Raggiò di un riso, e in volutta si viva
 La bianca guancia con tre baci accese

SONETTO

Sul Campidoglio in flebil atto assisa
 di Quirin la feroce ombra frenea
 sopra la sua dagli anni Aquila uccisa

 Quando di Senna e d'Istro ecco improvvisa
 luce, che trasformati in grembo avea
 l'uno in Napoleon l'altro in Luisa
 delle arme il Nume e dell' amor la dea.
 L'ombra si prostra e dir vorria ... ora vede
 Prole sortirda lor che nata appena
 ha in pugno il mondo e'l pon' di Roma al piede
 E mentre i di d'Augusto a lei rimena
 perchè abbia il nuovo Impero eterna sede
 co' bei nodi d'amor l'orbe incatena.

Finalmente prende la parola il M.: R.: e P.: F.: Joly R.: C.: Memb.: della nostra officina oratore della R.: □ Maria-Luisa G.: Orator del Cap.: della Virtù trionfante¹. (Page 426) e membro della diputazione della suddetta □ nella presente seduta. Ecco il tratto eloquente della tulliana eloquenza di cui ei ne regala².

A.: L.: G.: D.: G.: A.: D.: l'U.:.

Noi presso voi rappresentiamo o miei FF.: la L.: Maria Luisa di questo O.: e ci rechiamo in suo nome a prender parte alla festa che questa L.: celebra oggi per il felice parto di S. M. l'Imperatrice e la nascita di sua maestà il Rè di Roma.

La nostra anziana, o per meglio dire la nostra Madre per la sua esistenza Mas.: la L.: della Virtù trionfante ha lasciato alla nostra delle felici traccie a seguire dei grandi esempi ad imitare ma per l'avvenimento che ci unisce gelosi di non essere da alcuno preceduti vi abbiamo sormontati e l'omaggio che per voi è il frutto di un riflessivo amore o il risultato della generale commozione per noi non è stato che l'irresistibile movimento dell' affetto, l'impetuoso bisogno della riconoscenza.

Il primo palesamento de nostri sentimenti lo dobbiamo è vero miei FF.: al augustò titolo che ha la nostra L.: In fatti era naturale, era ancora nel ordine che i Mass.: di Maria Luisa non si lasciassero precedere da alcuno di loro FF.: quando trattavasi di celebrare la nascita di un Principe su cui posansi i destini del mondo, le alte virtù della sua augusta Madre e i costanti favori che il cielo versa sopra l'imperatore Napoleone.

La L.: Maria Luisa ha incaricato la deputazione di cui io sono l'organo di offrir vi il compendio di lavori della sua seduta del 1° di questo mese

1. N. B. Da questo pezzo di architettura si capisce che a quest' Epocha vi erano in Roma anche altre loggie oltre quella di Santa Marta.

2. Questo pezzo in origine era pronunziato in francese.

relativi alla nascita di sua Maestà il Rè di Roma di cui hà ordinato la stampa. Ne depositiam dunque tre copie sull' altare del Ven.:

Una deputazione di questa L.: ed alcuni de' suoi membri che si fecero il piacere di visitarci abbellirono i nostri lavori di quel giorno: egli è dunque l'opera di due Attel.: e il prodotto del loro commune amore per la regnante dinastia que vi presentiamo.

Page 427. Il vostro Sov.: Cap.: che ci compiaciamo a riguardare come se fosse stato costituito per la L.: Maria Luisa poiche moltissimi di noi ne facciamo parte, il vostro Sov.: Cap.: io dico non rimarra molto tempo certamente muto e impassibile testimonio dell' allegrezza publica come voi et noi ma presto farà eccheggiare le volte del suo Temp.: dei voti che tutti i suoi membri formano per la felicità del Principe su cui posano tante speranze.

La L.: Maria Luisa vi propone o FF.: di unirvi ad essa onde affrettarvi alla celebrazione di questa festa, e affinché un eterno monumento ne perpetui il rimembro vi prega di far passare come essa il voto cioè che a spese delle due L.: e del Cap.: e merce una volontaria sottoscrizione sia coniata una medaglia che ricordi alla posterità che la stessa epoca vedde nascere il Rè di Roma e testimoni le due L.: e il Cap.: in quest' Or.:.

Questa medaglia presentata un dì a questo Principe quando visiterà queste contrade o risiederà in questa Città imperiale le rimembrerà che gl' amici della beneficenza, che i settatori della virtù si rallegrarono alla sua nascita, e che sperarono trovare in lui un zelante protettore della loro istituzione.

Di poi questo oggetto di generale utilità rimane ancora alla deputazione della L.: Maria-Luisa un dovere di convenienza ad adempiere verso il Ven.: di questo Attel.: ed un tal dovere è molto gradito al suo cuore.

La nostra L.: nell' udire che il R.: F.: Borgia è stato nominato cavaliere della Legione d'Onore ci hà incaricato di recarle in suo nome delle particolari felicitazioni.

Nell' adempiere questo dovere dell' amicizia conformiamo o FF.: al costante uso di tutte le L.: dell' Impero che si affrettano di dividere con il Ven.: la gioja che qualche felice avvenimento, qualche segnalato favore le fa gustare al di fuori o nel seno di loro famiglie, e certo forse di gioja maggiore e sopra tutto più pura questa che ispirar deve ad ogni francese una lusinghera ricompensa accordata dal maggiore dei monarchi come il prezzo del merito e del valore.

Ricevete dunque Ven.: la sincera testimonianza che vi offre la nostra L.: nel vedervi decorato della (Page 428) croce d'onore, felice è per noi l'essere presso di voi gli interpreti dei suoi sentimenti.

Nel dar fine a questo discorso e ritornando al soggetto vi dichiariamo o FF.: in nome della L.: Maria Luisa che essa a voi si unisce col cuore e con lo spirito per chiamare con i suoi voti tutte le contentezze e i favori del cielo sopra sua Maestà il Rè di Roma e suoi augusti Genitori.

Oh tu G.: A.: dell'U.: Signor dei destini degli uomini veglia sopra i giorni di un Principe datoci dalla tua bontà per basare la felicità e il riposo del mondo: versa su lui i tuoi benefici ispirali per la nostra patria e per tutti i Maes.: sparsi sulla superficie del globo i sentimenti di benevolenza che il suo illustre Padre hà sempre manifestato per l'arte reale che professiamo.

MEDAGLIA DECRETATA

Ma sì lieto avvenimento la nascita di un sovrano natural protettore dell' arte reale, del Rè che porta il nome di questo Or.: merita di essere immortalato con monumento indestruttibile.

1. Sembra che oltre le due leggi formali vi sia stata anche un'altra sotto il nome di Capitolo

Il progetto motivato dal nostro F.: Joly abbracciato venne dalla intera assemblea con tanta soddisfazione con tale unanimità di pareri che nello stesso momento ciascuno fratello sottoscrive per contribuire ad un'opera che attesterà ai posteri la riconoscenza il rispetto, l'amore dei Massoni Romani al loro sovrano.

A compiere questo nobile travaglio il Ven.: sceglia tra i più saggi ed esperti del Sub.: F.: Giuseppe Tartaro G.: Inq.: C.: K.: 31^{ma} gr.: del M.: R.: e P.: F.: Orazio Vincentini R.: C.: e del molto R.: e P.: F.: Gio. Battista Battisti; id.:

Comecchè poi i MM.: della Virtù Trionfante quelli della Maria Luisa e l' Cap.: della Valle di Roma contribuiscono del pari all' opera così la iscrizione della medaglia indicherà essere stata fabricata di quel triplice corpo¹.

Tre di queste medaglie saranno presentate in nome delle officine suddette al G.: O.: di Francia al S.: G.: M.: dell' Ordine al neonato Principe e a cadauno de' Fratelli contribuenti distribuita ne verrà una in bronzo con facoltà di adornarne il cordone.

Page 429. Non credono i Franchi Muratori di ben compiere alcuna fraterna riunione qualora la beneficenza non chiuda le porte del Tempio. Egli e perciò che in questa seduta due bisognose profane sorelle inabili alla fatica perchè difettose nella fisica loro costituzione vengono abbondantemente sovvenute dalla generosità dei Massoni.

Voglia lo stupido volgo ad esempio di così filantropica costumanza ricredersi pure una volta del sinistro concetto col quale allucinato dalla superstizione aborre le misteriose pratiche del nostro Istituto.

CHIUSA

Tal si chiudono i travagli di questo giorno memorabile che di eterna e gioiiva ricordanza sarà ne' fasti della Virtù trionfante all'O.: di Roma

CAMILLO BORGIA

C.: K.: S.: G.: Inq.: 31 G.:

Ven.: in^o Eserc.:

GIUSEPPE TARTARO

C.: K.: S.: G.: Inq.: 31 G.:

fac.: fun.: di 1^a Soprav.:

SIMEONE FIRMINO-DYONNET

El.: del G.:

fac.: fun.: di 2^a Soprav.:

QUIRINO CANDELORI

S.: P.: R.: C.: Sc.: 18. G.:

fac.: fun.: di Orat.:

Bollato e Sigillato

da noi guarda Sigilli ed Archivii

Per ordine della

R.: S.: Sc.: O.:

GIO : BATTISTA BATTISTI

S.: P.: R.: C.: Sc.: 18. G.:

BEVILACQUA

S.: P.: R.: C.: 18. G.:

Segret.:

1. Si suppone che questo capitolo fosse una loggia fuori di Roma.

INDEX DOCUMENTAIRE

Allemagne

F. : M. : INTERNATIONALE. — Après les francs-maçons de Hambourg, ce sont ceux de Berlin qui ont visité Londres. Du 18 au 22 juin, les représentants des loges berlinoises, au nombre de neuf, ont été officiellement reçus par des FF. : anglais, à la tête desquels se trouvait lord Ampthill, Grand Maître adjoint de la Grande Loge d'Angleterre.

CONVENT. — La 37^e assemblée des représentants des Grandes Loges allemandes a eu lieu à la Pentecôte, à Dresde, dans les locaux de la Grande Loge de Saxe.

STATISTIQUE MAÇONNIQUE. — Le journal *Der Herold*, de Berlin, donne dans son numéro 20 la statistique des francs-maçons allemands à la fin de l'année 1911. Le nombre en était, en ce qui concerne seulement les membres ordinaires, de 57.971, en augmentation de 1.500 sur l'année précédente.

LANGUE MAÇ. : — Le numéro 23 du même journal fait, sous la signature de son directeur, M. Stephan Kekule von Stradonitz, un pressant appel en faveur d'une langue maçonnique internationale : Espéranto, ou espéranto réformé.

LOGES. — La Grande Loge de Saxe a fondé à Charlottenbourg une filiale qui est entrée en activité le 16 juin. Elle en a aussi fondé une autre à Dessau.

— De son côté la Grande Loge mère de l'Alliance éclectique a inauguré, à Mannheim, le 2 juin, une nouvelle filiale qui porte le nom de *Gæthe*.

EXCOMMUNICATIONS MAÇ. : — Il s'est constitué à Nuremberg un groupement maçonnique, dit *Au Soleil levant*, qui n'est pas reconnu par les puissances maçonniques d'Allemagne. Le congrès des re-

présentants des Grandes Loges a fait savoir en conséquence que ce nouveau groupement « n'a rien à faire, ni avec l'alliance des Grandes Loges allemandes, ni avec les cinq Loges indépendantes ».

MANŒUVRES MAÇ. — Une nouvelle manifestation du Kulturkampf. — Le gouvernement de Dusseldorf a publié la circulaire du ministre contre l'éducation des enfants à l'étranger. C'est une mesure indirecte contre les catholiques qui envoyaient leurs enfants dans les écoles religieuses de l'étranger, voulant éviter pour eux les influences protestantes ou interconfessionnelles, qui se dessinent d'une manière si prononcée dans les écoles allemandes actuelles. La presse nationaliste trouve cette mesure ministérielle bien juste et indispensable pour élever les enfants dans l'esprit national; elle dit que les catholiques n'ont pas à se plaindre de cela et à voir dans la circulaire un attentat contre les droits des parents car ils peuvent élever leurs enfants dans les écoles religieuses allemandes au lieu de les envoyer en Belgique ou ailleurs. A. I. R. 26 juin, 1912.

— Pendant le congrès de la Fédération des anarchistes allemands à Berlin, on a distribué une grande quantité de brochures telles que le *Syndicalisme, point de syndicats morts*, — *La justice dans l'anarchie*, — *Les droits politiques et leur importance pour la classe ouvrière*, — *Pourquoi sommes-nous anarchistes*, etc. En ces derniers temps on a remarqué une forte propagande antimilitariste menée par les anarchistes. Dans la distribution des brochures anarchistes on note certaine gradation. D'abord, on met en jeu la brochure de Tolstoï *Aux jeunes gens*, et une brochure de Krapotkine portant le même titre. Si quelqu'un des lecteurs s'en montre « impressionné », il reçoit un écrit intitulé « *La peste de Dieu* ». Puis suivent « *L'Antimilitarisme comme tactique de l'anarchisme* » ou bien « *Le développement historique de l'idée de la paix et de l'antimilitarisme* » ; et on finit par « *La grève sociale générale* ». — Le local du congrès fut décoré des portraits de l'anarchiste Bakunine et de Ferrer. Des discours ont été prononcés sur l'agitation et l'organisation; l'orateur Schreyer a exhorté l'assemblée à s'unir à la Centrale de Hambourg. L'autre orateur, Kahn, a parlé sur l'attitude à tenir vis à vis de l'Eglise et de l'école. Il a proclamé une nouvelle morale dans l'éducation pour élever une « humanité orgueilleuse » au lieu de la morale bourgeoise. Ensuite, on a délibéré sur la question de propagande de la presse anarchiste et de l'expropriation des biens. A. I. R. 24 juin, 1912.

Angleterre

FÊTE MAÇ. ET F. JAMES. — A la fin d'avril dernier, la loge *Saint-Mathieu* de Walsall, dans le Staffordshire, a donné sa fête annuelle. Pour la 64^e fois consécutivement y assistait le F. Frank James, âgé de 91 ans, le plus vieux maçon de la contrée. Il a jadis occupé les fonctions de Grand maître député provincial. A l'occasion de cette fête il a prononcé un discours dans lequel il a retracé

l'histoire de la franc-maçonnerie dans le Staffordshire durant les 70 dernières années.

Souscriptions. — La souscription maçonnique anglaise en faveur des victimes du *Titanic* a dépassé un millier de livres sterling.

— Une souscription est ouverte en vue d'élever un monument à la mémoire du F. : Sadler. L'initiative en a été prise par la loge des *Quatuor Coronati*, à laquelle appartenait feu Sadler.

Australie

LOGES ET DIGNITAIRES. — La Grande Loge de l'Australie du Sud, dans sa séance générale annuelle, a élu de nouveau et à l'unanimité Sir Samuel Way comme Grand Maître. D'après le rapport qui a été lu à cette séance, trois loges filiales ont été créées en 1911, et à la date du 31 décembre dernier, le nombre total des membres de cette Grande Loge était de 4.424.

Belgique

DÉFAITE ET MANŒUVRES MAÇ. — La lutte électorale fut, on le sait, très vive. Mais elle s'est terminée par un véritable triomphe du parti catholique. Malgré les menées des francs-maçons et des « libéraux » à la façon belge, les catholiques n'ont perdu aucun siège et en ont gagné 18. C'est la légitime récompense de leurs efforts et de leur zèle.

La tactique familière à la Secte s'est retrouvée dans les émeutes belges ; c'est le même programme que la semaine rouge de Barcelone et que les essais incendiaires de Budapest ; le feu, le pillage, l'assassinat sont les armes dont la franc-maçonnerie se sert contre les catholiques et particulièrement contre les couvents d'hommes et de femmes, en ayant soin d'enrôler tous les gens sans aveu, qui sont la lie de la société, et de les faire manœuvrer en restant dans l'ombre. C'est toujours le même pouvoir occulte qui, depuis 1793, aboutit à la Terreur.

POLITIQUE ET F. : M. : — Le Grand-Orient de Belgique (rite moderne) et le Suprême Conseil de Belgique (écossisme) réuniront dans la Loge des « *Vrais Amis de l'Union et du Progrès* » de Bruxelles, les maçons des deux obédiences que les récentes élections ont investi d'un mandat législatif, c'est-à-dire presque tous les députés et sénateurs libéraux et quelques députés et sénateurs socialistes. Dans cette tenue extraordinaire l'opposition parlementaire recevra des hautes puissances maçonniques le mot d'ordre dans l'esprit de la Verve ; ce mot d'ordre doit frapper de stérilité les grands travaux que le gouvernement et le parti catholique se proposent d'entamer sur le terrain scolaire, politique et économique, dès la rentrée des Chambres.

Mais nous les attendons, encore une fois, à la preuve des faits et devant le tribunal de l'opinion publique. — A. I. R. 22 juin, 1912.

Brésil

LOGES. — La franc-maçonnerie brésilienne fait de constants progrès. Selon les dernières statistiques, les loges de ce pays sont au nombre de 450 avec un chiffre rond de 50.000 membres.

NÉCROLOGIE. — Le Grand Maître adjoint du Grand Orient du Brésil, le docteur J. Fr. de Almeida est mort au mois de mai dernier, à l'âge de 44 ans. Il avait été initié en 1893.

Canada

PRESSE MAÇONNISANTE. — Mgr Bruchesi, archevêque de Montréal vient de condamner la Revue mensuelle « *La Lumière* » interdisant la lecture de ce périodique à son clergé et aux fidèles de l'archidiocèse; en même temps Mgr Bruchesi avertit ses ouailles contre les tendances néfastes du journal « *Le Pays* » dans les termes suivants : « Les attaques de ses rédacteurs contre l'Eglise, pour être souvent déguisées et modérées dans la forme, n'en sont que plus pernicieuses, parce qu'elles peuvent plus facilement surprendre la bonne foi des lecteurs ». A. I. R. 26 juin 1912.

SOCIÉTÉS SECRÈTES. — *Les Filles d'Isabelle.* — Nous lisons dans le *Saint Augustine Meteor*, dit la *Croix*, que les *Knights of Columbus*, de South Beach, ont pris part avec leurs femmes à une danse publique organisée par les *Filles d'Isabelle*. M. Dussault, le chef des Chevaliers de Québec, voudrait-il nous renseigner sur cette société qui s'appelle les *Filles d'Isabelle* et que les Chevaliers de Colomb de là-bas paraissent avoir en haute estime ? ».

— *Les Forestiers catholiques.* — Les *Forestiers catholiques* viennent de tenir une grande convention à Montréal.

Cette société, qui est foncièrement catholique n'est cependant pas, comme on le sait, une de nos sociétés nationales.

Elle fut fondée en 1883 par un religieux, le R. P. Flannigan, des Etats-Unis, dans le but d'arrêter la propagande maçonnique qui se faisait alors comme aujourd'hui sous le couvert de la mutualité neutre.

C'est donc une société irlandaise et américaine.

En 1888 fut fondée la première cour dans notre province. Aujourd'hui les *Forestiers Catholiques* comptent dans la province de Québec plus de 22.000 membres.

L'esprit de cette société est certainement meilleur que celui des *Knights of Columbus*.

— *Les Chevaliers de Colomb.* — C'est cette semaine que va se plaider à Ottawa devant le juge Middleton de la Haute Cour, l'intéressant procès intenté par le R. P. Whelan, curé de St-Patrice, dans

la capitale fédérale, pour empêcher les *Knights of Columbus* de créer un quatrième degré de leur ordre dans l'Ontario. Les *Knights* plaident que ce qu'ils ont fait est autorisé par la charte et les règlements de leur association.

Chine

F. : M. : ET RÉVOLUTION. — Le danger continue pour les missions catholiques en Chine, comme nous l'avons signalé à plusieurs reprises depuis le début. Le « *Corrière delle Sera* » annonce de Pékin, que le Père Solano Defa de la mission italienne de l'Hu-peh a été grièvement blessé par des soldats rebelles que le commandant ne voulut pas punir. Le ministre italien à Pékin aurait obtenu la destitution du commandant, mais non pas la punition des coupables. Probablement la destitution elle-même n'a été qu'apparente. Le missionnaire blessé appartient à une des provinces les plus éprouvées par la Révolution. En effet le Hu-peh, le Se-tchouen et le Hou-Nan ont été le berceau de la Révolution ; Mgr Passerini et ses missionnaires dont on avait annoncé le massacre, heureusement démenti, sont là. Des jours toujours plus tristes sont à craindre, car la situation politique de la Chine est loin d'être améliorée.

Après la nouvelle du missionnaire italien grièvement blessé par les soldats révolutionnaires de l'Hu-peh, voici celle de la profanation du tombeau de S. François-Xavier. Mgr Merel, évêque de Canton, annonce que la chapelle de San-tchan (petite île près de Canton) a été saccagée et démolie par les soldats révolutionnaires ; les autels ont été abattus ; tout a été détruit. Les villages voisins de la chapelle, habités par de nombreux chrétiens, ont été saccagés et incendiés. Les chrétiens qui ne se sont pas éloignés à temps, ont été massacrés. Il faut se rappeler que dans le mouvement xénophobe, si une reprise des boxers menace tous les étrangers en Chine, les catholiques sont infiniment plus exposés, car les protestants (surtout francs-maçons) sont protégés par leurs confrères du gouvernement central et des centres provinciaux. Avant que les protestants soient sérieusement atteints par la marée xénophobe, celle-ci aura balayé nos missions. A. I. R. 6 juin, 1912.

Cf. *La Bastille*, 29 juin 1912, p. 4 : *Sur les Sociétés secrètes en Chine.*

Espagne

JUIFS ET FR. : MAÇ. : — Le mouvement maçonnique juif pour livrer le Maroc espagnol aux Israélites vient d'avoir son couronnement. On sait qu'on a tenté d'amener en Espagne et dans ses possessions marocaines les juifs de Turquie dont les ancêtres sortaient de l'Espagne au moyen-âge. Mais cet attentat n'a pas réussi, car les juifs de Turquie, dominant par leurs chefs le mouvement jeune-turc, préfèrent rester dans l'Empire ottoman. Faute de mieux, on a cherché à organiser les juifs d'Espagne et du Maroc espagnol. Dans ce but, on vient d'accomplir à Ceuta un acte qui pourrait avoir des conséquences bien graves. Au palais municipal de Ceuta, les chefs de la colonie juive et des représentants des Loges et de la

presse sectaire d'Espagne ont fondé l'*Association hispano-juive*. Isaac-ben-Tata a parlé au nom d'Israël, le représentant du gouvernement au nom de Canalejas, et l'alcade de la ville au nom de ses juifs. Isaac a été élu président de l'Association. On constate que Ceuta, célèbre par les victoires des Portugais en 1415 et des Espagnols en 1580 sur les Maures et sur leurs complices traditionnels, les juifs, immortalisée par le génie catholique de Calderon dans son *Prince constant*, devient le centre de la conquête du Maroc par le ghetto et par ses fédérés de la Secte. A. I. R. 11 juin, 1912.

F. : M. : ET LE BUDGET DES CULTES. — Le député républicain M. Salilas a proposé ces jours-ci au Parlement d'abolir le budget « du culte et du clergé », prétextant que 1° l'Espagne n'a pas de religion et 2° que le clergé et les ordres religieux étalent ostensiblement les richesses de leurs instituts, de leurs églises, de leurs couvents etc. ; donc, selon lui, ils n'ont pas besoin d'être subventionnés par l'Etat. Il n'est pas besoin de réfuter la parole oiseuse de M. le député Salilas, qui paraît ne pas savoir que l'art. 12 de la Constitution déclare nettement la religion catholique la seule religion de l'Etat et de la nation espagnole. Il suffit de dire combien peu l'Etat espagnol dépense pour le clergé et pour le culte, pour comprendre que le « zèle » de ce monsieur n'est rien autre que sa « haine aveugle contre le catholicisme ». En effet, en 1906 les dépenses pour le culte et le clergé présentaient seulement 0,8 pour cent, et maintenant la proportion a encore diminué. A. I. R. 25 juin, 1912.

CONGRÈS MAÇONNISANTS. — A la fin du mois de mars 1913, on célébrera à Madrid un *Congrès international de l'Education populaire*. Ce Congrès est le IV^e de la série ; les autres Congrès eurent lieu à Milan en 1906, (convoqué par la *Société humanitaire*), à Paris ; en 1908 (convoqué par la *Ligue française d'enseignement*), et à Bruxelles en 1910 (convoqué par la *Ligue belge d'enseignement*). Le ministre de l'Instruction publique a envoyé une circulaire aux recteurs et directeurs des centres scolaires qui dépendent de son ministère, les invitant à prendre part au Congrès et à faire de la propagande en sa faveur. Naturellement, les bons catholiques se garderont bien d'appuyer une œuvre qui est totalement aux mains de la Secte, comme il ressort en considérant que les Sociétés qui ont convoqué ces Congrès sont des sociétés maçonniques ou maçonnisantes très connues. A. I. R. 30 juin, 1912.

Etats-Unis

LOGES. — A San Francisco (Californie), le Grand Orient d'Espagne a récemment fondé une loge qui porte la dénomination de *L'Humanité*.

— *F. : Lafayette.* — La loge *Lafayette* de Cincinnati a décidé d'ériger sur le tombeau du marquis de Lafayette à Paris, un bronze offert par les francs-maçons américains.

FILIALES MAÇ. — On annonce de Pittsburg que le général Miles, M. Barnes de Philadelphie et M. Haines de New-York y ont fondé un groupe de l'« *A P A* ». On appelle ainsi l'« *American Protective Association* », société sectaire qui fait la guerre au catholicisme selon l'esprit et les méthodes de la franc-maçonnerie. Cet esprit est indiqué couramment aux Etats-Unis par le nom d'« *apaism* ». Le but pratique de l'*Apa* est d'éloigner les catholiques des places publiques : c'est contre elle à ce point de vue, qu'on a fondé l'Ordre des *Chevaliers de Colomb* : Cet ordre aurait obtenu l'adhésion et l'appui de tous les catholiques, s'il n'avait pas donné lieu à des réserves et à des craintes toujours plus marquées. En attendant le rayonnement de l'*Apa* se relie à une reprise anti-catholique que nous avons déjà signalée dans les Etats-Unis de la part de certains milieux sectaires. A. I. R. 7 juin, 1912.

MANŒUVRES MAÇ. — Une presse mal renseignée, ou plutôt mal intentionnée, a prétendu qu'à l'occasion de la réunion, à Los-Angeles du Convent des Loges maçonniques du Rite Ecossais, l'évêque catholique, Mgr Conaty, avait ordonné que, pendant le défilé des Maçons, les cloches de la ville de Los-Angeles sonneraient en guise de « joyeuses acclamations ».

Cet ordre s'appliquait à toutes les églises catholiques de la ville en même temps qu'à l'église épiscopaliennne. Les journaux catholiques, ajoutait-on, se montrent irrités de cette manifestation.

Voici la vérité tirée de l'Agence *Roma* :

« Mgr Conati, évêque de Los-Angeles avait été loué par des journaux sectaires pour avoir fait sonner les cloches des églises catholiques de sa ville épiscopale pendant la parade maçonnique « *Shrine* ». Mgr Conaty démentit absolument la nouvelle. A propos de cela, il est à remarquer que les milieux catholiques des Etats-Unis comprennent toujours mieux le terrible danger des Sociétés secrètes qui pullulent par centaines dans leur pays, sous les noms et sous les formes les plus étranges, pour donner le change et cacher au public le fil qui les relie toutes au Pouvoir occulte de la secte mondiale. A. I. R. 18 juin, 1912.

ECOLLES NEUTRES. — On constate que l'augmentation de la criminalité prend d'année en année des proportions toujours plus inquiétantes parmi la jeunesse surtout. Récemment un jurisconsulte de New-York a notifié que 40 % des crimes dans cette ville ont été perpétrés par des individus au-dessous de vingt ans. Cette augmentation de criminalité dans la jeunesse reste en connexion avec l'enseignement que donnent les écoles socialistes, neutres ou athées, où on ne munit les esprits que de connaissances purement scientifiques en ne parlant de religion que pour la railler. Et il est évident qu'il ne peut y avoir de saine génération dans une société qui sépare l'éducation de la religion et de la morale. A. I. R. 5 juin, 1912.

INFILTRATION MAÇ. CONdamnÉE. — Mgr Glennon, archevêque de Saint-Louis, s'est prononcé au cours d'une cérémonie, contre l'ini-

tiation des enfants aux mystères physiologiques, condamnant cette théorie si funeste pour la moralité de la jeunesse, et pourtant tant propagée même par certains milieux catholiques libéraux. A. I. R. 5 juin, 1912.

SOCIÉTÉS SECRÈTES. — *La France antimaçonnique*, dans ses numéros du 6, du 13 et du 27 juin, donne la liste des Grandes Loges maçonniques des Etats-Unis, en 1911, avec le nombre de leurs adhérents et le nom des grands secrétaires. Elle donne en outre les noms des officiers et dignitaires d'autres puissances maçonniques ou sociétés secrètes, telles que : les Maçons du Rite écossais ancien et accepté, la Maçonnerie Royale Arche, les Templiers, les Corps maçonniques de couleur, le Rite de Memphis (Souverain sanctuaire de la franc-maçonnerie ancienne et primitive), les Nobles de l'Autel mystique, l'Ordre indépendant des Odd Fellows, celui de B'nai B'rith, l'Ancien et illustre Ordre des Chevaliers de Malte, l'Ancien Ordre Royal d'Osiris, l'Ancien Ordre des Ouvriers Unis, l'Ancien Ordre des Forestiers, celui des Glaneurs, celui des Hiberniens, le Cercle fraternel mystique, celui de *My Lady Gloria*, les Chevaliers de l'Aigle d'or, les Chevaliers de Birmingham, ceux de Colomb et ceux de la Croix Rouge de Constantin, ceux des Macchabées du Monde et ceux de Pythias, les Chevaliers de Saint-Jean et Malte, l'Ordre de l'Aube d'or dans l'extérieur, le Collège du Saint-Nom, la Confrérie fraternelle, le Souverain Collège des Degrés maçonniques alliés, l'Ordre des Druides.

Cette statistique, qui n'est pas encore terminée, fait honneur à son signataire, M. A. C. de la Rive. Elle est accompagnée de notes historiques et descriptives qui la rendent plus intéressante encore. Lesdits numéros de *la France antimaçonnique* méritent donc d'être conservés avec soin.

M. de la Rive rattache à l'Ordre de l'Aube d'Or à l'Extérieur le culte d'Isis, introduit à Paris, en 1890, par le Comte et la Comtesse Mac Grégor, sous le patronage de l'occultiste Jules Bois. Ces pages (juin, 277-284) sont du plus haut intérêt.

— *Ordre des Elans.* — Voir *La Bastille*, 29 juin 1912, p. 4.

France

ASSOCIATION ANTIMAÇONNIQUE DE FRANCE. — Le 5 juin, à l'hôtel des Sociétés savantes, a eu lieu l'Assemblée générale de l'Association antimaçonnique de France, sous la présidence de Mgr Marbeau, évêque de Meaux.

La séance a été ouverte par une courte allocution du général vicomte de Kerdrel, le nouveau président de l'Association.

Ensuite, le secrétaire général, l'abbé Tourmentin, a commencé la lecture du rapport annuel. Malgré les défections qui se sont produites, l'œuvre suit une marche ascendante.

Enfin Mgr Marbeau a prononcé un discours intéressant, qui est une sorte de réquisitoire contre la Franc-Maçonnerie. Les francs-maçons, a-t-il dit, ne sont pas francs, car ils forment une société

secrète, et au lieu de construire, c'est une œuvre de démolition et de ruine qu'ils poursuivent. Ils ne sont ni philanthropes, ni libéraux, comme ils le prétendent; et la stérilité de leur œuvre montre qu'ils ne sont pas des hommes de progrès. La franc-maçonnerie, conclut Mgr Marbeau, est une œuvre de haine et de sectarisme antireligieux, antipatriotique, antisocial.

La *Franc-Maçonnerie démasquée* a commencé, dans son n° du 25 juin, la publication intégrale du discours de Mgr Marbeau.

Ces réunions antimaçonniques agacent singulièrement *Le Rappel* qui, après un compte-rendu fantaisiste de la réunion du 5 juin, ajoute :

« Somme toute, l'abbé Tourmentin ne sait de la *Franc-Maçonnerie* que ce que tout le monde peut en savoir. Son *annuaire* est fantaisiste. Ses indicateurs ont voulu se moquer de lui, et ils y ont réussi. Le naïf curé s'est laissé bernier, à moins que ce soit lui qui veuille bernier ses coreligionnaires ».

Le Rappel sait fort bien qu'il ment, il est d'ailleurs dans son rôle maçonnique. *La Franc-Maçonnerie démasquée* publie à l'année des Circulaires du Grand-Orient et des analyses du Convent, avec citations à l'appui, que ni *Le Rappel*, ni le Conseil de l'Ordre n'ont jamais démenties. Et quant à son *Répertoire maçonnique*, nous tenons de source autorisée que les francs-maçons s'en servent et y renvoient leurs frères en quête de documentation.

LIGUE FRANÇAISE ANTIMAÇONNIQUE. — Le 2 juin, la *Ligue française antimaçonnique* a tenu son assemblée générale. Les orateurs furent : MM. Flourens, ancien Ministre des Affaires Etrangères, le Commandant Driant et le Commandant de Fraville, premier Vice-Président de la Ligue. On se rappelle que le président, M. le Commandant Cuignet, a donné sa démission et s'est retiré (V. *Avril*. p. 331).

M. le Commandant de Fraville fit l'éloge de la Ligue. La note fut peut-être trop exclusive quand il prétendit que sa Ligue avait dévoilé la criminelle conspiration de Ferrer, révélé le piège maçonnique des *Associations de pères de famille* de Gurnaud, signalé le vrai caractère du *Sillon* et ses tentatives d'infiltration protestante, enfin rendu au pays un inappréciable service en « tuant dans l'œuf » l'essai d'implantation en France de la Société maçonnique anglaise des *Boy-Scouts*. En tout cas, si M. de Fraville ne parle pas de l'effort des autres ligues contre Ferrer, Gurnaud, Marc Sangnier et les *Boy-Scouts*, il affirme du moins qu'il n'en attaque aucune. L'orateur énumère bon nombre de plaintes, on va jusqu'à dire qu'on reproche à sa Ligue d'être une Société secrète; et il ajouta : « S'il y avait quelque intérêt à l'être pour pénétrer les secrets des autres, devrait-on nous en blâmer » ? C'est presque un aveu; et de fait la marque d'une société secrète est le serment; c'est ce que l'on objecte constamment en Amérique aux *Chevaliers de Colomb*. Or, la *Ligue française antimaçonnique* exige le serment, ainsi formulé dans son *Règlement général* (édition révisée dans le

2^e Congrès de la Ligue le 18 novembre 1910, ch. IV, *de l'Admission des Membres*, p. 4) :

« — A la première séance qui suit celle où l'admission aura été prononcé e, le nouveau membre admis sera convoqué.

Il sera introduit par un de ses parrains et le président lui donnera lecture de la formule ci-après :

« Je m'engage solennellement à collaborer au but de la *Ligue Française Antimaçonnique*, c'est-à-dire à combattre de tout mon pouvoir la Franc-Maçonnerie, instrument de la Domination Juive ;

« Je promets d'observer avec fidélité les Statuts et les Réglements de la *Ligue Française Antimaçonnique* ;

« Je promets également, dans tout ce qui est conforme à la conscience, aide, secours et protection à tous les membres de la Ligue, auxquels je me considère lié par un devoir de solidarité et de discrétion familiale ».

Le nouveau membre ayant répondu : « Je le jure », il sera pris acte de cet engagement, qui figurera au procès-verbal de la séance.

Le nouveau membre prendra ensuite place parmi les membres présents. »

C'est peut-être, encore une fois, pour plusieurs tout au moins, cet article des Statuts de la Ligue qui la met parfois en suspicion et lui vaut l'épithète, mal sonnante en France, de Société secrète.

Nous espérons que la *Revue* de cette Ligue donnerait le discours de M. Flourens dans son numéro de Juin qui vient de paraître. Il n'en est pas question et nous sommes obligé, à notre grand regret, de le réduire à une courte analyse.

« Je veux, dit M. Flourens, vous faire connaître ma « *manière de voir* » sur l'action maçonnique et la lutte antimaçonnique. Aussi dois-je remercier le bureau de la Ligue de l'honneur qu'il m'a fait en m'appelant à prendre la parole, devant un auditoire aussi nombreux que distingué.

« Le public, en France, s'est enfin décidé à s'occuper de la Franc-Maçonnerie. L'immixtion audacieuse de cette secte dans nos affaires intérieures et extérieures, la place exorbitante qu'elle a prise petit à petit dans les hauts postes de nos diverses administrations, dans le Parlement et, par lui, dans le Gouvernement du pays ont fini par frapper les esprits les moins prévenus, par ouvrir les yeux les plus fermés.

« Longtemps la maçonnerie avait « *cheminé* » à la faveur du ridicule qui la couvrait. Longtemps on avait considéré les maçons comme des « vaniteux et des imbéciles », astreints à des rites grotesques, amateurs, surtout, de banquets plantureux. Ces sectaires semblaient inoffensifs.

« Grave erreur ! Parmi les initiés, il se trouva dès le début, des hommes clairvoyants qui, observant la maçonnerie dans son action, conçurent sur elle des doutes et puis, en cherchant bien, parvinrent à pénétrer ses desseins ténébreux et révolutionnaires. Des Papes poussaient le cri d'alarme et dénonçaient au monde catholique l'œuvre et les projets diaboliques de la Franc-Maçonnerie ce qui n'empêchait pas alors des ecclésiastiques d'entrer dans les Loges. Ils ne le feraient plus maintenant, et pour cause ! un siècle de révolution, œuvre incontestable de la maçonnerie, a fait éclater à tous les yeux la sagacité et la sagesse des Papes et justifié leurs avertissements et leurs anathèmes.

« Des historiens se sont rencontrés qui ont courageusement projeté une éclatante lumière sur l'organisation et les actes de la secte criminelle. Éternelle reconnaissance à ceux qui nous l'ont fait connaître ! Ils ont rendu possible la lutte actuellement engagée et ils auront leur grande part dans la victoire.

« Désormais, il est établi que la franc-maçonnerie, d'origine étrangère, en haine de la France catholique, a préparé la Révolution de 1789, soudoyé la Terreur et noyé dans le sang d'un Roi innocent et bon les traditions de notre malheureux pays.

« Il est établi que sous tous nos régimes successifs, la maçonnerie a été l'agent de tous nos troubles, de tous nos malheurs, de toutes nos catastrophes jusqu'à celle de Metz.

« Mais, malgré tout, à l'heure actuelle, la Franc-Maçonnerie est encore pour nous un mystère.

« Elle nous vient de l'Etranger et l'Etranger la dirige. Elle n'aime pas et n'a jamais aimé la France. Contre elle, elle travaille pour l'Etranger.

« J'ai pu m'en convaincre par mes observations et mon expérience personnelles ».

(M. Flourens se tourne vers le C^t Driant et lui dit : « Je suppose que vous êtes devenu Ministre des Affaires Etrangères... sans être passé par la Préfecture de la Seine ! Dès votre entrée en fonctions, vous vous mettez avec ardeur au travail. Vous dépouillez vous-même votre volumineux courrier, vous lisez tous les rapports de nos agents diplomatiques et consulaires, non sans avoir, au préalable, renvoyé à leurs postes la plupart d'entr'eux, affligés d'un goût prononcé pour le séjour de Paris ; vous conférez longuement avec vos Directeurs. Vous vous documentez soigneusement. Au bout de quelque temps vous vous dites : Eh ! bien, maintenant, je vais savoir avec exactitude ce qui se passe dans les cours, dans les cabinets ministériels du monde entier et je pourrai diriger notre politique extérieure pour le plus grand bien de la France !

« Non, vous ne saurez rien du tout !

« Vous venez d'achever la lecture d'un beau rapport de votre ambassadeur à Constantinople. Vous avez appris avec satisfaction que la Turquie est tranquille, fière de son Sultan de plus en plus adoré de ses sujets, qu'un long avenir de paix et de prospérité est assuré à ce pays si longtemps agité, si souvent ensanglanté.

« Puis vous prenez votre journal et vous y lisez que ce même Sultan, la nuit précédente, a été saisi dans son Palais et conduit sous bonne garde à Salonique, que l'on massacre dans les rues de la Capitale et que des cadavres pendent à tous les reverbères.

« Ce désaccord entre les rapports et la réalité, vous le noterez presque constamment.

« Et savez-vous à qui il est imputable ? A la Franc-Maçonnerie.

« Nos idées, comme certains de nos produits, règnent encore sur le monde entier. La France a toujours du prestige. Les nations lui envoient leurs enfants les mieux doués qui achèvent chez nous leurs études. Ceux-ci, isolés, sans protection dans nos grandes villes, troublés, désorientés par toutes les surprises d'une vie nouvelle, deviennent vite la proie des Maçons qui les guettent dès leur arrivée, les circonviennent, les amusent et finissent par les entraîner dans leurs loges, où on leur déforme le cerveau, où on les suggestionne et où on les trompe sur notre compte.

« Rentrés chez eux, ces étudiants, je le sais, deviennent en trop grand nombre les commis-voyageurs de l'influence maçonnique hostile à la France.

« D'autre part, nos agents à l'Etranger sont souvent fort embarrassés. Ils savent que la plupart de nos ministres sont francs-maçons et, pour ne pas les blesser, pour ne pas compromettre leur propre avenir, ils leur taisent les méfaits de la secte dans ses manifestations d'hostilité contre nous.

« Certains de nos diplomates, pour ne pas se créer de difficultés, affectent de ne pas voir la gravité de la situation et des faits.

« Lors de l'incident Schnœblé, j'interrogeai tous nos représentants auprès des Cours d'Europe sur l'impression produite par l'audacieuse violation du droit dont la France venait d'être la victime. La première réponse me vint de Vienne.

A ma pénible surprise, cette réponse ne contenait qu'un long et complaisant récit de la soirée que l'Ambassadeur venait de donner aux Princes et à la haute société de Vienne, soirée dont le succès avait été très grand. « Vous pouvez en conclure, terminait mon correspondant, que l'on n'attache ici aucune importance à l'incident de frontière.

« Et voilà comme on est renseigné sur les affaires les plus graves et les moins secrètes ! jugez de ce qui arrive quand il s'agit de la Secte !

« La nécessité d'en pénétrer les ténébreuses entreprises est telle que certains souverains, quelque pénible et répugnante qu'elle soit pour eux, acceptent l'initiation.

« Leur sacrifice est vain et ils ne sont pas mieux informés que nous, pas plus assurés, non plus, contre le danger maçonnique qui les guette.

« L'histoire est là pour nous prouver que les Gouvernements inféodés à la Maçonnerie tombent, comme ceux qui ne le sont pas; lorsqu'ils ont cessé de lui plaire et de faire ses affaires.

« Deux fois j'ai pu le constater pendant mon passage au Ministère. L'une des idoles de la Maçonnerie, M. Crispi, avait envoyé à Paris deux Maçons distingués et grassement payés pour surveiller, pour espionner le Gouvernement. Ceux-ci se plaisaient chez nous, « *faisaient la bombe, menaient une vie de bâtons de chaise* » — mais trompaient audacieusement leur Ministre. Flat-tant sa gallophobie bien connue, ils étaient arrivés à lui persuader que la France préparait fiévreusement l'invasion et la conquête de l'Italie. Crispi, ému, s'empresse d'aviser Bismarck. Il prévient tous ses ambassadeurs, envoie dans nos ports et dans nos arsenaux ses meilleurs limiers et finit par découvrir que nous ne préparons rien du tout et que nous étions loin d'être à même de faire une guerre. Il avait été « *roulé* », lui grand chef de la Maçonnerie, par deux Maçons, dont le cynisme criminel faillit déchaîner sur l'Europe une guerre épouvantable. Cela se passait en 1889.

« Crispi dut quitter le ministère sous le ridicule et la honte. Mais il y revint et en 1893, il se laissa encore « *rouler* » par un simple ouvrier boulanger, franc-maçon, qui, se donnant pour espion volontaire, lui avait révélé les menées de la France en Sicile ! Il paraît que nous voulions la séparer de l'Italie et en faire un royaume distinct sous un roi à nous !

« Vous le voyez, les Gouvernements maçonniques sont trompés comme les autres. Tous, indistinctement, sentent peser sur eux le poignard maçonnique. Tous en sentent la pointe. Tous s'attendent à la catastrophe; mais ils ont peur d'agir. Au même degré que la France, mais peut-être moins ouvertement, les Anglais, les Allemands, les Espagnols, les Italiens sont menacés. Le salut commun ne viendra que de l'entente universelle. C'est pourquoi votre organisation est excellente. Les murs des Loges ont des oreilles et des langues. Vous entendrez et vous redirez ce que vous avez entendu, et vous serez de la sorte les éclaireurs de Dieu contre la Franc-Maçonnerie ».

CONGRÈS MAÇ. — L'Assemblée générale du Congrès des Loges de la région parisienne s'est tenue les 27, 28 et 29 juin dernier au siège du Grand-Orient de France. Deux rapports y ont été lus : 1° La morale laïque, par le F. : Lebey ; 2° Le recrutement maçonnique, par le F. : Bouley.

COMMENT A ÉTÉ DIVULGUÉE LA LISTE DES MAÇONS PARISIENS. — RÉPERTOIRE MAÇ. — Depuis quelque temps la *Libre Parole* publie, par arrondissement, la liste des Maçons parisiens.

On s'est demandé de divers côtés comment notre confrère avait pu se procurer cette liste. Quelques malintentionnés sont même allés jusqu'à parler de cambriolage au Grand-Orient. Les faits se sont passés d'une façon un peu moins dramatique; voici en effet ce qui a eu lieu :

Tous les Francs-Maçons de Paris reçoivent un Bulletin où sont, sommairement, consignés les ordres du jour des différentes Loges de Paris. Ce Bulletin, dont les bureaux sont 32, rue Saint-Lazare, est expédié par les soins de l'imprimeur et c'est une femme qui, pour un prix du reste très modique, est chargée, toutes les semaines, de collationner les bandes qui sont imprimées sur papier bleu.

Or, le mois dernier, une dame de mise modeste se présenta au Bureau, assurant que son amie qui est chargée de la mise à jour des bandes est malade et qu'elle l'a priée de la remplacer pour ce petit travail. Sans méfiance, l'imprimeur lui livra le dossier des diverses adresses à mettre à jour et celle-ci en emporta le double. A peine la prétendue remplaçante était-elle partie que la véritable employée se présenta déclarant qu'elle n'a vait jamais été malade et qu'elle n'avait jamais chargé personne de la remplacer.

Ajoutons que lorsque deux francs-maçons appartiennent à la même famille, le père et le fils par exemple, on n'adresse qu'un seul Bulletin et il n'y a par conséquent qu'une seule bande, c'est pour cela que les listes de la *Libre Parole* ne contiennent pas tous les maçons. Lorsqu'il y a plusieurs maçons dans la même famille, un seul, celui qui est inscrit au Bulletin, a été publié par le journal parisien.

On voit donc qu'il n'y a rien de bien dramatique et qu'il n'y a pas non plus un très grand secret puisque le premier venu peut se procurer ces listes qui sont un peu comme le secret de Polichinelle et qui sont connues par tous ceux qui en ont envie.

(*La Presse Associée*, 4 juin)

La *Libre Parole* elle-même, dans son n° du 7 juin, a donné quelques explications sur ces listes, sur les rectifications qu'elle y a apportées après plus amples renseignements, etc. Elle annonce en outre la publication prochaine d'une liste de gros dignitaires maçonniques, et la liste des F. : de province.

LE BI-CENTENAIRE DE J.-J. ROUSSEAU. — Cette fête inattendue fut d'origine et d'essence maçonniques. Elle fut conçue dans les Loges ; voici la Circulaire du Grand-Orient publiée par *La Franc-Maçonnerie démasquée* :

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

GRAND-ORIENT DE FRANCE

Suprême Conseil

Pour la France et les Possessions françaises

O. : de Paris, le 17 janvier 1912 (E. : V. :.) *Le Conseil de l'Ordre aux Loges de la Fédération du Grand-Orient de France*

S. : S. : S. :

Année 1912 (E. : V. :.) — *Circulaire N° 7*

Objet : **Célébration du Bi-Centenaire de Jean-Jacques Rousseau**

TT. : CC. : FF. :,

Un grand nombre de Loges ont bien voulu nous écrire en attirant notre attention sur le bi-centenaire de Jean-Jacques Rousseau, qui sera officiellement célébré le 28 juin 1912, jour anniversaire de sa naissance. — Nous avons jugé comme elles que la Maçonnerie française ne pouvait s'en désintéresser.

Si Jean-Jacques Rousseau ne reçut jamais la Lum.: Maç.: dans nos Temples, du moins fut-il longtemps, au début même de sa carrière philosophique, en relations étroites et suivies avec nos Fr.: Diderot, Helvétius, Voltaire ; avec eux, il collabora à l'« Encyclopédie », somme de la science indépendante et de la pensée libre de l'époque, œuvre formidable toute vivifiée par l'esprit des premiers et glorieux FF.: Maç.: français. Et, dès 1770, les idées de Rousseau apparaissaient à certains de nos FF.: comme si parfaitement en harmonie avec les tendances de notre Ordre, qu'une Loge, à l'O.: de Paris, prenait pour titre distinctif celui de R.: L.: *Saint-Jean du Contrat Social*. — A tous les points de vue, d'ailleurs, la Maçonnerie doit une reconnaissance émue à ce merveilleux esprit, précurseur, inspirateur de la Révolution française et dont nous retrouvons l'influence aux sources de toutes nos préoccupations actuelles : en morale, en sociologie, en art, dans la poésie comme dans la philosophie, dans le roman comme dans la politique ; il n'est peut-être pas de personnalité mieux désignée pour grouper dans une même pensée toutes les opinions représentées chez nous, pour unir dans un unanime élan athées et déistes, communistes et individualistes, au nom de la souveraineté de la raison, au nom aussi de la valeur propre qu'il sut reconnaître au sentiment et à l'émotion.

Nous avons donc décidé qu'une grande fête purement Maçonnique, consacrée à la gloire de Rousseau, à l'exaltation de ses idées, serait célébrée à Paris le mercredi 26 juin. — Mais l'hommage de la Franc-Maçonnerie française doit être unanime et universel : il serait à souhaiter que tous nos At.: de province, grands et petits, chacun dans la mesure de ses moyens, pussent consacrer à Rousseau, soit une journée de fête, soit une Ten.: extraordinaire, soit simplement une de leurs T.: sol.: ordinaires ; une cérémonie de ce genre, pour glorifier sa pensée sous tous ses aspects, devra comporter évidemment, en outre d'une conférence, la lecture de passages pris dans ses ouvrages, la récitation de poésies composées à sa gloire, ou plus généralement à la gloire de la Révolution française, et même, enfin, l'exécution d'une ou de plusieurs de ses œuvres musicales.

Nous avons songé à donner aux Loges des indications précises à ce sujet : nous y avons renoncé, parcequ'elles se trouveraient faire double emploi avec celles que vous pourrez trouver réunies dans le numéro spécial consacré à Jean-Jacques Rousseau par les *Annales des Fêtes et cérémonies Civiles*.

Veuillez agréer, TT.: CC.: FF.:, l'assurance de nos sentiments fraternellement dévoués.

Les Vice-Présidents :

CORNEAU, MARCEL SEMBAT.

Le Président du Conseil de l'Ordre,

DEBIERRE.

Le Garde des Sceaux,

J.-L. BONNET.

Les Secrétaires :

MILLE, COURCENET.

Ensuite le Grand-Orient imposa ce bi-centenaire au Parlement. Le projet fut voté à la Chambre après une discussion dans laquelle M. Maurice Barrès s'efforça vainement de faire échec aux francs-maçons. Dans l'*Assaut* (16 juin 1912) M. de Rauville fit justement remarquer que « pas un catholique n'est venu, à côté de Maurice Barrès, apporter sa protestation à la glorification de l'ennemi acharné de l'Eglise et de la France traditionaliste, c'est-à-dire chrétienne ». Voté à la Chambre, le projet le fut ensuite au Sénat, malgré les discours de MM. de Las Cases et de Lamarzelle.

La fête fut un succès moins brillant, et la dernière manifestation du dimanche 30 Juin, au Panthéon, fut pitoyable. Le Président de la République arriva incognito dans une automobile de louage, la cérémonie eut lieu à huis-clos, et, à la sortie, M. Fallières dut

s'enfuir sous les huées et les sifflets de la foule qui traversa les lignes policières et envahit la rue Son flot. On dirait la fia d'un régime qui s'écroule sous le mépris public.

Les francs-maçons seront plus au calme dans leurs conférences sur Rousseau au sein de leurs Loges, et certes ils abusent plutôt de ce sujet, comme le prouvent nos listes mensuelles et particulièrement celle du mois de Juillet. Mais ajoutons qu'ils ont imité leurs FF. de la Révolution qui proposèrent à la Convention le plan d'une fête nationale en l'honneur de J. J. Rousseau. Lakanal, l'un des régicides, insista beaucoup en cette occasion sur la *science de la liberté*, que le philosophe genevois avait professée, et sur l'*égalité naturelle* qu'il avait proclamée.

Nous proposons, en terminant, à la méditation des Ateliers, le petit livre intitulé : *Les Fidèles catholiques aux Evêques et à tous les Pasteurs de l'Eglise de France au sujet des nouvelles éditions des Œuvres de Voltaire et de Rousseau* ; Paris, Egron et Méquignon, 1821.

L'AMIRAL COLIGNY. — C'est la même inspiration maçonnique qui nous a valu la pieuse station de la reine Wilhelmine à la statue de Coligny. *La France Coloniale*, sous la signature de Paul DITTEVILLE (15 juin 1912), a donné un excellent article (*Notes de quinzaine*) où l'on montre l'apostat Coligny sous son vrai jour. Des extraits de l'*Histoire partielle et Histoire vraie* de M. Guiraud achèvent le tableau de ce « tolérant » qui fut aussi lâchement sanguinaire que Néron.

DOCUMENT ANTIMAÇONNIQUE. — Le numéro d'avril de *L'Acacia*, sous le titre : *Curieux document*, donne la traduction française d'une lettre écrite le 7 février 1790 par le cardinal Chiaramonti, évêque d'Imola, au pape Pie VI, à qui il devait d'ailleurs succéder. Cette lettre contient les révélations qu'avait faites au cardinal un franc-maçon repentant. Quoique de teneur assez courte, elle n'est pas, en effet, sans intérêt et fournit quelques renseignements sur les rapports de la franc-maçonnerie avec le clergé italien, il y a plus d'un siècle. Nous aurons l'occasion de donner ce document et de prouver à *L'Acacia* qu'il n'a rien trouvé de nouveau et qu'il aurait dû citer les *Documents maç.* de François FAVRE, Paris, Teissier, 1866, p. 445.

REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE. — Le *Rappel* du 10 juin publie des extraits de procès-verbaux de divers convents maçonniques, pour montrer que les Loges n'ont jamais été opposées à la représentation proportionnelle ; elles se sont, au contraire, prononcées en faveur de ce système.

MŒURS FRANC-MAÇONNES. — Le Maire de Cherbourg, M. Mahieu, député, non-seulement n'a pas voulu assister au service religieux officiel, célébré en l'honneur des victimes du *Vendémiaire*, mais il a interdit de donner l'absoute sur le lieu du sinistre. C'est un scandale antifrçais et bien digne des Loges.

— *La Franc-Maçonnerie et le Néo-Malthusisme.* — D'ailleurs nous trouvons la Franc-Maçonnerie, mêlée à toutes les immoralités. Sous le titre que nous venons de donner, un journal immonde, paraissant le premier de chaque mois, *Génération consciente* (1^{er} juin 1912), développe la psychologie du Malthusisme et montre que cette doctrine est l'éclosion des idées maçonniques. L'auteur, le F.^o. Albert Lantoine, nous apprend que le F.^o. Pitts, de Détroit dans le Michigan (Cf. *Janvier*, p. 5.) analysait, en février dernier, dans le *The American Freemason*, la brochure publiée sur cette question par la loge française *Le Portique*, et qu'il regrettait que la mentalité de ses FF.^o. américains ne fût pas à la hauteur des pornographes malthusiens de France. Au reste, l'*Acacia* (Janvier 1912, p. 25) a publié une Conférence faite à la L.^o. *Les Hospitaliers*, O.^o. de Constantine, ayant pour titre : *Le Droit à l'Avortement*. Nous nous bornerons à citer cette phrase (p. 27) : « L'enfant a droit à la vie à sa naissance, mais à partir de sa naissance seulement (ces mots sont soulignés dans l'*Acacia*). Auparavant, il appartient à la mère seule, comme une chose dont elle peut disposer, comme un peu de sa chair et de son sang ». La *Génération consciente* souligne ce prétendu droit par une gravure infâme (p. 5). Avec de tels enseignements, bien plus répandus par la Maçonnerie qu'on ne le croit, il ne faut pas s'étonner qu'en 1911, nous ayons seulement 742.114 naissances contre 776.983 décès, c'est-à-dire une diminution de population de 34.869 âmes. Mais il faut se dire également que les francs-maçons ont intérêt à prêcher ce *Néo-Malthusisme* et que le jour où on lèvera les masques, le chancre de la décomposition et de l'immoralité apparaîtra plus repoussant que le cancer de Frank dans la *Coupe et les lèvres*.

ÉCOLES ET F.^o. M.^o. — Le numéro de l'*Acacia* de Mai 1912 est en grande partie consacré à l'enseignement. Le F.^o. Ullmann demande le *Monopole de l'Enseignement par l'État*. Une jolie phrase : « On s'est trop longtemps désintéressé de l'instruction primaire où, par de coupables négligences, de regrettables errements, on ne sut pas assez s'élever à la hauteur de l'adversaire en opposant résolument, sans faiblesse mais sans forfanterie, dogme contre dogme, science rationnelle à théorie idéaliste, la vérité à l'erreur ». Ce désintéressement de l'enseignement primaire, alors qu'on a chassé les religieux et fermé toutes les écoles, au moment où le ministre Poincaré vient encore de signer une longue liste d'écoles sacrifiées, serait ironique si les francs-maçons comprenaient le français. Mais ce n'est pas le cas du F.^o. Ullmann, qui, comme juif et maçon, croit qu'il n'y a rien de fait tant qu'il y aura encore une école libre et que les écoles communales ne seront pas au niveau de celles de la Grande Révolution. Nous verrons bientôt naître la *Société des jeunes élèves de Brutus*, ou des *Elèves de la Patrie*, qui ont formé Louvel, l'assassin du duc de Berry (Cf. *Revue de la Révolution*, I, p. 77-78; Paris, Sauton, 1883).

— Le F.^o. juif Edouard Petit a fait paraître son 18^e rapport sur les Œuvres post-scolaires. — A noter, une filiale maçonnique : *La Ligue française d'Éducation morale*.

SOCIÉTÉS MAÇ. ET MAÇONNISANTES. — On s'étonne, à bon droit, à quel point la Sorcellerie, le Spiritisme, la Théosophie prennent droit de cité ; les journaux les plus incrédules, comme *Le Matin*, leur consacrent leur article de fond. Relevons aussi dans l'*Alliance spiritualiste*, mai 1912, la conférence de M. JUNET sur *La franc-maçonnerie, le spiritualisme et l'initiation*. Il n'y a pas que Sébastien Faure, le prédicateur attitré et ordinaire de la Veuve, qui lui fasse de la réclame.

Une autre conférence : *l'Apostolat*, de SÉDIR, la 12^e dans sa collection : *Les forces mystiques et la conduite de la Vie*. On y lit (P. 8) : « Le mystique est certain, de par son humilité même, de recevoir sans intermédiaire la visite du Verbe ». Voilà l'homme débarrassé de l'Eglise et de sa morale.

La Revue *Psyché*, de M. BEAUDELLOT, publie des conférences de M. l'abbé Alta, docteur en Sorbonne. Dans *Les Nouveaux Horizons*, M. JOLLIVET CASTELLOT traite de *la Trilogie astronomique*. Nous revenons au paganisme, et les grands mots d'occultisme et d'ésotérisme vont bientôt signifier l'absence du sens commun noyé dans de ridicules superstitions. D'ailleurs nos théosophes et nos spirites savent mêler l'agréable à l'utile, et ce n'est pas sans quelque étonnement que nous avons lu dans le *Journal du Magnétisme et du Psychisme expérimental* des Frères Durville (Avril 1912, p. 345), qu'au soir de la *Commémoration de la mort d'Allan Kardec* « un banquet, suivi de bal, eut lieu sous la présidence de M. Chevreuil ».

A noter encore que la librairie Sansot sollicite du Conseil municipal une souscription pour l'ouvrage de Marc SAUNIER : *La légende du symbole philosophique, religieux et maçonnique* (*Bulletin municipal officiel*, 15 juin 1912).

Quelques Conférences Maçonniques

I. — GRAND-ORIENT

- *La Raison*, 4 juin : Douze preuves de l'inexistence de Dieu.
- *L'Amitié*, 4 juin : Le collectivisme.
- *Droit et Justice*, 4 juin : La morale laïque ; la morale individuelle.
- *Aurore sociale*, 4 juin : Revision de la Constitution.
- *L'Action socialiste*, 6 juin : Le recrutement ; loges d'adoption.
- *Force et matière*, 6 juin : Revision de la Constitution.
- *Le Progrès*, 7 juin : Le collectivisme, la morale laïque.
- *L'Indépendance*, 7 juin : La presse cléricale et le futur coup d'Etat.
- *La Jérusalem écossaise*, 10 juin : Revision de la Constitution.
- *France et Colonies*, 10 juin : Sommes-nous des libres-penseurs ?
- *L'Expansion française*, 11 juin : La morale laïque.
- *Fraternité*, 11 juin : Revision de la Constitution.
- *L'Équité*, 12 juin : Revision de la Constitution ; la morale laïque.
- *Le Centre des Amis*, 12 juin : Comment fut inauguré, il y a un siècle, le Temple de la rue Saint-Martin par la Loge *La Clémentine Amitié*.
- *Les Vrais Amis*, 13 juin : Le Collectivisme.
- *La Solidarité*, 13 juin : La morale laïque et scientifique.
- *Philosophie*, 13 juin : Les nouvelles fêtes nationales, attitude à adopter par la franc-maçonnerie.

- Isis-Montyon*, 14 juin : Lysis et sa doctrine.
La Chatne d'Union, 17 juin, La Réforme de la Constitution.
Les Travailleurs socialistes de France, 17 juin : La réaction militaire.
Ernest Renan, 17 juin : Etude des systèmes de R. P.
La Fraternité des Peuples, 18 juin : Les actions du travail.
Droit et Justice, 18 juin : La Morale individuelle.
Aurore sociale, 18 juin : La Morale laïque.
Victor-Hugo, 18 juin : Le Christ a-t-il existé ?
L'Internationale, 18 juin : La moralité de la Bible.
L'Union de Belleville, 19 juin : Quelques mots sur J.-J. Rousseau.
La Clémence Amitié, 19 juin : La morale utilitaire.
La Parfaite Solidarité, 20 juin : Les mensonges du parti clérical sur la Fr.-M.:
L'Emancipation, 24 juin : J.-J. Rousseau.
Le Chantier des Egaux, 24 juin : J.-J. Rousseau.
Liberté, 25 juin : Le Collectivisme.
Thélème, 25 juin : J.-J. Rousseau.
L'Equité, 26 juin : La morale laïque ; J.-J. Rousseau.
L'Homme libre, 27 juin : Le Collectivisme.
Le Niveau social, 27 juin : Bi-centenaire de J.-J. Rousseau.
Unité maçonnique, 28 juin : Revision de la Constitution.
La Philosophie positive, 28 juin : Comment on prépare l'Empire.

II. — GRANDE LOGE DE FRANCE

- La Nouvelle Jérusalem*, 4 juin : L'affaire Marix ; l'évangile de l'heure.
Humanité, 4 juin : Le syndicalisme.
Droit et Devoir, 7 juin : Le syndicalisme.
L'Acacia, 10 juin : La fête nationale de Jeanne d'Arc.
Minerve, 11 juin : Mohammed et l'Islam.
Le libre-examen, 11 juin : Comment s'organise l'enseignement clérical.
La Fédération maçonnique, 11 juin : L'éducation républicaine.
Galileo Galilei, 14 juin : L'ordre, la hiérarchie et l'égalité maçonnique.
Emmanuel-Arago, 15 juin : L'idée de patrie.
La Nouvelle Jérusalem, 17 juin : La vérité sur l'affaire Marix.
L'Éducation civique, 17 juin : Matérialisme et spiritualisme.
Travail et Vrais amis fidèles, 17 juin : La Cosmologie hermétique.
Le Portique, 18 juin : La psychologie du féminisme.
Union et Bienfaisance, 19 juin : Le syndicalisme.
Les Cœurs unis indivisibles, 19 juin : De la nature et des fonctions de la Société secrète.
L'Alliance, 21 juin : Existe-t-il actuellement un courant de réaction contre les idées démocratiques ?
L'Acacia, 22 juin : Le Collectivisme.
Le Libre examen, 25 juin : La femme doit-elle travailler ?
La Fédération maçonnique, 25 juin : La solidarité maçonnique.
Union des peuples, 26 juin : Le syndicalisme.
Osiris, 26 juin : Le Maroc.
Travail et Lumière, 26 juin : Les œuvres maçonniques.
La Perfection écossaise, 28 juin : Dissimulation et franchise.

Italie

LOGES. — La Grande Loge de Rite symbolique italien a créé plusieurs filiales durant les premiers mois de l'année 1912, savoir :

deux à Girgenti, une à Palerme, et une à Padoue. Une autre loge s'est reconstituée à Catane, mais celle de Marino s'est dissoute.

Souscriptions. — Le total des souscriptions recueillies par les loges du Grand Orient d'Italie, en faveur des victimes de la guerre en Tripolitaine, se monte à 51.000 liras.

Congrès maç. — Sous ce titre : *Le Congrès maçonnique international de Rome, Anticléricalisme et Révolution, Nathan et Magilhaes Lima, La Croix* du 12 juin 1912 a publié un article très intéressant. Nous rappelons à ce sujet la série d'articles du R. P. Gruber dans la *Civiltà cattolica*.

Manceuvres maç. — La Cour d'appel de Turin vient de publier, datée du 5 juin, sa sentence sur les fameux « scandales de Varazze » d'il y a cinq ans. Pour monter une campagne anti-congréganiste en Italie, qui devait se rallier à celle d'autres pays, la Franc-Maçonnerie italienne organisa plusieurs « scandales » congréganistes dont le plus célèbre fut celui de Varazze près de Gênes. Un garçon, élève de l'école des Salésiens de Varazze affirma que les religieux s'adonnaient à des orgies nocturnes les plus abominables avec des religieuses et des garçons. Les détails étaient renversants, même comme faits matériels ; il s'agissait de réunions de 800 personnes dans des salles de classes qui ne pouvaient en contenir cent. Mais l'horrible affaire fut montée avec tout l'art diabolique de la Secte ; le sous-préfet local se prêta à la besogne, en faisant arrêter les religieux, en donnant de l'éclat à ses descentes judiciaires, etc. Mais la chose était si énorme, si absurde, que la vérité ne put ne pas éclater... Elle fut affirmée par le tribunal ; la Cour d'appel vient de la confirmer solennellement. Les accusations infâmes sont déclarées inventées radicalement. Le petit coquin, Charles Marlario, auteur « graphique » des calomnies, est déclaré un « dégénéré » avec des idées paranoïques, à base érotique. Sa mère (et son mauvais génie, Vincentino Besson), est déclarée hystérique, anormale, relativement responsable. La sentence déclare que les deux ont servi comme instruments « à des instigations incessantes de tiers intéressés à monter un scandale anticlérical ». — C'est le sceau officiel mis au crime maçonnique. Le dossier du procès contient des pièces écrasantes ; c'est la correspondance de plusieurs francs-maçons, saisie pendant les perquisitions chez Marlario-Besson. Les sectaires s'entendaient ensemble pour le coup ; un d'eux annonce que Ettore Ferrari, le grand Maître de la Franc-Maçonnerie italienne, avait délégué un homme de toute confiance pour aller à Varazze et faire le coup. On connaît cet homme ; il est un des gros bonnets du Grand Orient de Rome. A. I. R. 24 juin, 1912.

— Le monde profane a été étonné de voir un des plus hauts dignitaires du Grand Orient italien, le tout-puissant D^r Ballori, chef des hôpitaux de Rome, mis à l'improviste en disgrâce, au moyen

d'une démission imposée et sans même sauvegarder toutes les apparences. On nous fournit de toute bonne source l'explication de ce mystère. On connaît le schisme qui sévit depuis quelque temps au sein de la Franc-Maçonnerie italienne. M. Ferrari, grand maître de celle-ci avait deux « ad latus », le grand commandeur Ballori pour le rite symbolique et le grand commandeur Fera (frère du député au Parlement) pour le rite écossais. Ces deux rites représentent deux tendances : le symbolique est ouvertement athée, blocard, radical ; l'écossais est déiste ou protestant, et bourgeois. C'est ainsi que M. Fera et son secrétaire général M. Fantoni-Sellon sont deux protestants militants liés avec le mouvement protestant moderniste, qui travaille sournoisement en Italie avec des propagandistes modernistes notoires. Une querelle personnelle fit éclater un différend entre les deux rites. Les deux grands commandeurs se brouillèrent terriblement ; et vu que M. Ferrari et la grande majorité des Loges italiennes s'est prononcé pour M. Ballori, M. Fera fit une scission bruyante qui dure encore. La guerre devint furieuse ; on arriva même jusqu'à tenter une surprise chez M. Fera pour lui arracher le grand sceau du rite, gage visible de ce pouvoir. M. Fera échappa à cette surprise grâce à un frère qui l'en avertit, un quart d'heure avant le coup. En attendant le pouvoir occulte qui régit tous les groupements maçonniques futsaisi de la querelle ; après une enquête et une étude prolongée, la sentence a été défavorable à M. Ballori qui avait personnifié l'éclat inopportun et les luttes dangereuses au sein de la Franc-Maçonnerie italienne. Ce jour-là le dictateur des hôpitaux de Rome qui ne connaissait pas d'obstacles auprès des administrations municipales, blocardes ou non, a été mis à la retraite et le silence et l'abandon sont venus couvrir l'ancien tabou du Grand Orient de Rome. A. I. R., 11 juin 1912.

LE F. ALBENGA. — La sentence d'acquiescement donnée par le tribunal en faveur de M. le capitaine Albenga commandant le cuirassé *S. Giorgio* échoué près de Naples, est diversement commentée. Les francs-maçons se sont empressés de féliciter M. Albenga qui occupe un grade distingué dans leur Secte. A. I. R. 12 juin, 1912.

Java

FR. M. D'ADOPTION. — Les femmes de Java ont organisé une Loge spéciale pour les femmes portant le nom d'*Avenir*. Aux réunions de cette Loge les adeptes discutent sur les questions philosophiques, religieuses et sociales. A. I. R. 15 juin, 1912.

Luxembourg

PACIFISME. — Voici quelques détails complémentaires sur la 5^e Manifestation maçonnique internationale qui eut lieu à la Pentecôte, à Luxembourg.

Dès le samedi soir, environ 300 personnes étaient déjà arrivées. Huit nations étaient représentées, savoir : la France, l'Allemagne,

l'Angleterre, la Hollande, la Belgique, la Suisse, la Hongrie et le grand duché de Luxembourg. Le F. : Junck, Grand-Maitre du Suprême Conseil de Luxembourg leur souhaita la bienvenue.

Le dimanche matin, à 9 heures et demie les membres présents du Bureau international de relations maçonniques tinrent séance sous la présidence du F. : Quartier-la-Tente, président dudit Bureau.

Ensuite les membres du congrès furent officiellement reçus à la mairie. Au discours du maire, répondirent le F. : Kraft, Allemand et le F. : Bernardin, Français.

A 1 heure de l'après-midi commença le banquet officiel que terminèrent des toasts et des discours nombreux ; du Grand Maître Junck et de différents délégués étrangers, comme les F. : Bernardin et Denis Guillot, pour la France ; Cahn, Kraft et Friedmann, pour l'Allemagne ; Quartier-la-Tente et Buchmann, pour la Suisse ; Margette, pour la Belgique ; Dopp, pour la Hollande ; Moroly, pour l'Angleterre, et Glück pour la Hongrie.

Une soirée musicale terminait cette journée du dimanche.

Le lundi eut lieu une excursion aux environs de Luxembourg, après une visite aux célèbres caves de vin de Champagne de la maison Mercier et Cie.

Les membres du congrès ont, paraît-il, emporté le meilleur souvenir de cette manifestation internationale.

Maroc

PRESSE MAÇ. : — La loge *Abd-el-Aziz* de Tanger a remis au jour un journal dont l'origine est ancienne, et qui est intitulé *Fiat Lux*. C'est un journal purement maçonnique. Le premier numéro de la nouvelle série a paru en juin.

Mexique

MAÇ. : D'ADOPTION. — Presque tous les groupements maçonniques mexicains ressortissent maintenant à la Grande Diète Symbolique de la République du Mexique. Cette puissance maçonnique a été organisée en 1890. A peine un an après, elle vota une loi en vertu de laquelle les femmes pouvaient être initiées et former des loges. Mais le succès fut médiocre. De 1891 à 1911, deux loges de femmes seulement furent organisées. Aujourd'hui il n'en existe guère davantage. On ne trouve de ces loges que dans les villes de Mexico et de San Luis Potosi. On prétend même que la Grande Diète a rapporté la loi permettant l'initiation des femmes.

Pérou

F. : M. : ET JÉSUITES. — Au Congrès national péruvien, un F. : maçon, le F. : Christian Dam a lu un mémoire sur *les Jésuites au Pérou*, dans lequel il demande qu'il soit absolument interdit aux Jésuites de s'établir au Pérou, en application de la loi du 26 novembre 1855. C'est encore un exemple de la tolérance maç. :

Pologne

MANŒUVRES MAÇ. — Le mot d'ordre sectaire d'organiser une fête laïque dans un jour de fête religieuse, se répand aussi en Pologne. Ainsi en Varsovie, la *Société de protection de l'enfant* a choisi le jour de l'Ascension pour des fêtes laïques au profit des orphelins par la vente des fleurs ; le jour même la *Société des amis de la nature* a organisé la « fête du printemps », consistant dans une grande promenade à travers des jardins de 8 heures à midi. Les garçons et les jeunes filles aidés par la Société de protection de l'enfant, ont dû y prendre part. Conséquence naturelle : presque tout ce monde là a perdu la messe et l'instruction religieuse. C'est précisément cela qu'on voulait. A. J. R. 2 juin, 1912.

DÉFENSE ANTIMAÇONNIQUE. — Le comité central de l'Union catholique a décidé de protester formellement contre une manifestation du parti progressiste (libre-penseur et juif). Ce parti a résolu d'augmenter sa lutte contre le « cléricalisme » ; il a lancé une circulaire dans ce but, en défendant le journal blasphémateur *Zaranie* (Aube). L'*Union catholique*, dont le comte Jules Ostrowski est le président zélé, fait appel à la presse en vue de contrecarrer les menées de la Secte. A. I. R. 17 juin, 1912.

Portugal

On annonce la publication, à Lisbonne, d'une intéressante histoire de la franc-maçonnerie au Portugal : *Historia da Maçonaria en Portugal* (1735-1912). C'est l'œuvre du professeur Borges Grainha, bien connu par son zèle infatigable pour toutes les questions relatives à l'enseignement, et d'ailleurs, dit-on, un esprit libéral, convaincu et sincère.

F. : M. : ET POLITIQUE. — L'insuccès de Vaxconcellos chargé de constituer le nouveau cabinet est considéré dans les milieux politiques comme une preuve évidente du gachis inouï dans lequel le gouvernement patauge. Les chefs de la franc-maçonnerie et du carbonarisme se sont accordés pour exercer des pressions sur leurs hommes politiques en vue d'une entente qui puisse sauver la situation. Mais on doute que cette entente soit durable, vu le manque de discipline, les appétits et les rancunes inassouvissables de presque tous les chefs et les sous-chefs sectaires. A. I. R. 14 juin, 1912.

Pendant que la presse sectaire du Portugal, d'Espagne et des autres pays s'amuse à annoncer de terribles complots des royalistes portugais à la frontière, les émissaires de la carbonaria lusitane font réellement une propagande très dangereuse pour l'Espagne, en Galicie et dans d'autres régions de frontière. Par exemple *El Faro de Vigo* a annoncé qu'un émissaire du gouvernement de Lisbonne, Norberto Guimaraes, commissaire de police à Braga, parcourt la Galicie à la recherche des « complots » monarchiques.

comme si la Galicie appartenait au Portugal, pour le compte de son gouvernement, c'est-à-dire de la franc-maçonnerie et de la carbonaria de Lisbonne. Le gouvernement fraternel de M. Canalejas laisse faire. A. I. R. 18 juin, 1912.

F. M. ET ROME. — Le discours du ministre des Affaires étrangères du Portugal au Sénat à propos du maintien d'une représentation diplomatique près le Saint-Siège est considéré comme une pièce caractéristique de l'effronterie et de l'ignorance des sectaires portugais. Le ministre a avoué naïvement qu'il faut maintenir les relations diplomatiques près le Saint-Siège afin que le gouvernement puisse toujours avoir la main sur les nominations ecclésiastiques dans les territoires coloniaux de tradition et d'influence portugaise, en Asie et en Afrique. Il ignore évidemment qu'il ne suffit pas de voter le maintien des relations diplomatiques dans des conditions si étranges pour s'assurer cette influence. Quand il ajoutait que les Jésuites sont les ennemis du Portugal aussi bien que de l'Angleterre, le ministre montrait à quel excès de ridicule odieux les politiciens et les diplomates improvisés de la secte peuvent arriver. A. I. R. 21 juin, 1912.

Prusse

LE KULTURKAMPF. — Le *Kurier Poznanski* de Posen, dans son numéro 127 affirme qu'une reprise du Kulturkampf en Prusse est imminente. A. I. R. 13 juin. — Voir aussi plus haut, p. 609.

Russie

LE CRIME RITUEL DE KIEW. — Lire les articles de l'abbé DUPERRON et de G. de LAFONT DE SAVIGNY dans *La Revue antimaçonnique* de Mai 1912. Cf. *La Libre Parole*, mardi 14 mai, et *La Croix* mardi 21 mai.

CRIMES NIHILISTES. — De *La Libre Parole* (9 mai 1912) :

La Mort d'une Nihiliste. — Désignée pour assassiner un Ministre, elle se suicide.

Saint-Petersbourg, 7 mai. — Hier soir, des agents de police ont trouvé sur la voie publique une jeune fille agonisante. Elle venait d'absorber le contenu d'un flacon d'ammoniaque. Une lettre trouvée sur la victime, a révélé qu'elle était désignée, par ordre d'une organisation révolutionnaire pour assassiner le ministre de l'Instruction publique. Le courage lui a manqué pour accomplir ce meurtre et elle s'est suicidée pour échapper à la vengeance des révolutionnaires.

Tunisie

— La presse presque entière a passé sous silence l'« affaire » des Jeunes Tunisiens. Comme en Turquie, en Egypte, etc., la Franc-

Maçonnerie a organisé les Jeunes Turcs, les Jeunes Egyptiens, etc., ainsi elle a organisé le Jeunes Tunisiens dans la régence. Comme leurs « jeunes » frères, ils sont francs-maçons et, en nombre, relevant des juifs ; leur but c'est l'indépendance de leur pays de toute domination qui ne soit pas la leur. En Tunisie, ils avaient pris une attitude si inquiétante que le gouvernement français a été obligé, tout francs-maçons et juifs qu'ils sont, de les éloigner de Tunis. On a été d'accord de ne pas en parler dans un moment si délicat de politique africaine, c'était le mieux. Mais voici qu'un protestant très connu, M. le professeur Charles Gide, proteste que c'est une injustice criante, une nouvelle affaire Dreyfus (dans son sens bien entendu) ; et sa protestation vise un sien coréligionnaire coupable d'avoir parlé de ces martyrs là d'une « façon désinvolte ». Le confrère, piqué, met les points sur les i. Dans le numéro 24 de l'« Eglise libre », il prie M. Gide de dormir tranquille sur le sort des martyrs, dit-il, si le résident général M. Alapetite, les a exilés, ça veut dire que vraiment il ne pouvait pas s'en dispenser. Puis, figurez-vous, ils ont été exilés de Tunis à Paris, à Constantinople, à Alger. Un seul avait été envoyé à Fom-Tatazouine ; mais à peine a-t-on su que dans cette localité la chaleur devient bien gênante, qu'on s'est hâté de transférer le martyr à Mactar, « localité située dans un endroit délicieux », où l'eau abonde et où l'air est assez frais, même au mois d'août. Quand on a des frères comme les enfants de la Veuve dont le martyr est aussi doux, que M. Gide est naïf de le faire remarquer. A. I. R. 24 juin, 1912.

Turquie

F. M. ET ISLAMISME. — Sous le titre : « *Le Cheik-ul-Islam, servile instrument du comité occulte* », et sous la signature de N. Nicolaïdès, L'Orient de Bruxelles, dans son N° du 15 juin 1912, fournit de curieuses révélations sur la façon dont le chef de la religion islamique est maintenant choisi. Il était autrefois l'*alter ego* du sultan pour l'exercice des pouvoirs religieux. Aujourd'hui, ce n'est ni plus ni moins que le fameux comité *Union et Progrès* qui dirige le cheik-ul-islam.

Et il va de soi, que son choix porte toujours sur des hommes notoirement connus comme francs-maçons. On devine dès lors ce que devient entre leurs mains la religion qu'ils sont chargés de représenter et de défendre. Ils n'ont qu'un objectif : celui de satisfaire à tous les désirs du comité *Union et Progrès*. Mieux vaudrait, conclut l'auteur de l'article, supprimer la fonction du cheik-ul-islam.

— Dans *Le Correspondant* (10 juin 1912, p. 953-972) *La Franc-Maçonnerie et les Affaires de Turquie*. Article très important, sans signataire. Après de longs préliminaires sur les origines de la maçonnerie, l'auteur aborde son sujet et montre clairement le but révolutionnaire et athée de la Secte. — Voir sur cette étude l'article de Drumont, *Libre Parole*, 1^{er} juillet.

— Dans *La Presse d'Anvers*, 16 juin 1912, article documenté et intéressant sur *La Franc-Maçonnerie Turque*, signé RIVIER.

Uruguay

INTOLÉRANCE MAC. — Un autre incident vient de se vérifier qui dénonce la mentalité et la conscience des sectaires, maîtres de l'Uruguay. Le gouvernement a octroyé un prix de 5.000 duros au vaillant poète national Juan Zorillo

de San Martín pour son œuvre classique « *La Epopeya de Artigas* ». Sa valeur littéraire est telle que le gouvernement lui-même, tout sectaire qu'il est, n'a pas pu défler l'opinion publique. Mais un groupe de francs-maçons, menés par le fanatique sectaire Louis Mellan Lafinur a protesté à la Chambre contre le prix donné à un catholique, demandant aux députés de ne pas approuver cette mesure.

La chose était si énorme, que le prix fut approuvé. Mr. Juan Zorillo de San Martín, littérateur et orateur de premier ordre, a été député et ministre très distingué, représentant son pays à Londres, à Paris, à Madrid, à Rome. Ce fut lui qui obtint de Léon XIII l'élévation du diocèse de Montevideo au rang d'archevêché, et la nomination du regretté Mgr Soler, qui fut le premier et jusqu'ici le seul, archevêque de Montevideo. C'est à cette personnalité que la Secte voulait dénier un prix, que l'éminent critique Mr. José E. Rodo, député, en répondant à l'attaque maçonnique, déclara insignifiant en comparaison des mérites du poète uruguayen. On compare cette attitude de la Secte en Uruguay avec celle qu'elle a eue en Espagne pour empêcher que le prix Nobel fût donné au grand écrivain Hénendez y Pelayo, afin de le faire octroyer au pamphétaire sectaire Perez Galdos.

A. I. R. 23 juin 1912.

SUPPLÉMENT

France

L'ESPIONNAGE MAÇ. — Dans notre numéro de Juin (p. 523), nous terminions les nouvelles de Chine en signalant un général français, en activité au Tonkin, qui a pris une Allemande pour tenir sa maison parce que sa femme est restée à Paris. Voici les renseignements que nous tenions de notre correspondant :

« Et si j'ajoute que l'insouciance et l'avarice poussent des généraux, commandant en chef, à violer le règlement, par exemple celui sur l'emploi d'étrangers, à leur faire prendre pour gouvernante et institutrice une Allemande, Prussienne ou Bavaroise à peine payée, mais vivant à la table du chef, avec la propre fille du chef, trimballée dans tous les postes, écoutant tout, dirigeant la réception, s'imbibant de la mentalité de chacun, des réflexions de tous, mais au surplus, tellement bien à sa place en toutes circonstances qu'elle est devenue un danger réel, vous comprendrez nos angoisses.

« Cette demoiselle von R... remplace à Hanoï Mme la Générale P... qui, sans doute, ne se soucie pas de passer deux ans au chaud et de risquer d'entamer un peu ses frais de représentation.

« Il y a treize mois que cette situation existe aux yeux de tous ! Et il ne s'est trouvé personne pour la signaler comme il convient. Le ministre ne la tolérerait pas un instant.

« Où mieux connaître en effet la situation de l'Indo-Chine, Allemagne future de l'Extrême-Orient, qu'au quartier général, en vivant de la vie même du maître, au contact permanent du gouvernement général et des Directions générales de tous les services de l'Indo-Chine ? ».

La réponse ministérielle ne s'est pas fait attendre ; nous lisons en effet dans *l'Action Française* du 2 juillet :

Le ministre de la guerre a adressé, le 21 juin, une circulaire rappelant le danger présenté par l'emploi de domestiques de nationalité étrangère.

Le ministre a rappelé les circulaires antérieures de ses prédécesseurs, relatives à la conservation des documents militaires et celles qui mettent nos officiers en garde contre les agissements de l'espionnage étranger.

M. Millerand signale enfin qu'il a été rendu compte que des officiers emploient comme domestiques des étrangers qui ne se sont pas conformés aux dispositions de la loi du 8 août 1793 sur le séjour des étrangers en France et qui n'ont pas fait la déclaration de résidence prescrite par cette loi.

En employant un étranger non muni du certificat d'immatriculation constatant la déclaration de résidence, le ministre prévient les officiers qu'ils s'exposent à des mesures disciplinaires, à défaut de sanctions judiciaires conformément à l'article 2 de la loi rappelée ci-dessus.

Malgré les détournements fréquents de documents militaires commis par des domestiques de nationalité étrangère, nos officiers continuent à employer des individus suspects. Souhaitons que la dernière circulaire ministérielle les mette enfin en garde contre des détournements qui pourraient leur causer de très graves ennuis.

Notons enfin le danger permanent, surtout dans les villes frontières, des maîtresses d'officier, presque toujours du pays voisin. Les *Commandements de Dieu* y remédient par la défense d'une vie incorrecte ; mais nos Ministres les ont rejeté depuis longtemps et n'ont pas même osé mettre en leur lieu et place une *Circulaire* dont l'efficacité serait très problématique. Cependant l'intimité de ces étrangères est plus à craindre que celle des domestiques et même des familiers.

THÉOSOPHIE ET OCCULTISME.— Le 4 juillet, conférence de l'*Alliance spiritualiste*. A l'entrée de la salle de conférences, Hôtel des Sociétés savantes, on distribue le numéro de juin de l'*Alliance spiritualiste*, qui rend compte de la Conférence de M^{me} GABRIELLE-ESTHER MOYSE, le 6 juin dernier, sur les *Textes féministes dans la Bible* ; de la Conférence de M. JUNET sur la *Synthèse ; Tolérance et Vérité ; Harmonie messianique*. On ajoute à ce numéro de la Revue, celui du *Nouvel Educateur*, dont M^{me} Lydie MARTIAL est la directrice en chef, il s'agit du *Féminisme rationnel*. Puis on vous inonde de prospectus de la *Doctrine fusionnienne*, qui vous offre le *Petit livre de la connaissance* ; de l'*Union de Pensée féminine* et de l'*Alliance spiritualiste*, qui aurait tort de s'effacer.

Pour la Conférence du 4 juillet, le Bureau est constitué comme il suit :

M^{me} BRUCHAMPS P^{re} ; M^{me} Lydie MARTIAL ; M. LELEUX, secrétaire général ; M. JUNET.

En tout 25 personnes dont 4 hommes et deux jeunes fillettes de 14 ans, tout au plus ; le reste des femmes plus ou moins âgées.

M^{me} Lydie MARTIAL parle la première sur l'Ecole de la Pensée et l'Education rationnelle.

Elle parle pendant plus de deux heures. C'est un ramassis de lectures mal digérées au milieu duquel se glissent quelques beaux passages, notamment un éloge de la première communion, instituée par l'Eglise en vue d'armer l'enfant avant l'éveil de la « vie sexuelle », en dirigeant son esprit vers un idéal élevé, jusqu'au point de lui offrir l'union avec la divinité.

A côté de cela, des lieux communs et un éloge de la matière. Des rémi-

niscences d'occultisme, comme, par exemple, une longue dissertation sur l'éducation de la matière corporelle et spirituelle.

« La vie sexuelle est la maîtresse, le moteur de l'individu d'où la nécessité de l'éduquer dès l'enfance ».

« Le spiritualisme sera scientifique ou ne sera pas.

« L'esprit est limité, tout comme Dieu l'est dans l'ordre où il s'est en-formé lui-même. »

« Il faut décortiquer les symboles pour y trouver la moëlle du lion. »

« La fécondation du dynamisme. »

« L'humanité sera frappée de stérilité ce qui... ne sera pas un mal. »

Féminisme intellectuel, etc., etc.

Mme BESOBASOFF parle ensuite sur le féminisme spiritualiste : très courte allocution insignifiante.

M. JUNET explique en quelques mots le but de l'alliance spiritualiste :

« Religion universelle dans l'union de la science et de la foi.

« Sans le christianisme, pas de civilisation. »

« Il faut trouver un terrain d'accord : 1° entre le matérialisme et le spiritualisme :

Ne pas combattre le matérialisme en se plaçant sur le terrain du spiritualisme pur, mais en lui montrant ses erreurs dans sa propre doctrine; erreurs scientifiques par exemple.

2° Entre les Panthéistes et les Théistes ;

3° Entre les religions entre elles, comme le Mahométisme et la religion Juive ;

4° Entre le Christianisme et les autres religions.

C'est ce que l'orateur appelle faire la *synthèse de la Vérité*. [L'expression est une réminiscence de science occulte.]

« Il y a partout des erreurs. »

« La foi, souveraine dans son domaine (son plan) se trompe sur d'autres plans, au point de vue scientifique, par exemple.

« Il en est de même de la raison.

« Les matérialistes recherchent une morale ; les spiritualistes peuvent s'accorder avec eux sur ce point. Par exemple : les deux peuvent accepter le principe de la soumission, de la subordination nécessaire, de l'intérêt individuel à celui de la société.

« En somme, la théorie de l'école spiritualiste est de minimiser toutes les croyances pour y chercher des points communs.

« Par exemple : les autres religions accusent les chrétiens d'idolâtrie et leur reprochent d'adorer un homme. Il faut leur montrer qu'il y a un enseignement ésotérique ancien dans l'Eglise catholique, aujourd'hui oublié, qui dit que l'homme dans Jésus n'est pas Dieu ». Interrompu sur ce point, l'orateur renvoie à Saint Thomas : de *Incarnatione*, qu'il n'a pas lu, ou qu'il n'a pas compris.

M. Junet prêche la tolérance contrairement à Mme Lydie Martial qui avait soutenu la thèse de l'intransigeance dans ce que la raison croit être la vérité. Mais tous les deux visent au même but, avec ou sans sincérité : rejeter le dogme catholique et confondre l'Eglise avec toutes les religions. Les francs-maçons poursuivent la même œuvre en ne reconnaissant d'autre Divinité que la raison. C'est la même armée avec des armes différentes, voilà tout.

A. MARTIGUE.

315. Secretioris Philosophiæ consideratio brevis a PHILIPPO A GABELLA philos. stud. conscripta, et nunc primum una cum Confessione Fraternitatis R. C. in lucem edita. — Cassellis, Barthol. Schmidt, 1616 ; in-4° et in-8°.

[Bref examen de la Philosophie secrète, par Philippe DE GABELLA. Publié pour la première fois avec la Confession de la Fraternité des R. C.]

C'est la seconde édition de l'ouvrage signalé *supra*, n° 275 et 285, et cette fois accompagné de la *Confessio* de la secte des Rose-Croix. Voir KLOSS, n° 2433, qui donne avec raison Francfort comme lieu d'édition. La mention de Cassel est une erreur de Peeters, influencé par le *Cassellis* de la première édition. — WAITE (The Real History of the Rosicrucians, p. 235 ; Londres, 1887 ; Georges Redway) met en doute que GABELLA soit l'auteur de ce livre.

316. Epistola ad ill. ac rev. Frat. R. C. metro ligata, ad eosdem missa a L. G. R. (datum Holthusii). — (S. L.), 1616 ; in-12.

[Lettre à l'illustre et révérende Fraternité R. C., sous forme métrique, adressée auxdits Frères par L. G. R.]

Voir ci-dessus, n° 307, et la note critique.

317. Georg. MOLTHERI, Med. D., relatio de quodam Peregrino, qui anno superiori Wetzlarium transiens, se fratrem R. C. confessus est et mira fecit. — Francofurti, 1616 ; in-12.

[G. MOLTHER, Docteur en médecine. Relation d'un certain étranger qui passant à Wetzlar l'an dernier, se déclara père de la Rose-Croix et accomplit des miracles.]

KLOSS, n° 2459. Ce récit ne doit pas être sans analogie avec la *Véridique Histoire* cataloguée au n° 298. En conséquence, l'auteur de cette *Véridique Histoire* pourrait bien être le même Georges Molther.

LENGLET DU Fresnoy (III, p. 280, n. 656) donne simplement, sans indication de lieu ni de date, le titre de cet ouvrage comme il suit : Georg. MOLTHERI, *Relatio de quodam Peregrino, qui an. 1615. Wetzlarium Transiens, se fratrem Rose-Crucis confessus.* — Voir plus bas n° 366, les additions de MOLTHER à l'*Elucidarius* de BROTOFFER.

318. Eulogista (*sic* ; lire : Eulogistia) e Symbolo patris primarii Rosæ Crucis, qui dicitur, cuiusnam sint religionis, scripta a Chri. Philadelpho, pansophiæ amatore. — Francofurti, Bringer, 1616 ; in-12.

[Réflexion sur le Signe du père supérieur de la Rose-Croix, comme l'on dit, de quelle religion sont [ces Frères], écrite par Chrét. Philadelphie, ami de toute sagesse.]

KLOSS, n° 2466, sous le format in-8°. Cf. LENGLET DU Fresnoy (III, 281, n. 666).

319. Epistola trium liberalium et honestissimarum Rtiū (*sic*) Studiosorum ad Augustam Frat. R. C. (11 Junii 1616). — Rostochii, M. Saxo, 1616 ; in-12.

[Lettre des étudiants des trois Arts (?) libéraux et très honnêtes, à l'Auguste Fraternité R. C. (11 juin 1616).]

KLOSS, n° 2469, reproduit le même titre. *Rtium* est sans doute une faute typographique pour *Artium*. Le format, selon KLOSS, est in-8°.

320. Ad Venerandos, doctiss. et illuminatiss. viros, Dom. Fratres S. Rosæ Crucis Epistola J. ~~Episcopi~~ J. A. divinæ Sophiæ alumni. Datæ 3 Decembris 1615. — Francofurti, 1616 ; in-8°, 14 pages.

[Lettre de J. INNÆRUS, disciple de la divine Sagesse, aux Révérends, très savants et très illuminés Seigneurs, les Frères de la Rose-Croix.]

KLOSS, n° 2477. A la fin de son article, KLOSS pose la question suivante au sujet de l'auteur : « Cet Irenæus a-t-il quelque rapport avec Irenæus Agnostus ? » On sait d'autre part que Irenæus Agnostus était le pseudonyme de Gotthardus ARTHUSIUS, de Danzig, qui signait aussi : G. A. D. (Gotthardus Arthusius, Dantiscanus). C'était un homme érudit, qui occupa les fonctions de vice-recteur du gymnase de Francfort-sur-le-Main. Voir KLOSS, n° 2442 ; et plus haut n° 269.

LENGLET DU FRESNOY cite deux ouvrages rosicruciens du même auteur :

IRENÆI AGNOSTI *Vindiciæ Rodostauroticæ*, in-8°, 1619 (*Lib. cit.* III, p. 284, n. 689). *Prodromus F. R. C. per IRENEUM AGNOSTUM*, 1628, in-8° (*Lib. cit.* III, p. 287, n° 699).

Cf. ROSENTHAL, p. 1, n° 6.

321. Turbo, sive moleste et frustra per cuncta divagans ingenium in theatrum productum (auctore J. Val. ANDRÆE, Andrea de Valentia). — Helicone, juxta Parnassum, 1616 ; in-12.

[Le Tourbillon, ou l'esprit divaguant péniblement et vainement à travers tous sujets, sous forme de pièce de théâtre (par J. Valentin ANDRÆA).]

KLOSS, n° 2478. Le *Turbo* est, avec la *Fama* et la *Confessio*, un des manifestes de la Secte des Rose-Croix. Il y a toute vraisemblance pour que Valentin Andrea en soit en effet l'auteur. Voir ci-dessus, n° 163, 261, 266, 267, 273, 310.

322. Societas Rosæ-Crucis, etc. Auctore CRAMER, etc. — (S. I.), 1616 ; in-12.

[CRAMER. La Société de la Rose-Croix.]

Les indications de Peeters sont si incomplètes qu'il est parfois difficile d'identifier les auteurs qu'il catalogue. Il doit s'agir ici de Daniel CRAMER et de son ouvrage relevé par BRUNET (II, col. 403) : *Societas Jesu et Rosæcrucis vera : hoc est, quatuor decades emblematum sacrorum de nomine et cruce Jesu-Christi* ; Francofurti, 1616, in-8°, fig. Brunet ajoute : « Première édition, moins complète que la seconde, mais préférable pour les épreuves des gravures ».

Daniel CRAMER (1568-1637), théologien protestant d'Allemagne, professa à Wittenberg et à Stettin. MICHAUD (IX, 430) et FIRMIN DIDOT (XII, col. 338) ne citent pas la *Societas Jesu et Rosæcrucis vera* parmi les œuvres assez nombreuses de Cramer.

323. Sacra Biblia, variarum translationum, tribus tomis distincta. — Antverpiæ, 1616 ; 3 vol. in-folio.

[La Sainte Bible, selon diverses traductions ; en 3 tomes.]

324. *Tractatus Apologeticus Integritatem Societatis de Rosea Cruce defendens. In qua probatur contra D. Libavii et aliorum ejusdem farinae calumnias, quod admirabilia nobis a Fraternitate R. C. oblata, sine improba Magiæ impostura, aut Diaboli præstigiis et illusionibus præstari possint; Authore R. de FLUCTIBUS, Anglo (Robert FLUD) M. D. L. — Lugd. Bat., G. Basson, 1616; in-12.*

[*Traité apologétique pour la défense de la probité de la Société de la Rose-Croix. Où il est prouvé, contrairement aux calomnies de D. Libavius et d'autres de même farine, que les choses merveilleuses qui nous sont montrées par la Fraternité R. C. peuvent être accomplies sans imposture magique malhonnête et sans ruses et artifices diaboliques; par ROBERT DE FLUCTIBUS (Robert FLUD), Anglais, Docteur en Médecine de Londres.*]

Cette édition de Leyde est notée par Kloss, n° 2482 sous le format in-8° 196 pages.

Sur Robert Flud, voir ci-dessus, n° 313.

Le « calomniateur » des Rose-Croix, D. Libavius, ne doit pas être le médecin André Libavius, dont il a été question plus haut, n° 279, et qui fut au contraire un apologiste de la secte.

François de Los-Rios (*Bibliographie instructive ou Notice de quelques livres rares*, imp. de Fr. Seguin, Avignon; en vente, chez l'auteur, libraire à Lyon, 1777; p. 42; n° 127) donne l'appréciation suivante du *Tractatus apologeticus*: « Ouvrage curieux et singulier, dont la réputation se rétablit de jour en jour, et dont on fait assez de cas ».

325. *Der güldene Griff, d. i. Alle Dinge ohne Irrthum zu erkennen, vielen Hochgelehrten unbekandt, und doch allen Menschen nothwendig zu wissen, durch M. Valentinum WEIGELIUM. — Neustadt, 1616; in-4°.*

[La griffe d'or, c'est-à-dire [le procédé] pour reconnaître toutes choses sans erreur, inconnu de beaucoup de savants très érudits, et qu'il est cependant nécessaire à tous les hommes de savoir, par M. Valentin WEIGEL.]

Voir ci-dessus, n° 287.

326. *Elucidarius Chymicus, oder, Erleuchtung und deutliche Erklerung, was die Fama Frat. vom R. C. für Chymische Secreta de lapide Philosophorum, in ihrer Reformation der Welt, [mit verblühten Worten versteckt haben]. Von Ratichs BROTOFFER. — Gosslar, 1616; in-8°.*

[Eclaircissement chimique, ou Eclaircissement et Explication précise de ce que les Frères du R. C., dans leur *Fama*, à propos de la réformation de l'univers, ont déguisé sous des termes allégoriques, touchant les Secrets chimiques de la pierre philosophale. Par Ratichs BROTOFFER.]

Kloss, n° 2486. C'est à Kloss qu'ont été empruntés les mots placés entre crochets dans le titre de cet ouvrage: mots indispensables pour la compréhension de ce titre, et que cependant Peeters remplace par le sigle, etc.

LENGLET DU FRESNOY (III, p. 282, n. 675) cite simplement l'ouvrage qui suit:

Elucidarius Chymicus- uber die Fama Fraternitatis Rosæ-Crucis, in-8°, Magdeburg, 1617. Ce doit être une nouvelle édition de l'ouvrage catalogué ici par Peeters.

327. *Judicium theologicum von der Fama und Confessione der Brüderschaft des löbl. Ordens vom R. C. etc.* — Danzig, And. Hünefeldt, 1616 ; in-12.

[Jugement théologique au sujet de la *Fama* et de la *Confessio* de la Fraternité de l'Ordre illustre du R. C.]

KLOSS enregistre cet ouvrage sous le n° 2465, et en donne le titre complet qui contient des renseignements précieux sur la nature, la date exacte et l'auteur du livre : *Judicium theologicum von der Fama und Confessione der Brüderschaft des löbl. Ordens vom R. C. Ob ein Christ mit gutem Gewissen und ohne Verletzung der Ehre Gottes sich in dieselbe Fraternitet begeben könne ? gestellt (27 Januar 1616) durch Davidem MEDERUM Osterfeld. Theologum und dieser Zeit pastorem zu Nebra an der Unstrut.* (Danzig, Andr. Hünefeldt.) Im Jahre 1616 ; in-8°, 29 pages. C'est-à-dire : « Jugement théologique au sujet de la *Fama* et de la *Confessio* de la Fraternité de l'Ordre illustre du R. C. [A savoir] si un chrétien peut, en bonne conscience et sans porter atteinte à la dignité de Dieu, s'affilier à cette Fraternité ? Etabli le 27 janvier 1616 par David MEDER, théologien d'Osterfeld et actuellement pasteur à Nebra. »

LENGLET DU FRESNOY (III, p. 232, n. 485) donne seulement le titre abrégé qui suit : *Bendencten Rosen-Creutzen Davidis MEDERI*, in-8°, Francfort, 1615.

Cl. GRASSE, 54. ROSENTHAL (591) relève la référence de KLOSS : au lieu de *Judicium theologicum*, il met *Bedencken*, et il termine le titre ainsi : *An alle gestellt, so der Magie naturali ergeben sind*. O. O. 1616. Au numéro 4937, ROSENTHAL cite un opuscule de David MEDER sur la vraie description d'un horrible et terrifiant déluge arrivé le 11 juillet 1589 dans la ville d'Ehringen dans le comté de Hohenlohe. Enfin au n° 355, ROSENTHAL catalogue le livre suivant, qui est une réfutation du *Judicium theologicum* de David Meder : GILBERTUS DE SPAIGNART, Christ., Dr. theol. *Theologisch Wächterhrölein oder Warnung wider das eingelegte Feuer der neuen Propheten u. Rosenkreutzbrüder*, etc. Wittenberg, 1620.

328. *Helias tertius, d.i. Urtheil oder Meinung von dem Hochl. Orden der Brüderschaft des R. C. zur Antwort uff deroselben zwo unterschiedene Schrifften, deren die Erste Fama, die andere Confessio intituliret worden.* (Adam BRUXIUM Siles.). — (S. l.), 1616 ; in-12.

[Hélie troisième, c'est-à-dire Jugement et Opinion sur le très illustre Ordre de la Fraternité du R. C., en réponse à deux écrits différents de ladite Fraternité, qui sont intitulés, le premier *Fama*, le second *Confessio*. (Par Adam BRUXIUS, Silésien.)]

KLOSS, n° 2472. Les mots qui sont défigurés dans ce titre : *uff* pour *auf*, *deroselben* pour *derselben*, *zwo* pour *zwei*, sont également reproduits par KLOSS. Mais le format indiqué est in-8°.

Adam BRUCE écrivit cet ouvrage en août 1615, comme il est dit à la fin du titre reproduit par KLOSS : *Gestellt durch Adam BRUXIUM, Siles., der Artzenei Doct. (im August 1615).* « Etabli par Adam BRUXIUS, Silésien, Docteur en médecine (en août 1615.) »

Adam BRUXIUS ou BRUCHIUS, médecin allemand, mourut dans la première moitié du XVII^e siècle. Les bibliographes ne relèvent que ses travaux sur la mnémonique. Le présent ouvrage nous apprend qu'Adam Bruxius s'occupa des Rose-Croix.

Nous lisons dans LENGLET DU FRESNOY (III, p. 281, n. 670) : « *Helias tertius, id est, Urtheil oder Meynung von dem hochlobl orde. der Brüderschaft dess Rosen-Creutz, in-8°. Lipsig, 1616. — Id, in-4°. Franckfurt, 619. — Cet écrit est fait contre la Fama et la Confession de ces prétendus confrères* ».

329. *Pyrrho Clidensis redivivus, d.i. Philosophisch, doch noch zur Zeit nichts determinirende Consideration, von der Brüderschaft derer vom R. C. etc. — Leipzig, Henning Grosse, der Jüngere, 1616 ; in-12, 68 pages.*

[Pyrrhon de Clide (? d'Élis) ressuscité, c'est-à-dire Considération philosophique, mais pour le moment n'apportant encore aucune solution, sur la Fraternité de ceux du R. C.]

KLOSS, n° 2473, sous le format in-8°. Le titre reproduit par Kloss contient en outre le pseudonyme de l'auteur : *Durch Theophil. Philaretum ex Philadelphia* « par Théophil. Philarète (ami de la vertu) de Philadelphie ».

LENGLET DU FRESNOY (III, p. 281 n. 671) catalogue ce livre rosicrucien : *Theophil. PHILARETI, Pyrrho Clidensis redivivus, i. e. Consideratio von der neuen Brüderschaft derer von Rosen-Creutz, in-8°. Lipsiæ, 1616.*

330. *Elucidarius Chymicus, oder, Erleuchterung und deutliche Erklerung, was die Fama Frat. vom R. C. für Chymische Secreta de Lapide Philosophorum, in ihrer Reformation der Welt, mit verblühten Worten versteckt haben. Von Ratichs BROTOFFER. — Gosslar bey Joh. Vogt, in Verlegung Hans und Heinr. Stern zu Lüneburgk, 1616 ; in-12, 85 pages.*

[Eclaircissement chimique, ou Eclaircissement et Explication précise de ce que les Frères du R. C., dans leur *Fama*, à propos de la réformation de l'Univers, ont déguisé sous des termes allégoriques, touchant les Secrets chimiques de la pierre philosophale. Par Ratichs BROTOFFER.]

C'est le titre complet, avec l'indication précise des éditeurs, de l'ouvrage catalogué ci-dessus au n° 326. Ici cependant Peeters a encore commis une erreur : le livre est du format in-8° et non in-12.

331. *Zwei Sendschreiben an die glorwürdige Brüderschaft des R.C. — Frankfurt, 1616 ; in-12.*

[Deux Missives à la glorieuse Fraternité du R. C.]

KLOSS, n° 2470, sous le format in-8°.

332. *Anweisung des rechten Wegs zu der Fraternitet des R.C. Neben einer treuhertzigen Warnung an alle und jede, so bishero der Frat. mit Schriften und Wüntschen begehret, dass sie sich für falsche Brüder etc. hüten sollen. — Frankfurt, W. Richter, 1616 ; in-4°.*

[Indication du chemin régulier vers la Fraternité du R. C. Avec un sincère avertissement à tous ceux qui jusqu'ici ont demandé, par des écrits et des vœux, que la Fraternité veuille se garder des faux frères, etc.]

KLOSS, n° 2471.

333. Echo der von Gott hocheleuchteten Fraternitet des löbl. Ordens R. C. Das ist : Exemplarischer Beweis, das nicht allein dasjenige, was ist in der Fama und Confession der Fraternitet R. C. ausgeboten, möglich und wahr sey, sondern schon für 19 und mehr Jahren solche *Magnalia Dei*, etlichen gottesfürchtigen Leuten mitgetheilt gewesen (von Julius SPERBER, 1. November 1615). — Danzig, Hünefeldt, 1616 ; in-12.

[Echo de la Fraternité, par Dieu hautement illuminée, de l'illustre Ordre R. C. C'est-à-dire : Preuve exemplaire que, non seulement ce qui est exposé dans la *Fama* et la *Confession* de la Fraternité des R. C., est possible et vrai, mais encore que de telles *merveilles de Dieu* ont été communiquées il y a 19 ans et davantage à quelques personnes vivant dans la crainte de Dieu. (Par Jules SPERBER, le 1^{er} novembre 1615).]

Seconde édition de l'ouvrage catalogué ci-dessus, n° 296. Comme la première, elle est de format in-8°, selon Kloss, n° 2455.

WAITE (p. 254) analyse cet ouvrage important de SPERBER. Cet auteur rosicrucien est de Dessau.

334. Assertion oder Bestätigung der Fraternitet R. C., welche man dess R. C. nennet, von einem derselben Fraternität Mitgesellen, in latein. Versen beschrieben, und dem deutschem Leser zum besten, in dieses Deutsche schlecht übersetzt (B. M. J. 22 Sept. 1614). — Danzig, Hünefeldt, 1616 ; in-12.

[Assertion ou Confirmation de la Fraternité R. C., qu'on appelle du R. C., exprimée en vers latins par un compagnon de cette Fraternité, et traduite en mauvais allemand, pour le bénéfice du lecteur allemand (B. M. J., 22 septembre 1614).]

KLOSS, n° 2461, sous le format in-8°. Il s'agit de la traduction allemande du poème latin de Raphael EGLINUS, noté aux n° 264 et 283. Les initiales B. M. J. doivent être celles du traducteur. La date ici donnée, 22 septembre 1614, est sans doute celle de la composition de l'ouvrage original.

Nous lisons dans NICOLAI (*lib. cit.*, p. 188) : « Un auteur qui désigne son nom par les initiales B. M. J., parle déjà en 1616, avant Mayer, d'une société R. C. Il décrit la manière de vivre et les occupations de ses membres ; il ajoute que plusieurs aventuriers abusent de son nom qui, selon lui, ne vient point d'un personnage nommé Rose-Croix. La manière de cet anonyme se distingue au premier coup d'œil de celle de Mayer, mais elle approche beaucoup plus du style et des idées d'Andrea ».

335. Schnelle Botschafft an die Philosophische Frat. vom R.C. durch Valent. TSCHIRNESSUM, Gorlicerum Germanum phil. et Med. Licent. — Görlitz, Joh. Rhambaw, 1616 ; in-12, 15 pages.

[Rapide Message à la Fraternité philosophique du R. C., par Valent. TSCHIRNESS, philosophe et Licencié en Médecine, à Görlitz en Germanie.]

KLOSS, n° 2462, format in-8°.

336. Fama Fraternitatis, oder Entdeckung der Brüderschaft des löblichen Ordens vom Rosenkreuz. — Frankfurt, 1616 ; in-12.

[Gloire de la Fraternité, ou Découverte de la Fraternité de l'Ordre illustre du Rose-Croix.]

Seconde édition du n° 286.

337. D. O. M. A. Wolmeinendes Bedenken, von der Fama und Confession der Brüderschaft dess Rosen-Creutzes, eine Universal Reformation, und Umbkehrung der gantzen Welt vor dem jüngsten Tag, zu dem Fall inne gehabt, und Restitution aller Künste und Weisheit, als Adam nach dem Fall, Enoch, Salomon, etc., gehabt haben getreffend. Auff wol bedachtliche gestellt durch And. LIBAVIUM, M. P. D. C., Sacrae Theologiae et Philos, purioris studiosum. — Gedruckt zu Frankfurt, Anno 1616 (Egenolf Emmel, Peter Kopff); in-18, 304 pages.

[D. O. M. A. Considération amicale sur la *Fama* et la *Confession* de la Fraternité du Rose-Croix, relatives à une réformation universelle et à un changement du monde entier, depuis le premier jour où a eu lieu la chute, et à une restitution de tous les arts et de la sagesse, comme Adam après la chute, Enoch, Salomon, etc., les ont possédés. Exposé avec beaucoup de méthode par And. LIBAVIUS, Docteur en Médecine, étudiant de la Théologie sacrée et de la Philosophie pure. — Imprimé à Francfort, en l'an 1616, chez E. Emmel et P. Kopff.]

KLOSS, n° 2475, sous le format in-8°.

Voir plus haut, nos 279 et 324.

338. Chymische Hochzeit Christiani Rosen-Creutz. — Strassburg, [in Verlegung] Lazari Zetzners, Dritte Ausgabe. [Gedruckt bei] Conrad Scher, 1616 ; in-12.

[Les Noces chimiques de Chrétien Rose-Croix. Troisième édition. Strasbourg, chez Lazare Zetzner. Des presses de Conrad Scher.]

Voir KLOSS, n° 2476. Cf. ci-dessus, n° 163 et plus loin, n° 345.

339. Fama Fraternitatis. — Beneben der Confession oder Bekanntniss derselben Fraternität, an alle Gelehrte und Häupter in Europa geschrieben. Auch etlichen Responsionen und Antworten, von Herrn HASELMEYERN und andern gelehrten Leuten auf die Famam gestellt. Sampt einem Discurs von allgemeine Reformation der ganzen Welt. Nebst 4 Sendschreiben darzugesetzt, von vielen Erraten entledigt, verbessert und gedruckt zu Cassel (Wilhelm Wessell), 1616 ; in-8°, 304 pages.

[Gloire de la Fraternité. — Avec la *Confession* de la même Fraternité, adressée à tous les savants et souverains d'Europe.. En outre, quelques réponses et répliques faites à la *Fama* par M. HASELMEYER et autres savants. De plus, un Discours relatif à la Réformation générale de l'Univers entier, et 4 missives en appendice. Le tout corrigé de nombreuses erreurs, revu, et imprimé à Cassel (chez Guillaume Wessell).]

Nouvelle édition du n° 304, enrichie de 4 lettres. Voir KLOSS, n° 2481.

340. Ordinationes præpositorum generalium (Soc. Jesu).— Romæ, 1616 ; in-8°.

[Ordonnances des Généraux (de la Société de Jésus).]

Voici le titre complet de l'édition de 1635, Anvers, Jean Meursius : *Ordinationes Præpositorum Generalium, Communes toti Societati, Auctoritate Septimæ Congregationis Generalis contractæ.*

341. Instructiones ad provinc. et superiores Societatis (Jesu).— Romæ, 1616 ; in-8°.

[Instructions aux Provinciaux et aux Recteurs de la Société de Jésus].

342. Breve et semplice Riposta alla dignissima [Fraternità del virtuosissimo Ordine di R. C. Stampata addi 7 di Marzo 1616. — (S. l.) ; in-12.

[Brève et simple Réplique à la très digne Fraternité du très vertueux Ordre du R. C. Imprimée le 7 mars 1616].

Kloss, n° 2468, mais sous le format in-8°.

343. Exemplarischer Beweis, dass das in der Fama und Confession Frat. Ros. Cruc. ausgetotene, möglich und wahr sei, etc. — Danzig, 1616 ; in-12.¹

[Preuve exemplaire que ce qui est exposé dans la *Fama* et la Confession de la Fraternité des Rose-Croix, est possible et vrai, etc.]

Kloss, n° 2455, n'indique point que deux éditions de ce livre soient parues à Danzig la même année 1616. Selon toute vraisemblance il s'agit donc ici du même ouvrage que celui catalogué ci-dessus, n° 333.

344. Erneuerter und Künstlicher Helden Schatz, d. i. Naturkündliches Bedenken neben und bey Vulcanischer, auch Natürlicher, Magischer Fabrefaction und Zubereitung der Waffen dess Helden Achillis in Griechenlandt, etc., durch Joh. STARICIUM. — Aschaffenburg, 1616 ; in-4°.

[Trésor renouvelé et artistique du Héros, c'est-à-dire Réflexions naturelles au sujet de la fabrication et de la préparation, par Vulcain, en même temps que naturelle et magique, des armes du Héros Achille en Grèce, par J. STARICIUS].

ROSENTHAL cite, n° 805, la même édition de 1616 ; n° 806, une édition de 1628 ; n° 807, une édition de 1676, et, n° 808, une édition de Francfort de 1750.

Le même bibliographe relève, nos 677 et 3245, l'ouvrage suivant de J. STARICIUS : *Clavis oder das Zehende Buch der Archidozen Paracelsi, wie auch desselben Manualis Auslegung sampt anderen Arcanis.* Magdeburg, Joh. Francke, 1624. 34 Bl. 4° Halblwd.

345. Les Noces chimiques de Christian Rosen-Cruz (attribué à Jean Valentin ANDRÉA). — (S. l.), 1616 ; in-12.

Voir ci-dessus, Nos 163, 261, 266, 267, 272, 273, 310 et 338.

Sur Valentin ANDRÉA et les premiers ouvrages rosicruciens, *la Fama, la Réformation, les Noces chimiques*, il est intéressant de relever l'opinion de Frédéric NICOLAI, grand franc-maçon et admirateur de la Rose Croix. Elle est extraite de sa *Dissertation sur l'origine de la Franc-Maçonnerie*, p. 175 : « On a beaucoup disputé sur l'origine de la Société de la Rose-Croix et même sur sa réalité. Dès les commencements on en a attribué l'institution au célèbre Théologien Wirtembergeois Jean Valentin Andréa, l'un des savants les plus profonds, les plus pénétrants, les plus sages de son siècle ; c'est surtout ce qu'a avancé avec beaucoup de fondement l'historien Arnold, dans son *Histoire de l'Eglise et des Hérétiques*. D'autres ont repoussé cette imputation, alléguant qu'un tel homme n'était pas capable d'un pareil ridicule ; mais il y a Rose-Croix et Rose-Croix. Parmi tous ceux qui ont traité fort au long de cette société, je n'en connais pas un qui ait l'air d'avoir lu avec attention les meilleurs ouvrages sur cette matière, et je ne vois qu'écrivains qui se copient les uns les autres. Ils sont la cause de la lenteur qu'on a mise à en découvrir le véritable principe. J'ai lu la plus grande partie des ouvrages d'Andréa, et des autres membres de la Rose-Croix : les personnes qui auront la facilité et le courage d'en faire autant, verront, comme moi, qu'Andréa supposa cette société, pour répandre comme par une fiction poétique ses vues morales et politiques. Mais sa fiction fut prise à la lettre par bien des gens, qui la comprirent chacun d'une manière analogue à son caractère, et cela produisit des opinions fort bizarres. Au reste, il y a de forts indices, qu'Andréa, qui était alors un jeune homme plein de feu, voyait les défauts des sciences, de la théologie et des mœurs de son temps ; qu'il cherchait à les en purger, et que pour y parvenir il avait imaginé de réunir en corps tous ceux qui, comme lui, étaient zélés admirateurs du bon et du beau moral. On reconnaît à cette noble entreprise le jeune homme plein d'âme et peu expérimenté, qui se berce encore de l'espoir enchanteur, de pouvoir aisément communiquer aux autres le courage, la chaleur et la bienveillance de son propre cœur. Mais l'honnête Andréa ne tarda pas à abandonner son projet, il apprit à connaître les hommes par les cruelles persécutions qu'il essuya, persécutions qui attendent inmanquablement le téméraire qui ose découvrir les vices de ses contemporains. A ce chagrin se joignit l'abus que les enthousiastes firent de ses principes, abus que ses ennemis, en confondant toutes les idées, ne manquèrent pas de lui reprocher éternellement ; de sorte que pour trouver un peu de repos, il s'arrêta dans sa carrière, donnant à entendre en plusieurs endroits de ses écrits, que la Rose-Croix était imaginaire, ou du moins qu'il n'y avait aucune part. C'est ce qu'on voit particulièrement dans son *Menippus* et sa *Mythologia Christiana*. deux ouvrages remplis de vie, d'esprit, d'excellentes idées et fort propres à faire connaître l'état des mœurs, de la théologie et des sciences de son temps ; et malgré le peu d'encouragement qu'on accorda à ses premiers projets, il ne s'en désista jamais entièrement, cherchant toujours à tourner au bien, l'esprit de sociabilité si naturel à l'homme. Je ne serais même pas surpris que l'on pût encore aujourd'hui distinguer dans sa patrie les effets immédiats de ses généreux efforts.

« Je me contenterai de faire ici quelques réflexions sur les écrits de la Rose-Croix. L'an 1614 parut : *la Réformation universelle du Monde entier ; avec la Fama fraternitatis de l'Ordre respectable de la Rose-Croix*.

« On vit de même paraître en 1616 : *la Noce chymique de Christian Rose-Croix*. Ce sont les premiers ouvrages où l'on trouve le nom de cette société ; ils se distinguent si prodigieusement par le style et les idées, de tous les ouvrages semblables écrits postérieurement, et d'un autre côté ils ont tant de rapport avec ceux de Valentin Andréa, que leur ressemblance avec les uns et leur dissemblance avec les autres, sont également frappantes. Celui qui est intitulé *Fama, etc.*, annonce une réformation générale et exhorte les gens sages de se réunir en une société inconnue au monde :

pour s'y dépouiller de toute sa corruption et revêtir la sagesse. Cette exhortation est accompagnée du récit allégorique de la découverte du tombeau du Père Rose-Croix, allégorie sous le voile de laquelle on présente les desseins et les bons effets de la société projetée. La *Nôce chymique* est attribuée au Père Rose-Croix, qui doit l'avoir écrite en 1459 ; mais on y reconnaît le ton du commencement du dix-septième siècle et surtout la manière de J. V. Andréa ; c'est une vision charmante, remplie de poésie et d'imagination, mais d'une bizarrerie singulière et fort commune dans les écrits d'Andréa. Les pièces de vers qui s'y trouvent, ressemblent fort aux poésies de cet auteur ; elles sont pleines d'élégance, telles entr'autres que l'Hymne à l'amour. On y rencontre çà et là quelques obscurités, mais on voit qu'elles y ont été mises à dessein, de même que les allusions chymiques, dont le but est d'attirer l'attention des alchymistes sur les railleries dont il les accable avec un grand air de gravité ; il ne faut que voir la comédie ridicule qu'il fait jouer aux alchymistes Paracelsistes, sous le nom de Mercurialistes, avec ses intermèdes pleins de finesse, pour être étonné que les soi-disants adeptes aient pu y chercher si longtemps les secrets de la chymie, sans être frappés de la satire qu'elle contient.

« Ces deux ouvrages, surtout la *Fama*, firent beaucoup de bruit en Europe et plus encore en Angleterre. L'Allemagne était dans ce temps-là toute pleine d'amateurs des sciences secrètes ; c'était le règne de la Chymie et de l'Astrologie ; on honorait souvent celle-ci du beau nom de Mathématiques. On sait le cas que l'Empereur Rodolphe faisait de l'Alchymie ; et quant à l'Angleterre il ne faut que lire la vie de ses savants dans la *Biographie Britannique* ou dans *Wood's Athenæ Oxonienses*, pour voir à quel point ces deux fausses sciences y étaient cultivées, et combien on cherchait dans l'astrologie la découverte des choses les plus cachées. Tous les amateurs des sciences occultes croyaient donc trouver leur fait dans cette société de la Rose-Croix ; ils voulaient s'en faire recevoir, ou du moins entrer en correspondance avec elle ; aucun n'y réussit, et cela par une très bonne raison ; alors plusieurs personnes se donnèrent pour en être ; mais en considérant leurs écrits avec attention, on voit qu'ils diffèrent en tout des deux premiers dont nous avons parlé, qui annonçaient l'existence de la confrairie, et que des idées toutes nouvelles avaient pris la place des premières ; pour en être convaincu, il ne faut que comparer la *Fama fraternitatis* et la *Nôce chymique*, avec le *Clypeum Veritatis* de Michel Mayer, et la *Défense des Frères de la Rose-Croix* par Robert Fludd. Andréa lui-même a dit assez clairement que cette comédie cesserait bientôt, qu'il voulait quitter la confrairie de la Rose-Croix pour ne s'attacher qu'à la Société des Chrétiens, etc. »

346. *Invitatio ad Fraternitatem Christi Rosa Florescens* ;
auctore Joann. Valent. ANDREA. — Argentorati, 1617 ; in-18, 82 pages.

[Invitation à la Fraternité du Christ, [appelée] la Rose fleurie, par J. V. ANDRÉA].

Kloss, n° 2517, ne note comme ouvrage de ce genre, publié en 1617, que le suivant : (J. Valent. ANDREA) *Invitatio fraternitatis Christi ad sacri amoris candidatos*. Argentor. hæred. Zetzner, 1617, in-12, 67 pages. Peut-être s'agit-il du même livre que celui ci-dessus désigné ?

Voir n° 345. Au n° 273, le présent ouvrage est signé sous LENGLET DU FRESNOY du nom de *Florentin de Valentia*, pseudonyme de J. Valentin Andréa.

347. *Tractatus Apologeticus Integritatem Societatis de Rosea Cruce defendens. In qua probatur contra D. Libavii et aliorum ejusdem farinae calumnias, quod admirabilia, etc.* Auctore DE FLUCTIBUS (Robert FLUD). — Lugd. Batav., Basson, 1617 ; in-12.

[*Traité apologétique pour la défense de la probité de la Société de la Rose-Croix. Où il est prouvé, contrairement aux calomnies de D. Libavius et d'autres de même farine, que les choses merveilleuses, etc., par DE FLUCTIBUS (Robert FLUD).*]

Pour le titre complet de cet ouvrage, voir ci-dessus, n° 324. Il s'agit sans doute d'une réimpression, par les mêmes éditeurs, de l'édition de 1616. Il n'en est pas question dans la Bibliographie de Kloss, n° 2482.

Voir ci-dessus, n° 313.

348. *Novus Tractatus chymicus, de Vera Materia, veroque processu Lapidis philosophi [sic ; lire : philosophici], quo pleniorē atque fideliorē hactenus non vidit mundus. Cui accessit sub calcem, ut verum ita sincerum de Fraternitate R. C. judicium. Haec omnia nuper amici ejusdem litteras responsa, ex mox sub inde publico typo dictæ Fraternitati devote dicata a Mich. POTIER, etc. — Francofurti, 1617 ; in-12.*

[Nouveau Traité chimique de la vraie substance et de la vraie manière de produire la pierre philosophale, tel que le monde n'en vit jamais jusqu'ici de plus complet et de plus exact. A la fin, est ajouté un jugement aussi véridique que sincère sur la Fraternité R. C. Le tout en réponse à des lettres récemment publiées par un ami de naguère c'e la même Fraternité, et dédié dévotement à celle-ci par Mich. POTIER].

KLOSS, n° 2500. L'ouvrage noté par Kloss est du format in-8°. Le titre en est beaucoup plus court que le précédent, encore qu'il contienne la date exacte de la composition : 12 septembre 1617, et qu'il nous apprenne que l'auteur, Mich. Potier était citoyen de Dortmund en Westphalie. Voici ce titre, exactement reproduit avec ses abréviations : *Novus tract. chymicus, de Vera Materia, veroque processu Lapidis philosophici, cui accessit sub Calcem, ut verum ita sincerum de Frat. R. C. judicium* (12 Sept. 1617) *dictæ Frat. devotæ dicata a Mich. POTIER, Cive Dortmund, Westphalo. Francofurti, Hartm. Palthenius, 1617, in-8°, 79 pages. Voir plus loin, n° 457.*

LENGLET DU FRESNOY (III, 269) catalogue les ouvrages suivants de M. POTIER (*Poterius*) :

N. 615. — MICHAELIS POTIER, *Apologia Hermetico Philosophica*, in-4°. Francofurti, 1630.

Veredarius Hermetico Philosophicus, Lætum, et inauditum nuncium adferens, in-8°. Francofurti. Apud Aubrios, 1622.

De conficiendo Lapide Philosophico, et Secretis Naturæ, in-8°. Francofurti, 1622.

Novus Tractatus Chymicus de veræ materia et vero processu Lapidis, in-8° Francofurti, 1617.

Fons Chymicus, id est vera auri et argenti conficiendi, ex naturalis Philosophiæ Venis Scaturiens, in-4°. Coloniae, 1637.

Philosophia Chimica, id est methodus auri et argenti solvendi et exaltandi, in-4°. Francofurti, 1648.

Vera inveniendi Lapidem Philosophicum methodus, contra Alchimistas.

Philosophia pura, quæ non solum vera mysteria, verusque processus Lapidis Philosophici multo apertius, quam hactenus ab ullo Philosophorum proponitur, sed etiam vera totius Mysteriorum revelatio filiis sapientiæ offertur, quod Typis nun-

quam visum, quandiu stetit mundus ; secunda Editione locupletata, in-8°. Francofurti, 1617 et 1629. Au n° 686 (P. 285), LENGLET DU FRESNOY ajoute à cet ouvrage de la *Philosophia pura : Accessit judicium de Fratribus Rosæ-Crucis*, in-8°. Francofurti, 1619.

Compendium Philosophicum in Comitem Trevisanum, Basilium Valentinum, etc. Materiam, totumque miraculi Lapidis Philosophorum septingentis octoginta quatuor Libris occultatis processum demonstrans, apud Nicol. Stenium, in-12. 1610.

Redivivi Apologia, contra impostorem Alchimistam, in-4°. Francofurti, 1631.

Dans le tome premier de l'*Histoire de la Philosophie hermétique*, LENGLET DU FRESNOY consacre deux pages (387-388) à Michel Potier qu'il résume ainsi à la page 478 : « MICHEL POTIER (*Poterius*, 1629), homme qui a fait beaucoup de bruit en son temps, se vantait extrêmement, se disait habile et recherché des Princes ; cependant il ne paraît pas qu'il en ait su plus que les autres ».

349. *Sub umbra alarum tuarum Jehova ! Pandora sextæ Ætatis, sive Speculum Gratiae, d. i. Die gantze Kunst und Wissenschaft der von Gott Hocherl. Frat. Christiani Rosenkreutz, etc.* — (S. l.), 1617 ; in-12, 74 pages.

[A l'ombre de tes ailes, ô Jehova ! Pandore du sixième âge, ou Miroir de la Grâce, c'est-à-dire l'Art et la Science totale de la Fraternité, par Dieu hautement illuminée, de Chrétien Rose-Croix].

L'auteur de cet ouvrage signe Théophile SCHWEIGHART, de Constance, qui le publia à la date du 1^{er} Juin 1617, sous le format in-8°. Ces renseignements sont fournis par le titre intégral reproduit par KLOSS, n° 2495, et qui, au lieu du sigle *etc.* de Peeters, ajoute : *Wie fern sich dieselbige erstreckte, auff was weiss sie füglich erlangt, und zur Leibes-und Seelen-Gesundheit von uns möge genutzt werden, wider etliche derselben Calumnianten. durch Theophilum SCHWEIGHART, Constantiensem, Pansophiæ stud.* (1 Juny 1617) ; ce qui signifie : « Dans quelle mesure s'est développée cette Fraternité, ce qu'elle peut proprement obtenir, et ce qu'il nous est possible d'en utiliser en vue de la santé du corps et de l'âme, [en réponse] à quelques calomnieux de cette Fraternité, par Théophile SCHWEIGHART, de Constance (1^{er} Juin 1617). »

Théophile Schweighart, ou encore Florentin de Valentia, sont des pseudonymes de M. Daniel MÖGLING (Voir KLOSS, n° 2496). Rappelons que Florentin de Valentia est également un pseudonyme de Valentin Andréa. LENGLET DU FRESNOY (III, 283, n° 679) cite le même ouvrage avec le titre et les indications suivantes : *Pandora Sextæ ætatis, das ist, Wissenschaft der hoche leuchteten Fraternitat Christiani Rosen-Creutz*, in-8°, Norimbergæ, 1617.

Plus deux autres ouvrages du même auteur :

Descriptio Fraternitatis Rosæ-Crucis, in-4°. 1618.

Weislaufftige Ent-Deckung des Collegii und Axiomatum von der Societat-Christian Rosen-Creutzes, zum sport denen unverstandigen zoilis, in-4°. Francofurti, 1618.

Cf. WAITE, p. 262.

350. *Epistola ad Fratres de R. C.* — Francofurti, Anton. Hunnius, 1617 ; in-12.

[Épître aux Frères de la R. C.]

KLOSS, n° 2490.

351. Tractatus Theologo-Philosophicus, in libros tres distributus, quorum I^o de Vita, II^o de Morte, III^o de Resurrectione, cui inseruntur nonnulla sapientiae veteris, Adami infortunio superatit, fragmenta : ex profundiori sacrarum literarum sensu et lumine, etc. collecta Fratribusque a Cruce Rosea dictis, dicata a Rudolfo OTREB, Britanno. — Oppenheimii, Hier. Galler, imp. J. Theod. de Bry, 1617 ; 126 pages in-4^o, frontispice gravé.

[Traité théologico-philosophique en trois livres [traitant] : 1^o de la Vie, II^o de la Mort, III^o de la Résurrection, et auquel sont joints quelques fragments de l'antique sagesse, échappés au désastre d'Adam, et qui ont été rassemblés du sens profond et des figures des Lettres sacrées et dédiés aux Frères dits de la Rose-Croix, par Rodolphe OTREB, Anglais].

KLOSS, n^o 2485 ; voir ci-dessus n^{os} 313, 324, 347.

Rodolphe OTREB n'est qu'un pseudonyme de Robert FLUD.

352. Proeludium de castitate, etc. Scriptum ad Ven. Fratres R. C. — Dantisci, Andr. Hünefeldt, 1617 ; in-12.

[Introduction à la Chasteté, etc., adressé aux Révérends Frères R. C.]

KLOSS, n^o 2511.

353. Diagraphæ Anonymii Roseæ-Crucis ; arbor Pansophiæ Roseæ-Crucis ; Arcana arcanissima Mormii de Frat. R. C. — (S. l.), 1617 ; in-12.

[Description d'un Anonyme de la Rose-Croix ; Arbre de la totale Sagesse de la Rose-Croix ; Secrets très occultes de MORMIUS des Frères R. C.]

KLOSS, n^o 2515 b. D'après l'érudit bibliographe, il s'agirait ici de la réunion des trois ouvrages suivants :

1. *Descriptio fraternitatis R. C.*, 1618, attribué à Théophile SCHWEIGHART (KLOSS, n^o 2536) ;

2. *Diagraphæ Fratritus R. C. dicata*, Francfort, 1667, in-4^o ; Augsburg, 1617 in-4^o (KLOSS, n^o 2624).

3. *Arcana totius naturæ secretissima, opera Petri MORMII*. Lugd. Batav., 1630, in-24 (KLOSS, n^o 2619).

LENGLET DU FRESNOY relève trois fois les deux derniers opuscules, comme il suit :

Arcana naturæ Secretissima, in-24. Lugduni Batavorum, 1630. Ce petit Traité, qui est curieux et peu commun, regarde la prétendue Société des Frères de la Rose-Croix.

Digraphæ Anonymi Roseæ-Crucis, arbor Pansophiæ Roseæ-Crucis, arca arcanissima Mormii de F. R. C. 1617 en Allemand.

Arcana totius naturæ secretissima, nec hactenus, unquam detecta, à Collegio Rosiano in Lucem produntur, operâ Petri Mormii, in-24. Lugduni Batavorum. 1630 ; petit livre assez rare et curieux.

Lenglet du Fresnoy, qui ne croyait pas aux Rose-Croix, ou du moins à leur valeur comme artistes hermétiques, écrit sur eux à propos de Mormius (I, 379) : « Cependant Pierre MORMIUS s'avisa de vouloir faire renaitre la Société de la Rose-Croix en Hollande en 1630. Il se présenta même pour révéler aux États-Généraux les grands

secrets qu'il en avait appris ; mais on ne jugea point à propos de l'écouter. Indigné du mépris que ces sages Républicains faisaient d'un homme de son importance, il crut les mortifier en faisant imprimer en 1630, à Leyde, son livre intitulé : *Arcana Naturæ Secretissima*, où il veut bien se contenter de réduire à trois chefs tous les grands secrets de ces confrères ; c'étaient, disait-il : 1^o *Le mouvement perpétuel* ; 2^o *La transmutation des métaux*, et 3^o *La Médecine universelle*. Mais depuis ce temps-là, cette chimère n'est plus connue que dans de vieux livres, qui en ont été publiés, surtout en Allemagne, depuis 1613, ou si l'on veut depuis 1609, jusqu'en 1630. »

354. D. Daniel CRAMER Societatis Jesu et Roscæ-Crucis vera, hoc est Decades quatuor Emblematum sacrorum, ex S. Scriptura, de dulcissimo nomine et Cruce J. C. — Francofurti, Lucas Jennis, 1617 ; in-8^o, fig.

[D. Daniel CRAMER. Les Vérités de la Société de Jésus et des Rose-Croix, ou Quatre décades d'Emblèmes sacrés extraits de la S. Ecriture, au sujet du très doux nom et de la croix de Jésus-Christ].

KLOSS, n^o 2516. Voir ci-dessus, n^o 322.

355. (J. Valent. ANDRÆ) Menippus, sive dialogorum satyricor. Centuria inanitatem nostratium Speculum. In grammaticorum gratiam castigatum. — Helicone, juxta Parnassum, 1617 ; in-12, 244 pages.

[(J. Valent. ANDRÆ). Menippe, ou Centurie de dialogues satiriques montrant la futilité de nos compatriotes. Corrigé en faveur des grammairiens].

KLOSS, N^o 2518 b. Voir ci-dessus N^{os} 345, 346.

356. Franc. BACONIS Libellus de Sapientia Veterum. — Londini, 1617 ; in-12.

[Fr. BACON. Petit traité de la Sagesse des Anciens].

KLOSS, n^o 3797, sous le format in-8^o.

Il s'agit du célèbre philosophe Fr. Bacon de Verulam.

François BACON (1560-1626) baron de Verulam, vicomte de Saint-Alban, devint, comme son père Nicolas Bacon, chancelier d'Angleterre. Il fut déposé de sa charge, en 1621, par suite de graves accusations de détournement et de dilapidation des deniers publics.

Bacon fut un philosophe, appelé, à tort, par les Encyclopédistes du XVIII^e siècle le père de la philosophie expérimentale. J. de Marès fait bien ressortir dans l'*Encyclopédie catholique* de GLAIRE (III, 130) qu'il eut pour précurseur le moine Roger Bacon. Sa méthode est amplement développée dans tous les dictionnaires bibliographiques, particulièrement dans le *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, I, 275-285.

Cf. MONERI, II, 13 ; GEIGOUX, II, 445 ; MICHAUD, II, 578 ; FIRMIN DIDOT, IV^e col. 93 ; GOSCHLER, II, 253.

L'ouvrage catalogué par Peeters : *De Sapientia veterum*, a pour but de tirer des fables antiques, à l'aide d'allégories fort ingénieuses, les grandes vérités de la phi-

l'oposophie et de la morale. Ce genre d'études intéresse les francs-maçons qui rattachent d'ordinaire leurs rites aux mystères du paganisme.

Comme philosophe, l'œuvre capitale de Bacon est son *Novum organum* ; comme précurseur de la franc-maçonnerie, c'est son livre intitulé : *Nova Atlantis*, la Nouvelle Atlantide, que nous trouverons plus loin dans le catalogue de Peeters.

357. *Discursus modico-philosophicus, de quibusdam Serpentum speciebus, etc. cum iconibus.* — Argentorati, 1617 ; in-4°.

[Discours médico-philosophique sur certaines espèces de serpents, avec gravures].

358. Robert FLUDD, alias DE FLUCTIBUS. *Opera.* — Oppenheimii, de Bry, 1617 ; in-folio, figures sur cuivre.

[Robert FLUDD ou DE FLUCTIBUS. Œuvres].

Voir plus haut, n° 313.

Il n'y a que les deux premiers volumes des œuvres de Fludd qui aient été imprimés à Oppenheim par de Bry, en 1617 le premier, et en 1619 le second. Le troisième est sorti des presses de Petrus Rammazenius, à Gouda, en 1638. Les six autres sont de Francfort.

359. FLUD. *Utriusque cosmī metaphysica, physica, etc. historia.* — Oppenheimii, de Bry, 1617 ; 2 tomes in-folio, fig.

[R. FLUDD. Histoire métaphysique, physique, etc. des deux mondes].

Voir ci-dessus, n° 313 et 358.

360. Michælis MAIERI, *Atalanta fugiens, h. e. Emblemata nova de secretis naturæ chymica, accommodata partim oculis et intellectui, figuris (52) cupri incisis, adjectisque sententiis, etc.* (Mense Aug. 1617). — Oppenheim, Galler, 1617 ; in-8°.

[Michel MAIER. Atalante fugitive, c'est-à-dire Nouveaux Emblèmes chimiques des secrets de la nature, adaptés aux yeux comme à l'intelligence au moyen de (52) figures sur cuivre et par l'addition d'aphorismes (Août 1617)].

KLOSS, n° 2543. Voir ci-dessus, n° 211, et plus bas le n° suivant.

François de Los-Rios (lib. cit. p. 41 et 43, n° 123 et 131) cite l'*Atalanta fugiens*, (Oppenheim 1618, in-4°) et l'*Arcana arcanissima* (s. l. s. d., in-4°) comme les meilleurs ouvrages de Michel Mayer. Il ajoute : « En général, toutes les productions de cet Auteur sont assez recherchées. »

361. Michælis MAIERI, *Silentium post Clamores, h. e. Tract. apologeticus quo causæ non solum Clamorum, seu revelationum Fraternalitatis Germanicæ de R. C., sed et silentii, seu non redditæ ad singulorum vota responsionis, una cum malevolorum refutatione traduntur et demonstrantur, scriptus.* — Francofurti, Lucas Jennis, 1617 ; in-8°, 124 pages.

[Michel MAIER. Le Silence après les Clameurs, c'est-à-dire Traité apologétique où

sont données et expliquées les raisons non seulement des Clameurs, autrement dit des révélations de la Fraternité germanique de la R. C., mais encore du Silence, autrement dit pourquoi des réponses n'ont pas été faites au gré de chacun ; avec en outre une réfutation des malveillants].

KLOSS, n° 2520. Voir ci-dessus, n° 211.

LENGLET DU FRESNOY (III, p. 228) cite le même ouvrage, avec son appréciation, comme il suit : « *Silentium post clamores, seu tractatus Apologeticus revelationum Fratrum Rosæ Crucis et silentii eorum*, in-8°. Francofurti, 1617. Est très curieux et recherché des Amateurs de Livres singuliers ».

De la page 225 à la page 231, Lenglet du Fresnoy relève plus de vingt ouvrages de Michel Maier, il termine par l'appréciation suivante, qui résume sur cet auteur hermétique, né dans le Holstein, ce qu'il en avait dit au cours de l'étude de cette science dans la seconde partie du XVII^e siècle (I, 384 et 477) :

« Tous les Traités de Michel Mayer dont la collection est curieuse et peu commune, sont recherchés, quelques-uns mêmes sont extrêmement rares, et ils renferment beaucoup de curiosités ; mais pour dire ce que je pense, cet habile Médecin a trop écrit sur la Philosophie Hermétique, pour croire qu'il ait jamais été grand Praticien, ou qu'il ait réussi : quand on est arrivé au but de cette science, on se contente de jouir sans s'évaporer si fort en discours, ou si l'on écrit, on le fait modérément. Je m'étonne que les Libraires Allemands, qui impriment tant de mauvais ouvrages, n'aient pas daigné faire attention qu'une Collection de tous les Traités de Mayer serait plus utile, et se vendrait mieux qu'une infinité de mauvaises compilations, dont ils accablent le public et les sçavans. Mais il faut que cela soit fait avec soin, et avec quelque élégance et surtout ils doivent engager quelque habile homme à y mettre la main ; sans quoi je ne leur conseille pas de le faire ».

F. NICOLAI (*Origine de la Société des Fr. Maç.*, p. 186) écrit ce qui suit sur Michel Maier : « Michel Mayer et ses disciples. Cet homme avait été médecin et alchimiste de l'Empereur Rodolphe, et ses écrits roulent entièrement sur l'alchimie ; quoique dans le dessein de comprendre et de traduire l'Ordinal du Frère Norbert, il fût allé en Angleterre pour y apprendre la langue du pays ; quoiqu'il fût fort lié avec Fludd et qu'il eût sous le nom d'Otreb publié son ouvrage de *Vita, Morte et Resurrectione* ; cependant il explique tout autrement le mot Rose-croix que Fludd et l'auteur de la *Fama* ; ou plutôt il nie que la société tire son nom d'un personnage appelé Rosecroix : « mais, dit-il, le fondateur de la société ayant donné à ses disciples pour signe de confraternité les lettres R. C., on vint dans la suite à en faire très mal à propos le mot de Rose-Croix ». Afin de donner un air de mystère à sa doctrine, il inventa une nouvelle figure qu'il appelait *Anagramme* et que j'ai représentée au n° 5. Cela prouve bien que chacun fit de ce système ce qu'il voulut, d'autant plus que le mot Rose-Croix est positivement exprimé dans le titre de la *Fama fraternitatis*, le premier ouvrage de ce genre, et répété dans la *Nôce chymique* : on ne trouve aucune des belles inventions de Mayer dans aucun des deux, et l'un et l'autre avertissent que la pierre philosophale n'est point le principal objet des travaux du âge, mais seulement un accessoire. Andréa crut que le meilleur moyen de modérer l'ardeur de son siècle pour la découverte du grand œuvre, était de prouver, qu'en supposant même l'existence de l'art, celui de rendre les hommes meilleurs serait encore préférable ».

362. Epistola Commentatoria, etc. über der Mummenschantze, etc. — (S. l.), 1617 ; in-8°.

Nevers

IMPRIMERIE CATHOLIQUE

LOUIS CLOIX
